Université de Liège

Département Sciences et Gestion de l' Environnement

Unité Socio Economie Environnement et Développement

Précarisation en milieu rural

Rapport d'étude

CUESTAS

Groupe de Travail « Aide aux choix de vie »

Arlon, juillet 2004

Table des matières

Introduction 4
Chapitre 1 Femmes et ruralité 66
Chapitre 2 Les jeunes 17
Chapitre 3 Les familles mono parentales 33
Chapitre 4 37
Synthèse des résultats et pistes d'action 37
Annexe 1 48
Résultats des entretiens avec les institutions d'aide sociale 48
Annexe 2. Résultats détaillés Les familles mono parentales (Natalie Kontis) ..... - 63 -
1/ L'ENQUÊTE PAR QUESTIONNAIRE (annexe 1 et 2). ..... - 63 -
2/ L'ENQUËTE PAR INTERVIEWS. ..... - 94 -

Introduction

Objectifs

Les objectifs assignés à cette étude étaient de donner un aperçu des risques de précarisation sur le territoire de Cuestas en s'intéressant à trois publics spécifiques à savoir les jeunes, les femmes en général et les familles mono parentales. Cet aperçu doit être à la fois quantitatif et qualitatif et doit déboucher sur des propositions d'action pour le projet Leader « Cuestas ».

Méthodologie du travail

La méthodologie de travail a été différente pour les trois publics visés en raison de la nature même de ces publics et en fonction du temps et des moyens disponibles. Pour le thème de la monoparentalité, on a procédé à une enquête postale dont les résultats ont été satisfaisants et à une enquête qualitative auprès de six familles. Pour les jeunes on procédé à quelques entretiens qualitatifs et ensuite à une enquête dividée elle-même en trois échantillons : l'un par enquête postale, un second portant sur le public récent de Losange et un troisième auprès du public d'une école spéciale située sur le territoire. Cette stratégie a été particulièrement efficace pour distinguer les facteurs de précarisation. Le public des femmes rurales a été approché par une quarantaine d'entretiens semi-directifs. Enfin des entretiens ont été menés auprès des trois CPAS, des ALE et de l'école spéciale.

Cette méthodologie peut sembler peu cohérente par rapport à une enquête qui aurait touché un échantillon aléatoire de toute la population, mais elle paraît, à l'arrivée, bien adaptée aux problèmes traités. On ne peut en effet avoir une vue sur les facteurs et processus de précarisation sans s'attacher à étudier des groupes spécifiquement touchés par ces processus. Par ailleurs l'enquête auprès des femmes a permis de se donner une image générale du territoire.

Contenu

Le présent rapport contient les résultats synthétiques des résultats et des analyses effectuées. Un autre rapport présente de manière détaillée les résultats de l'enquête sur les familles monoparentales qui est beaucoup plus fouillé.

Présentation des résultats

La présentation des résultats est différente selon les thématiques et elle a été largement rédigée par les auteurs « juniors » après des discussions collectives entre les auteurs. Le chapitre 4, présentant une synthèse générale et des propositions d'action, a été rédigé par le responsable de la recherche.

Les auteurs

Marc MORMONT, professeur, sociologue, a coordonné le travail.

Natalie Kontis, sociologue senior a réalisé l'enquête « familles mono-parentales » et participé aux enquêtes « femmes » et « jeunes », a réalisé les entretiens auprès des institutions.

Ingrid Absil et Nicolas Ancion ont réalisé les entretiens « femmes » et organis » l'enquête auprès des jeunes ; ils ont traité les données et participé à la rédaction des résultats.

Chapitre 1

Femmes et ruralité Synthèse des résultats.

1. Méthodologie de la recherche

Les coordonnées des femmes interviewées ont été sélectionnées dans les registres de population des trois communes.

Les critères préalablement établis ont été définis selon l'âge des personnes (25 à 45 ans), leur statut professionnel ainsi que leur répartition équivalente au sein de tous les villages.

Nous nous sommes imposés une limite d'âge des personnes en raison du peu de temps dont nous disposions pour réaliser cette enquête. Il nous est donc paru pertinent de centrer la recherche sur une tranche de population qui estsusceptible de rencontrer des difficultés professionnelles et ou sociales (garde des enfants, mobilité, accès à la formation, emploi, loisir etc.) liées à la résidence rurale..

Partant de l'hypothèse selon laquelle « Le fait d'avoir ou non un emploi conditionne la relation que l'on peut entretenir au milieu, aux services ainsi qu'à l'emploi », nous avons veillé à sélectionner le plus équitablement possible à respecter la proportion au sein de ces deux catégories. Une attention particulière a également été portée sur les statuts des personnes de façon à éviter une sur-représentation des personnes les mieux formées.

En effet, nous sommes partis du postulat que la probabilité de rencontrer des problématiques plus conséquentes est moins forte chez les personnes disposant d'un « capital économique » et d'un bagage intellectuel plus important.

40 interviews ont été réalisés au domicile des personnes ou au sein de notre bureau selon les dispositions des personnes afin d'établir un climat de confiance propice aux réactions spontanées.

Les entretiens ont duré en moyenne 20 minutes, 45 questions leurs ont été posées. Celles-ci peuvent être classées en 4 groupes distincts : la relation à la famille, au milieu, à l'emploi et aux services.

Dans un soucis de clarté, les deux catégories de femmes préalablement définies (avec ou sans emploi) seront distinguées par les caractères de police : normal pour les femmes avec emploi et *italique pour les femmes sans emploi*.

2. Relation au milieu local:

L'objectif de ces questions était d'identifier la relation que les femmes entretiennent avec le milieu local, c-à-d le village.

Pourquoi habitez-vous ce village ?

Quels sont les avantages à habiter votre village ?

Les avantages du village sont majoritairement :

- Le cadre et la qualité de vie ; (calme – convivialité – interconnaissance)
- La proximité du lieu de travail.

Ceux-ci sont suffisamment importants aux yeux des personnes pour que celles-ci envisagent de construire leur projet de vie sur le long terme au sein de la commune.

Toutefois les avantages sont plus liés à des aspirations personnelles (jolie maison, jardin privatif, en bordure de forêt, etc.) qu'aux caractéristiques particulières du village.

A ce propos, les personnes vivent ici comme elles vivraient ailleurs.

La volonté de rester sur la commune est motivée par l'intérêt porté à sa maison.

Ces mêmes caractéristiques se retrouvent chez les femmes sans emploi.

Les avantages du village sont minoritairement :

- La proximité de Virton (2*) ;
- Le bus de l'ONE (1*) ;
- La proximité de la famille (2*) ;

Les femmes sans emploi considèrent en minorité l'avantage du village en tant qu'espace sécurisé où les enfants peuvent jouer (3).*

Quels ont les inconvénients à habiter votre village ?

Que trouvez-vous qu'il manque à votre village ?

Les inconvénients du village sont majoritairement :

- L'absence de commerce de proximité ;
- L'usage indispensable d'un moyen de locomotion pour tous les déplacements ;

1 femme sans emploi souligne comme inconvénient l'éloignement (« un peu retiré »).

2 femmes sans emploi estiment par ailleurs que les loisirs pour les enfants sont insuffisants. Toutefois, dans le même temps, elles ne proposent aucun service à créer et pour une des deux, l'intérêt se présente : « pour les vieux peut-être ».

A partir de ces questions on peut penser que le village est surtout vu comme un espace résidentiel qui vaut essentiellement comme cadre de vie.

Vous sentez vous intégrée dans votre village ?

Expliquez-nous vos relations avec vos voisins ?

Comptez-vous rester habiter ce village ? Qu'est-ce qui motive ce choix ?

18 femmes sur les 25 interrogées considèrent qu'elles sont bien intégrées. Toutefois, pour apprécier le sens de ce terme, il convient de mettre en relation l'intégration à la nature des rapports de voisinage.

Nous constatons alors que les relations entretenues avec les voisins présentent un intérêt par défaut : « sans s'incruster », « on a quelques amis au village, mais on y va peu car il n'y a pas de commerce », « on se côtoie », « bonjour – bonsoir ».

Les 7 autres femmes ont le sentiment de ne pas être totalement intégrées. 3 d'entre elles ne résident sur la commune que depuis moins de 3 ans. Il est intéressant de noter qu'elles considèrent qu'il est normal de ne pas toujours être intégrée dans la mesure où l'intégration nécessite un certain temps : « pas vraiment mais on n'a pas fait grand chose pour s'intégrer ».

Pour les 4 autres femmes ne se sentant pas intégrées et habitant le village depuis plus de 5 ans, l'intégration passe obligatoirement par des contacts plus privilégiés que le « bonjour – bonsoir » souvent évoqué par les femmes se considérant comme intégrées.

Ce manque d'intégration n'est toutefois pas un problème majeur pour ces personnes étant donné qu'elles signalent dans le même temps que les relations de voisinage sont très bonnes et que l'on peut toujours compter sur ses voisins en cas de besoin.

Les femmes sans emploi soulignent également que dans les villages les gens sont fort renfermés et que parfois le village se meurt. On constate également une tendance au repli sur soi, « chacun chez soi ».

Les 3 femmes sans emploi sur 14 ne se considérant pas comme intégrée le justifient par : « le regard des autres est pesant, il y a un malaise des anciens sur les nouveaux arrivants », « c'est difficile à dire car ma maison est à l'écart », « c'est depuis qu'on a des enfants qu'on se sent intégrés ».

3 constats peuvent être tirés au regard des éléments précédemment invoqués :
- Le sentiment d'intégration est une perception individuelle ;
- Le fait d'exercer ou de ne pas exercer un emploi (et donc l'intégration sociale) ne joue pas sur ce sentiment ;
- Si une distinction peut être opérée entre les personnes résidant depuis plus ou moins de 5 ans, elle se fera sur l'intensité des relations.

Environ un quart des femmes avouent une faible intégration dans le village. Sans que cela soit vécu de manière dramatique, cela indique cependant une certaine tension qui est essentiellement attribuée aux personnes, à leur volonté de s'intégrer ou non (y compris de la part de celles qui le sont peu).

Connaissez-vous des personnes qui ne sont pas intégrées ?

De plus en plus de gens viennent habiter ce village ; qu'en pensez-vous ?

Si la majeure partie des interviewées considère qu'il y a peu de personnes non intégrées et que les nouveaux arrivants sont majoritairement les bienvenus, on remarque dans le même temps que l'intégration doit toujours être le fruit d'une démarche personnelle et non pas de la capacité du lieu à accueillir les nouveaux arrivants : « ils ne veulent pas (2) », « ils ne sont pas du village », « ils ne font pas le premier pas », « ils ne sortent pas de chez eux », « ils ne cherchent pas à s'intégrer ».

De plus, l'intégration ne doit pas compromettre le caractère typique du village : « tant qu'on ne dénature pas le village », « ne souhaite pas que le village devienne une cité dortoir », « une bonne chose si le village reste un village ».

Ces inconvénients sont nuancés par les avis positifs qui ont trait à l'importance pour un village d'avoir une population plus jeune en termes de vitalité (animation – idées nouvelles) et de continuité (« comme ça le village ne meurt pas »).

Ces différents propos témoignent de l'ambiguïté relative de ce concept d'intégration. On remarque à la lumière des récits exposés que l'intégration est à la fois ce que l'on désire et ce que l'on craint, ce que l'on souhaite et ce que l'on rejette.

Nous retrouvons ces mêmes particularités au sein du public des « sans emploi ».

Il est reproché aux personnes non intégrées de ne participer à rien, d'établir des clans ou de « causer sur les autres ».

Faites-vous partie d'une association ?

Pourquoi ? Fréquence ?

60% des femmes avec emploi interrogées ne font partie d'aucune association et 60% de ces femmes ne voient aucun intérêt à la création d'une association particulière.

Les femmes avec emploi faisant partie d'une association (40%), vivent en moyenne depuis 20 ans dans leur village, ce qui témoigne du temps nécessaire pour construire des relations et s'investir dans un projet associatif. Dans ces 40%, 20% (2 personnes sur 10) considèrent l'association comme outil d'intégration.

Afin de mieux apprécier le vécu des femmes avec emploi faisant partie d'une association, il nous semble pertinent de répertorier ci-dessous les différents avis dans leur intégralité :

- « parce qu'elle aime ça »
- « pour mettre de l'animation dans le village » ;
- « pour s'intégrer » (2) ;
- « parce qu'il y a peu de gens de ma génération représenté ».

70% des femmes sans emploi interrogées ne font partie d'aucune association.

Les 30% restant sont des femmes sans emploi vivant en moyenne depuis 8 ans dans leur village. Contrairement aux femmes ayant un emploi, une seule évoque l'intégration pour motivation. Les autres évoquent : « pour que le village bouge un peu », « pour soutenir la vie dans le village », « pour organiser le grand feu et d'autres petites activités ».

La participation à une association n'est pas influencée par le fait d'avoir ou non un emploi, au contraire. Seule la justification diffère (choix délibéré *versus* contrainte implicite).

Nous constatons même que les femmes avec emploi font plutôt plus souvent partie d'une association.

Quels sont vos loisirs ?

Où se situent-ils ?

Les loisirs évoqués sont : le tennis, la gymnastique, le step, la natation, la peinture, la danse, le yoga.

Sur les 9 interviewées ayant des loisirs, 6 d'entre elles participent à des activités extérieures à leur commune.

On remarque à la lumière des données récoltées que la faible participation à des activités peut être liée à l'âge des enfants. Au plus les familles ont des enfants en bas âge et au moins elles participent à des loisirs. Le temps des loisirs est alors réorganisé en fonction des passions ou intérêts personnels (« lecture », « jardinage », « pâtisserie »). Trois mères exposent d'ailleurs le fait qu'il leur était difficile « de pratiquer une activité depuis la naissance de l'enfant ».

La faible participation n'est pas liée à la vie active. Seules 2 femmes considèrent qu'il est difficile de la concilier à la pratique d'un loisir.

Quels sont les loisirs de vos ou votre enfant(s) ?

Ou se situent-ils ?

Les loisirs des enfants sont les suivants : le tennis, la natation, le football, le karaté, le piano, le théâtre, le basketball, la gymnastique, la danse, athlétisme, volleyball, le badminton, le scoutisme, le dessin, la psychomotricité, l'équitation.

Sur les 25 familles dont les enfants pratiquent des activités de loisir, 15 optent pour des loisirs extérieurs à leur commune de résidence.

Les villages sont *substituables* et non *équivalents*. Ils sont choisis en fonction de la proximité du Luxembourg, des possibilités d'organiser son espace privé et ses relations de voisinage selon un mode informel et hors de sa résidence.

Toutefois, le village a encore un sens pour les personnes dans la mesure où on accepte les nouveaux arrivants pour autant que le village conserve son caractère rural et sa dimension humaine.

Par conséquent, il demeure une certaine ambiguïté des réactions par rapport à l'arrivée de nouvelles populations : à la fois une crainte d'être envahi et d'autre part un souci de la vitalité du village.

Les représentations de celui-ci ainsi que le faible pourcentage des loisirs des familles et des enfants pose la question de la pertinence des actions locales.

3. Relation à l'emploi :

Où travaille votre mari ?

Où travaillez-vous ?

Avez-vous désirez suivre une formation complémentaire ? Si oui : Pourquoi ? Si non : Pourquoi ? Où ?

50% de l'ensemble des femmes interrogées ont minimum un des deux membres du couple travaillant au GDL.

Une seule des femmes interrogées sur les 14 ne travaillant pas déclare vouloir retrouver un emploi, elle suit d'ailleurs une formation.

Exposez-nous une journée type de la semaine ?

Les journées sont rythmées par les temps d'école et de travail et celles-ci ne sont pas vécues comme une contrainte.

Quelle formation avez-vous ?

Quelle est pour vous la meilleure démarche pour trouver un emploi ?

Pour la tranche de la population des femmes la moins formée (secondaire inférieur et supérieur confondu), la meilleure démarche pour trouver un emploi consiste à faire appel à des services extérieurs tels que les agences intérim et ALE offrant, eux, des contrats précaires (à temps partiel - à durée déterminée). Une personne a d'ailleurs évoqué la nécessité un moment donné ou à un autre d'en arriver « à prendre n'importe quoi ».

Les formations supérieures (supérieur secondaire de type court et de type long) présentent la particularité de conditionner la recherche d'emploi à leurs capacités personnelles (« avoir du culot », « en vouloir », « regarder sur internet », « envoyer son CV », « se vendre », « postuler beaucoup »).

Avez-vous changé d'emploi ? Pourquoi ?

14 femmes sur les 25 ont changé d'emploi au cours de leur carrière professionnelle, cette mobilité est subie en raison de restructuration de personnel et de délocalisation.

Les choix personnels se posent pour des événements de la vie comme les naissances ou déménagements.

Le fait d'habiter votre village, vous a t'il été une facilité ou un frein dans la recherche de votre emploi ?

Pensez-vous qu'il est plus facile de trouver un emploi en habitant ce village ? Si oui, Pourquoi ?

Pensez-vous qu'il est plus difficile de trouver un emploi en habitant ce village ? Si oui, Pourquoi ?

Les freins à l'emploi ne sont liés à aucune caractéristique de personne (atouts – formation) ou de lieu mais bien à la capacité de se mouvoir (« ni l'un ni l'autre si on peut se déplacer », « ni l'un ni l'autre si on a une voiture »).

12 femmes sur les 25 ont des formations supérieures.

Depuis quand habitez-vous ce village ?

Les femmes résidant depuis moins de 5 ans ont majoritairement un bagage scolaire supérieur de type court ou long (3 ⇔ 5). 60% de ces femmes exercent leur activité professionnelle au Luxembourg, ce qui montre que le choix du lieu est plus conditionné par la proximité du Luxembourg que par un quelconque autre élément.

4. Relation aux services :

Avez-vous une voiture personnelle ?

Pensez-vous que celle-ci est indispensable dans le milieu rural ? Justifiez ?

Quelle association voulez-vous voir naître dans votre village ?

L'entièreté des femmes interrogées souligne le caractère indispensable de la voiture en milieu rural et ce, pour l'ensemble des déplacements (loisirs, travail, courses, etc.).

80% des femmes interviewées ont une voiture personnelle.

Les 20% (2 femmes sur 25) restant soulignent néanmoins le caractère indispensable de la voiture mais seule une, demande l'amélioration des transports en commun et ce pour les jeunes et les personnes âgées.

86% des femmes sans emploi interviewées ont une voiture personnelle.

Les 14% restants (2 femmes sur 14) soulignent le caractère indispensable de la voiture et le problème que son absence peut poser : « sans la voiture on est vite embêté ».

Les femmes ont intégré la contrainte de mobilité comme faisant partie des particularités du monde rural. Dès lors, l'achat d'une deuxième voiture leur paraît « normal ».

Quel service supplémentaire devrait exister (pour vous et pour les autres) ?

Les services supplémentaires demandés par les femmes concernent le public des jeunes (activités extra scolaire) et des personnes âgées (service d'aide à domicile et de transport), et ce, en termes d'occupation et de moyen de locomotion.

Les services supplémentaires demandés ne varient pas en fonction du critère emploi.

Services demandés :

- Information sur ce qui se passe dans la région (1*);
- Animations (1*);
- Plaines de jeux (3* dont 2 sur Meix et 1 sur Tintigny));
- Maison/club de jeunes (2* dont 1 sur Meix et 1 sur Tintigny);
- Transports en commun (1*);
- Service d'aide à domicile et de transport pour les personnes âgées (7* dont 4 Tintigny et 3 Etalle) ;
- Activités extra scolaire pour les enfants (5* dont 1 Etalle, 2 Tintigny et 2 Meix);
- Bibliothèque et/ou ludothèque itinérante (1*);
- Garderie (5* dont 3 Etalle, 1 Tintigny et 1 Meix) ;
- Service culturel (1*);
- Aide à l'emploi et à l'administratif (1*);
- Nouvelles écoles (2* dont 1 à Fratin et 1 à Gérouville) ;
- Sport (1*);
- Prêt de petit matériel d'entretien (1*).

Connaissez-vous les services offerts par votre commune ?

Pouvez-vous les évaluer ?

Sur l'ensemble des femmes interviewées, 66% n'ont pas d'avis sur les services communaux, 20% ont un avis positif (« c'est intéressant, ça bouge assez bien », « je suis contente, le personnel est souriant ») et 14% ont un avis négatif (« manque de dynamisme pour les enfants », « la commune abuse des jeunes qui veulent travailler comme étudiant pour elle », « c'est peut-être un choix politique, mais à part sur Meix-dvt-Virton et ses deux activités, il n'y a rien », « il y a un manque de coordination entre les services »).

Les appréciations négatives sont équivalentes pour les trois communes.

5. Relation à la famille :

Données chiffrées :

Vivez-vous en couple et depuis combien de temps ?

- L'âge moyen pour se mettre en couple est pour les femmes interviewées de 23 ans.
- En moyenne, les femmes interviewées ont eu leur premier enfant à 26 ans.
- Les femmes interviewées ont donc attendu en moyenne 3 ans avant d'avoir leur premier enfant.
- L'âge moyen des femmes interviewées est de 34 ans.
- Les familles ont en moyenne deux enfants.

Ou vos enfants sont-ils à l'école ?

Comment s'y rendent-ils ?

Pourquoi avoir choisi cette (ces) école(s) ?

L'école est majoritairement choisie en fonction de la proximité du domicile et des possibilités de garderie offertes pour les femmes avec emploi. Le choix quant à la réputation de l'école est à mettre en relation avec le niveau de formation et le statut social des parents.

La minorité choisit l'école pour sa petite structure et sa situation sur le chemin du travail du conjoint.

La réputation de l'école au sein du village reste un élément important pour les familles au « capital culturel » plus développé.

Votre famille et belle-famille habite t-elle à proximité ?

Quels liens entretenez-vous avec elle ?

Pouvez-vous compter sur votre famille et/ou belle-famille en cas de besoin ?

28 femmes sur 39 ont leur famille et/ou belle-famille qui habitent à proximité et 34 femmes sur 39 peuvent compter sur leur famille et/ou belle-famille en cas de besoin. Toutefois, dans les 10 femmes qui développent la nature des liens familiaux, on remarque que ces liens sont parfois marqués du sceau de la superficialité (« bons rapports même si on ne se voient pas souvent », « quelques tensions car on se voient peu ce qui pose problème ») et « *de l'utilitarisme* » (« maman garde les enfants tous les matins », « je dépose tous les jours mon fils chez ma mère »).

6. Conclusions

L'image globale que nous pouvons retirer de cette enquête ne révèle pas explicitement de risques de précarisation ou de marginalisation dans les trois communes. On en retire l'impression de populations qui ont un accès relativement facile à l'emploi, dont les revenus sont satisfaisants et pour qui la résidence rurale est souvent un choix d'un espace résidentiel agréable. L'isolement, la distance au lieu de travail ou à certains services ne semblent pas non plus poser problème car toutes (y compris les femmes sans emploi) ont intériorisé la nécessité d'une voiture qui n'est pas ressentie comme une contrainte ou un coût.

L'intégration au milieu local et à la vie associative ne semble pas problématique, même si un quart des personnes interrogées reconnaissent une intégration faible. L'arrivée de nouvelles populations suscite une réaction ambiguë, entre crainte de nouveaux arrivants et souci de la vitalité du village. Ceci indique donc qu'au contraire de la première impression il y a un souci partagé d'une vie villageoise réelle.

Les obstacles ne semblent pas particulièrement liés aux conditions de vie (temps disponible) mais sont surtout attribués au personnes, aux volontés individuelles. Par ailleurs les choix de loisirs ne privilégient pas spécialement le village non plus et certaines semblent préférer des loisirs ailleurs.

L'emploi semble facilement accessible surtout pour les femmes qui disposent d'une formation, le seul obstacle identifié étant la distance ou la question de la mobilité. Les femmes sans emploi se distinguent très peu des autres sur quelque question que ce soit sauf qu'elle expriment peut-être un sentiment d'isolement ou une difficulté de mobilité plus grande.

Les demandes exprimées concernent peu les femmes interrogées elles-mêmes. Tout se passe comme si la grande majorité des femmes interrogées étaient sans demande particulière en ce qui les concerne. La vision est un peu différente en ce qui concerne les jeunes (enfants surtout et adolescents) ou les personnes âgées pour qui les services disponibles et les loisirs semblent manquer aux yeux des femmes interrogées. Il est important de noter que la famille élargie continue de constituer un soutien pour les problèmes de garde.

Chapitre 2 Les jeunes

1. Méthodologie.

Afin de recueillir et traiter des données pour déterminer les besoins des jeunes, nous avons choisi la technique du questionnaire de manière à pouvoir toucher le plus grand nombre d'adolescents. Pour ce faire, une même proportion de questions fermées et de questions ouvertes (ou semi-ouvertes) sont posées. Nous devons toutefois constater à posteriori que les questions ouvertes n'ont pas suscité un grand intérêt au regard du taux élevé d'abstention, ce qui peut s'expliquer par la forte implication personnelle nécessaire.

Les coordonnées des jeunes ont été sélectionnées sur la base des registres de populations des 3 communes, en respectant la parité entre les sexes et l'équivalence entre les villages. De même nous avons veillé à minimiser le nombre de jeunes issus de famille monoparentale dans la mesure ou les problématiques rencontrées par ces foyers ont fait l'objet d'une enquête particulière. Il conviendra donc de nuancer le pourcentage des jeunes vivant chez leurs parents dans le rapport à la famille.

L'échantillon pour le public de Losange a été déterminé en fonction de la participation aux activités au cours de l'année 2003 avec pour seule condition qu'ils résident sur les communes considérées.

L'école de la Providence a, quant à elle, sélectionné le public selon l'aptitude des élèves à participer à une enquête.

Certaines questions posées peuvent donner l'impression d'une répétition. Cette démarche est volontaire puisque nous sommes partis du postulat selon lequel il est toujours plus aisé pour les jeunes de parler des difficultés de autres plutôt que des leurs. Par ailleurs il nous semble également que lorsque les jeunes parlent des autres, ils parlent toujours un peu d'eux-mêmes.

2. Statistiques descriptives générales :

1/3 des jeunes sélectionnés sur les 3 communes ont répondu à l'enquête.

Cette sélection a donc été opérée sur la base des 2 critères sus-mentionnés, à savoir ;

- l'âge (de 13 à 19 ans) ;
- la situation géographique (proportion équivalente pour chaque village).

Cette proportion est de 1/4 pour les jeunes sélectionnés dans la base de données Losange.

L'école La Providence d'Etalle à fait remplir 20 questionnaires par des jeunes dans le cadre d'un cours de français, ce qui justifie le retour des questionnaires à 100%. Parmi ces jeunes, 7 n'habitent pas sur les communes concernées. Ce choix s'est posé étant donné le nombre insuffisant de jeunes domiciliés sur les trois territoires. Par conséquent, nous travaillerons sur 13 questionnaires au lieu des 20 initialement prévus.

Nous avons donc traité 87 questionnaires ;

- 60% des répondants sont de sexe masculin ;
- l'âge moyen des jeunes des deux sexes confondus est de 17 ans ;
- 13% (11) des jeunes sont en internat. Dans ce pourcentage, 73% (8) sont en IMP ;
- ce sont les jeunes de la commune d'Etalle qui ont été les plus nombreux à répondre à notre questionnaire ;
- 48% des jeunes ont un travail occasionnel durant les WE ou les vacances scolaires ;
- 29% des jeunes ont marqué leur accord de principe à une éventuelle rencontre.

Hypothèse : les jeunes sélectionnés sur la base des listings, fréquentant l'ASBL Losange ou la Providence, ne forment pas un public homogène. Cette différence est susceptible d'influer sur le rapport que l'on entretient à la famille, à l'école et au territoire.

3. Le rapport à « soi »

Pour les jeunes que je connais, les problèmes principaux sont :

- ***La confiance en soi ? (Très important – Moyennement – Pas important)***
- ***La drogue ? (idem)***
- ***L'alcool ? (idem)***
- ***Le chômage ? (idem)***

La confiance en soi	Très important	Moyennement	Pas important
La Providence	64%	18%	18%
Losange	52%	38%	10%
Sélectionnés	48%	36%	16%

Le manque de confiance en soi est considéré comme un obstacle pour les jeunes questionnés. 55% de ceux-ci indiquent l'item « très important ».

L'item le plus important concerne les jeunes de la Providence.

La drogue	Très important	Moyennement	Pas important
La Providence	36%	0%	64%
Losange	10%	33%	57%
Sélectionné	17%	33%	52%

La consommation de drogue n'est pas considéré comme un problème par les jeunes questionnés puisque le pourcentage le plus élevé se rapporte à l'item « pas important ». Si cette question ne permet pas d'apprécier la toxicomanie effective chez les jeunes, on peut à tout le moins reconnaître que l'on est face à un problème de non-conscientisation ou de prise de distance avec un sujet considéré comme suffisamment tabou que pour ne pas en parler ouvertement.

L'alcool	Très important	Moyennement	Pas important
La Providence	30%	10%	60%
Losange	18%	50%	32%
Sélectionné	13%	36%	50%

La problématique de l'alcool n'est pas non plus une question qui interpelle les jeunes.

Le chômage	Très important	Moyennement	Pas important
La Providence	30%	20%	50%
Losange	19%	19%	62%
Sélectionné	8%	22%	70%

Les jeunes sont relativement confiants à l'égard de leur avenir professionnel (le chômage n'est pas un problème : « sélectionnés » 70%, école spécialisée 50% et Losange 62%).

En qui as-tu confiance en cas de difficulté ? ***Parents***

Professeurs

Copains

Autres

Personne

Contrairement au jeunes de Losange et au public sélectionné, les jeunes de la Providence sont relativement peu confiants envers leurs parents, leurs copains ou la famille. Par contre, leur référant en cas de problème est leur enseignant.

	Parents	Professeurs	Copains	Autres	Personnes
La Providence	46%	38%	38%	15%	8%
Losange	64%	9%	82%	38%	0%
Sélectionnés	85%	10%	69%	35%	2%

La colonne « Autres » fait référence à :

Pour la Providence :

- L'éducateur ;
- Moi-même.

Pour Losange :

- Marraine ;
- Grands-parents ; (3*)
- Personnes adultes ;
- Frère ; (2*)
- Famille.

Pour les sélectionnés :

- Petit – ami ; (4*)
- Sœur ; (4*)
- Amis ; (2*)
- Grands-parents ; (2*)
- Famille ; (2*)
- Parrain – marraine ;
- Cousine ;
- Adultes.

4. Le rapport à la famille

Je vis : ***Chez mes parents ;***

Chez mon père / chez ma mère ;

Ni l'un ni l'autre.

Sur les 87 jeunes, 76 (87%) vivent chez leurs parents, 5 vivent en IMP (6%), 3 (3,5%) vivent chez leur père et 3 (3.5%) chez leur mère.

Pour les jeunes que je connais les problèmes principaux sont : Les relations parentales ? (Très important – Moyennement – Pas important)

	Très important	Moyennement	Pas important
La Providence	69%	15%	15%
Losange	41%	41%	18%
Sélectionné	33%	52%	15%

69% des jeunes de la Providence estiment que les relations parentales est un problème majeur pour les adolescents. Cependant, il convient de nuancer ce pourcentage. En effet, lorsque nous prenons en compte les deux items « moyennement » et « très important », nous constatons en définitive qu'il s'agit d'un problème auquel tous sont confrontés au cours de leur adolescence.

J'ai déjà eu des problèmes avec mes parents ? OUI – NON

	La Providence	Losange	Sélectionnés
OUI	54%	43%	27%
NON	46%	57%	73%

27% des jeunes sélectionnés via les 3 communes déclarent avoir rencontré « des problèmes avec ses parents ».

Pour Losange et l'école spécialisée, le pourcentage s'élève respectivement à 43% et à 54%.

Difficultés principales de ma vie actuelle : Mes relations avec mes parents (question ouverte)

	Aucune	Raisons évoquées
La Providence	69%	31%
Losange	86%	14%
Sélectionnées	90%	10%

Difficultés principales de ma vie actuelle : Autre (question ouverte)

	Aucune	Raisons évoquées
La Providence	92%	8%
Losange	91%	9%
Sélectionnées	88%	12%

Les raisons évoquées sont :

- « Passer mon permis de conduire » ;
- « Rencontrer des gens suffisamment intelligents » ;
- « Avoir confiance en moi » ;
- « Les filles » ;
- « Perdre du poids » ;
- « Manque de soirée ».

Les jeunes de 13 à 19 ans rencontrent un certain nombre de difficultés dans leurs relations familiales et ce, particulièrement pour le public de l'école spécialisée.

En effet, 69% des adolescents de l'école « La Providence » considèrent que les relations parentales peuvent être une problématique majeure et 54% en rencontrent.

Lorsque le problème de la relation aux parents se pose, il semblerait que celui-ci prend une certaine ampleur si on se réfère au pourcentage le plus élevé relatif aux problèmes évoqués dans le questionnaire. On remarque d'ailleurs qu'à la question relative aux autres difficultés que peuvent rencontrer les jeunes, ils ont répondu en majorité qu'ils n'en rencontraient pas (92% - 91% - 88%).

5. Le rapport à l'école

Je me sens dans mon école :

	Très bien	**Moyennement**	**Pas bien**
La Providence	62%	23%	15%
Losange	59%	32%	9%
Sélectionnés	69%	29%	2%

En moyenne, 63% des jeunes se sentent bien dans leur école.

Votre âge ?

Quelle année d'étude ?

Quelle option ?

Sur les 74 jeunes fréquentant l'enseignement traditionnel (hors école spécialisée), 9 (12%) sont ou ont été en situation d'échec scolaire.

51 % des jeunes fréquentent l'enseignement général contre 32 % pour les techniques de qualification et 14 % en professionnel. Les 3 % restants poursuivent des études supérieures.

Pour les jeunes que je connais les problèmes principaux sont : Le travail scolaire ?

	Très important	Moyennement	Pas important
La Providence	62%	23%	15%
Losange	45%	45%	10%
Sélectionné	27%	61%	12%

Le travail scolaire représente une charge importante pour les jeunes de la Providence.

Pour les jeunes que je connais les problèmes principaux sont : La discipline à l'école

	Très important	Moyennement	Pas important
La Providence	67%	8%	25%
Losange	14%	50%	36%
Sélectionné	17%	50%	33%

Le problème de la discipline à l'école se pose majoritairement pour les élèves de l'enseignement spécialisé (67% contre 17% pour « sélectionnés » et 14% pour les « Losange »).

J'ai déjà eu des problèmes avec mon école ?

	La Providence	Losange	Sélectionnés
OUI	54%	23%	17%
NON	46%	77%	83%

Difficultés principales de ma vie actuelle : Mes études ou mon école ? (question ouverte)

	Aucune	Raisons évoquées
La Providence	54%	46%
Losange	82%	18%
Sélectionnés	60%	40%

L'analyse du rapport entre les deux choix binaires OUI – NON, nous montre que le public de la Providence a rencontré ou rencontre encore aujourd'hui davantage de difficulté avec l'école.

Par l'analyse des pourcentages extrêmes, on peut établir un classement des difficultés les plus importantes et les moins importantes aux yeux des jeunes. Comme nous l'évoquions précédemment, les relations avec les parents constituent la principale difficulté (69%) . Viennent ensuite la discipline à l'école (67%) et le manque de confiance en soi (64%).

Le chômage, la drogue et l'alcool avec leur pourcentage respectif de 70, 64 et 60% se rapportent à l'item « pas important ». La question fermée ne permettant pas de nuance, il est donc difficile dans l'analyse des données d'arriver à comprendre le sens que peuvent revêtir ces réponses. *Peut-être les jeunes ne se sentent-ils pas concernés ? Peut-être ne vivent-ils pas leur relation aux produits comme une problématique ou simplement n'osent-ils pas en témoigner ?*

6. Le rapport au milieu

J'ai déjà eu des problèmes avec d'autres jeunes ?

	La Providence	Losange	Sélectionnés
OUI	85%	50%	18%
NON	15%	50%	82%

Concernant le fait d'avoir rencontré des « problèmes avec d'autres jeunes », les pourcentages sont de 18% pour les jeunes sélectionnés sur les communes, de 50% pour les jeunes de Losange et de 85% pour les jeunes de l'école spécialisée.

Je me sens avec les copains ?

	Très bien	Moyen	Pas bien
La Providence	62%	15%	23%
Losange	95%	5%	0%

Sélectionnés	88%	12%	0%

Les jeunes se sentent bien entre eux. Cependant, seule la Providence vient nuancer les résultats avec les 23% déclarant ne pas se sentir bien avec les copains.

Pour les jeunes que je connais, les problèmes principaux sont : L'isolement

L'ennui

L'isolement	Très important	Moyennement	Pas important
La Providence	27%	36%	36%
Losange	5%	24%	71%
Sélectionnés	10%	41%	49%

71% des jeunes de Losange déclarent que pour les jeunes qu'ils connaissent l'isolement n'est pas un problème important.

Le fait de pouvoir bénéficier de l'encadrement d'une structure (soutien à un projet, revalorisation, etc.) contribue à casser un possible phénomène d'isolement.

L'ennui	Très important	Moyennement	Pas important
La Providence	30%	20%	50%
Losange	19%	19%	62%
Sélectionnés	8%	22%	70%

L'ennui n'est pas un problème majeur.

J'ai déjà eu des problèmes : avec la police ? OUI – NON

	La Providence	Losange	Sélectionnés
OUI	50%	18%	10%
NON	50%	82%	90%

Contrairement aux jeunes de Losange et des sélectionnés, les adolescents de la Providence ont rencontré à raison de 50% des difficultés avec les forces de l'ordre.

Pour les jeunes que je connais, les problèmes principaux sont : Le manque de loisir

	Très important	Moyennement	Pas important
La Providence	55%	36%	9%
Losange	33%	48%	19%
Sélectionnés	31%	29%	40%

60% des jeunes sélectionnés via les 3 communes considèrent que la question des loisirs est un problème d'une importance moyenne voire très importante pour les jeunes. Ce pourcentage s'élève à 81% pour les jeunes de Losange. Le pourcentage le plus élevé (91%) concerne les jeunes de l'école spécialisée.

Difficultés de ma vie actuelle : Mes loisirs (question ouverte)

	Aucune	Raisons évoquées
La Providence	100%	0%
Losange	91%	9%
Sélectionnés	85%	15%

Le pourcentage élevé des jeunes de La Providence qui considèrent ne pas manquer de loisirs est peut-être à mettre en relation directe avec l'item « ennui ».

On constate que cette demande en terme de besoin ne se justifie nullement par l'ennui puisque pour 55% de ces jeunes (pourcentage le plus élevé), le problème ne se pose pas.

Je fréquente un club de jeune ?, un mouvement de jeunesse ?, un club sportif ?

	Club de jeunes	Mvt de jeunesse	Club sportif
La Providence	8%	0%	23%
Losange	36%	14%	62%
Sélectionnés	31%	12%	56%

Les jeunes de la Providence sont les moins enclins à s'impliquer dans une activité extérieure, que ce soit un club de jeune, un club sportif ou un mouvement de jeunesse.

Je pratique un loisir :

	Pratique un loisir	Ne pratique pas un loisir
La Providence	38%	62%
Losange	91%	9%
Sélectionnés	93%	7%

La Providence se distingue quant à la pratique d'un loisir avec ses 38% contre 91% pour Losange et 93% pour les jeunes sélectionnés. Lorsque ces activités sont pratiquées, elles le sont majoritairement à l'extérieur de la commune de résidence.

L'implication à une activité appelle à l'implication. En ce sens, les jeunes qui adhèrent au projet développé par Losange sont ceux qui participent le plus à ces associations.

Quels sont les loisirs que je souhaite ?

Etalle	**Tintigny**	**Meix-devant-Virton**
Football	Gym	Kayack
V.T.T.	Kayack	Sports
Musculation	Guitare	Football
Local de musique	Tennis	Athlétisme
Tennis	Break-dance	Forfait multi-sport
Badminton	Boxe	Skate-board
Natation	Rugby	Tennis
Boxe française	Equitation	Basket
Sports moteurs	Concerts Punk	Sports de combat
Hockey	Théâtre	Dessin
Batterie	Natation	
Guitare électrique	Activités diverses pour réunir des jeunes	
Divertissement culturel	Piano	
Soirées concours	Volley	
Tournoi sportif	Skate-board	
Ping-pong		
Golf		

Par ailleurs, il est important de souligner qu'un certain nombre de jeunes n'expriment aucune demande de loisirs : 20/39 (51%) pour la commune d'Etalle, 11/21 (52%) sur Meix-devant-Virton et 9/25 (36%) sur Tintigny.

7. Le rapport au village .

Pour la majorité des jeunes, tout public confondu, le village représente le lieu où l'on se sent bien. Une petite préférence est accordée à la commune de Tintigny avec ses 68%.

Je me sens dans mon village ?

Communes	**Très bien**	**Moyennement**	**Pas bien**
Etalle	59%	33%	7%
Tintigny	68%	24%	8%
Meix-devant-Virton	53%	47%	0%

Je me sens dans mon village ?

	Très bien	**Moyennement**	**Pas bien**
Providence	69%	23%	8%
Losange	50%	45%	5%
sélectionnés	63%	30%	7%

Les différences sont ici peu significatives : on ne peut pas dire que le village soit ni un refuge, ni un espace qui rejette les jeunes « désocialisés ». Néanmoins il est quand même peut-être significatif que les jeunes passés par Losange (resocialisation) soient un peu plus distants de leur village.

Ou voudrais-tu habiter plus tard ?

	A l'extérieur (loin)	**Ici (village, campagne, région)**
Providence	38%	62%
Losange	23%	77%
sélectionnés	29%	71%

Les différences sont relativement peu significatives mais il est quand même intéressant de remarquer que les jeunes plus désocialisés sont aussi les plus nombreux à vouloir partir. C'est souvent parce que les jeunes se sentent « pas bien » dans leur village qu'ils pensent à ou rêvent de partir.

Ceci indique à nouveau que la resocialisation ne passe pas nécessairement par les relations de proximité.

À la demande : « ***J'ai des problèmes pour aller dans un autre village parce que je n'ai pas de moyens de transport*** », en moyenne 42% (Etalle : 42% – Tintigny : 40% - Meix-dvt-Virton : 43%) répondent par l'affirmative et 58% (Etalle : 58% – Tintigny : 60% - Meix-dvt-Virton : 57%) par la négative.

8. <u>Les projets souhaités.</u>

Je serais intéressé à participer : A un projet sportif ;
A un projet de loisir avec d'autres jeunes ;
A un projet de formation en dehors de l'école.

	Projet Sportif		**Projet des jeunes avec**		**Projet formation de**	
	oui	Non	Oui	Non	oui	non
La Providence	**54%**	46%	39%	61%	**46%**	**54%**
Losange	33%	67%	18%	82%	23%	**77%**
Sélectionnés	29%	71%	21%	79%	31%	69%

À la lecture du tableau, nous pouvons dresser quelques constats :

- les jeunes ne souhaitent pas participer à quelque projet que ce soit, à l'exception des jeunes de La Providence qui éprouvent un intérêt sportif à une faible majorité (54% contre 46%) ;
- l'analyse du rapport entre les « oui » et les « non » relatif au projet de formation témoigne d'une plus forte nuance des jeunes de La Providence ;
- les jeunes de Losange étant déjà dans une démarche de formation « continuée » (méthode de travail, remise à niveau) sont moins enclin à participer à d'autres projets de formation (les « non » dominent à 77%).

9. Leur projection dans l'avenir.

Comment vois-tu ton avenir ? (si difficultés, lesquelles)

	Avec problèmes	Sans problème
La Providence	**69%**	31%
Losange	36%	64%
Sélectionnés	31%	**69%**

L'analyse du tableau met en lumière deux pourcentages extrêmes : les jeunes de La Providence sont relativement peu confiants en leur avenir, alors que pour les jeunes sélectionnés, l'avenir est plutôt perçu comme « sans problème ».

Les jeunes de l'école spécialisée, qui voient leur avenir avec des difficultés, évoquent principalement comme raison :

- Etudier ;
- Handicap ;
- Difficulté de lecture ;
- Comportement ;
- Changer d'école.

Ceux de Losange :

- Financement des études ;
- Trouver un emploi ;
- Trouver une maison ;
- Manque d'argent ;
- Réussir les études ;
- Les études supérieures ;
- La séparation des parents ;
- La bureaucratie et les impôts.

Et les sélectionnés :

- « Affronter la société qui ne nous a pas toujours bien mené en nous le prouvant par la politique et la justice »
- Réussir l'université ;
- « Dur, dur d'étudier toujours » ;

- « Peur de Bruxelles, difficulté des études, divorce » ;
- Timidité ;
- Difficulté des études qu'il veut faire ;
- Ignore ce qu'il souhaite faire ;
- Difficulté d'apprendre le métier d'agriculteur, crainte de ne pas réussir à cause des prix élevés, des charges qui ne cessent d'augmenter ;
- Trouver un emploi (2*);
- Chômage, prix de la vie ;
- Manque de motivation et de volonté à préparer son avenir scolaire ;
- Pollution, retraite ;
- Réussir son année.

Les principales difficultés ont trait à la crainte de ne pas réussir son projet scolaire et/ou professionnel.

Seul un jeune sélectionné évoque une crainte quant à ses propres capacités (la timidité) contre la moitié des jeunes de la Providence (« mon handicap », « ma vie est ratée », « mon comportement »).

10. Conclusion

La comparaison des trois échantillons permet de tirer une série de conclusions originales. La première conclusion est qu'il nous semble préférable, plutôt que de parler de précarisation, de parler d'un problème de désocialisation de certaines catégories de jeunes. De ce point de vue :

Les jeunes de la Providence, insérés dans un type particulier d'enseignement, sont des jeunes dont la plupart reconnaissent avoir rencontré des problèmes, soit familiaux, soit scolaires. On aperçoit alors assez bine un phénomène de cumul des problèmes puisque les problèmes ressentis concernent aussi bien les relations familiales, les problèmes scolaires, que les rapports avec la police, mais il est frappant que ce sont aussi des problèmes de relation avec les autres jeunes. C'est pourquoi nous parlons d'un problème de « désocialisation ». Remarquons aussi que ces jeunes attendent surtout une occasion de contacts sociaux dans des activités sportives ou de formation.

Les jeunes de Losange, rappelons que ce sont des jeunes qui sont passés par Losange en 2003, se caractérisent souvent par une position intermédiaire entre les jeunes de La Providence et l'échantillon « standard ». Par contre, et on peut supposer que c'est en partie l'effet d'un processus de socialisation en cours, ils sont plus nombreux que dans l'échantillon standard, à se sentir bien avec leurs copains, à considérer l'isolement comme un problème ; ils sont aussi relativement plus nombreux à participer à des clubs, mouvements de jeunesse ou clubs sportifs.

Enfin il nous paraît important de constater qu'une très grande majorité de jeunes ne pensent pas à l'école et aux enseignants comme piste de solution à leurs difficultés. Nonante pour cet d'entre eux pensent à d'autres personnes. Il est par ailleurs significatifs que les élèves de la providence, eux, probablement parce qu'il sont insérés dans un autre type d'institution, font plus confiance à l'encadrement scolaire. Dans ce cas l'école (spéciale) semble bine un début de substitut aux relations familiales ou aux relations entre jeunes.

Enfin selon les réponses à ces questionnaire on peut penser qu'environ un quart des jeunes sont soumis à des degrés divers à des processus de désocialisation. Ce processus de désocialisation trouve peut-être un de ses clés dans la réponse à la question sur « la confiance en soi » qui est ce que les jeunes perçoivent le problème le plus important, même si on peut pense qu'il est aussi une conséquence des autres.

Une deuxième conclusion importante est que cette désocialisation ayant un caractère cumulatif, elle concerne aussi les rapports avec les autres jeunes. Ceci se lit particulièrement dans le fait que les plus désocialisés participent très peu (en tout cas moins que les autres) à des clubs de jeunes ou des mouvements de jeunesse, et nettement moins que les autres à des clubs sportifs. De même à des activités de loisir. L'isolement, l'ennui, le manque de loisir sont important pour eux. En conséquence ce n'est pas nécessairement un soutien accru à ces associations qui aidera les jeunes les plus désocialisés puisqu'ils ne les fréquentent guère.

La question de la mobilité est ressentie par la moitié des jeunes environ. Ceci est d'autant plus important à souligner que la désocialisation est aussi une désocialisation locale.

Chapitre 3 Les familles mono parentales

Le rapport détaillé étant fourni en annexe 2, le lecteur trouvera ici une synthèse des résultats.

1. Le rapport à la parentalité :

-La moyenne d'âge des enfants oscille entre 11 et 15 ans. Il est significatifs que 60% des personnes interrogées rencontrent des difficultés dans l'éducation des enfants et presque la moitié a recours à l'aide de services extérieurs (PMS, Centre de guidance, psychologues)

-Les difficultés sont accentuées par d'autres facteur comme le niveau scolaire des parents, leur position sociale et le fait qu'ils exercent ou non une activité. Les « capitaux » économique (revenu du travail) et culturel (diplôme et position sociale au sein de la société) agissent comme un gisement de ressources dans lequel on peut puiser pour faire face aux aléas de la vie. La disponibilité du parent joue également un rôle majeur dans la prévention de ces difficultés.

-Les difficultés apparaissent dès l'entrée en primaire des enfants.60% des parents d'enfants de 0 à 3 ans rencontrent des problèmes de garde en raison ducoût de prise en charge élevé, et des horaires contraignants.

- Que 66% des enfants ne soient pas impliqués dans une activité extra-scolaire au sein des communes indique l'effet de marginalisation ce qui ne peut qu'accentuer les dificultés relationnelles..

2. Le rapport au travail :

La monoparentalité constitue un obstacle évident à l'accès au travail :-70% des personnes interrogées ont une activité professionnelle (% d'activité le plus faible=Meix : 50%.)

-59% des emplois ont un caractère majoritairement intellectuel? % le plus faible=Meix : 50%.

-Dans 66% des cas, l'emploi est exercé à temps plein?% le plus faible=Meix : 50%.

-Les CDI avec leur 84% dominent sur les CDD?% le plus faible=Meix : 75%.

Ces données indiquent en outre que l'éloignement par rapport aux pôles d'emploi, souvent lui-même accentué par le problème financier qui pousse à chercher un logement moins coûteux constitue un handicap supplémentaire.

-Pour ces personnes le travail est non seulement source de revenu mais aussi lieu de l'indépendance, de la responsabilité et de la vie sociale, donc d'identité., ce qui se par un désarroi chez les sans emploi (relation identité/dignité).

-Au travers des représentations du travail c'est l'image de soi qui s'exprime et qui fractionne la réalité de l'insertion professionnelle en deux entités distinctes : le monde du possible, « pour les autres » et le monde de l'inaccessible, « pour soi .

Dans un contexte social où le-double salaire est une norme sociale les difficultés des femmes seules ajoutent à précarisation des moyens d'existences un effet de marginalisation pour le parent seul souvent contraint d'exercer son emploi selon un régime de travail à temps partiel en raison du coût élevé des garderies d'enfants. Il pousse aussi à des emplois précaires et constitue un facteur de mise à l'écart.

3.
Le rapport à la famille élargie :

Les relations familiales sont également perturbées dans de nombreux cas. Si 50% des personnes interrogées ont recours à la famille pour faire garder leurs enfants lorsque ceux-ci sont malades, c'est que les réseaux d'entraide familiale fonctionnent encore pour une partie d'entre elles, mais on repère beaucoup de cas où ces relations sont distendues ou difficiles.

Les situations de divorce et de monoparentalité font semble-t-il aussi l'objet d'une stigmatisation à l'intérieur des familles, ce qui ne peut qu'accroître l'isolement.

4. La vie familiale

-La monoparentalité est le fait principalement de femmes (78%), quadragénaires (sauf pour Meix où la moyenne est un peu plus jeune : 35 ans), divorcées (79%) ? la commune de Meix compte le plus de célibataires : 18,5%.

-La monoparentalité est une figure polymorphe dans le sens où par delà les différences « structurelles » (âge, situation matrimoniale), ces familles ne disposent pas des mêmes ressources (capital économique et culturel) pour faire face aux situations problématiques qu'elles peuvent éventuellement rencontrer dans leur parcours de vie

-Ce qui est le plus ressenti par les parents seuls ce sont deux problèmes : la responsabilité quant à la prise de décisions spécialement en rapport avec les enfants et les difficultés financières, sachant que seule une faible partie (8%)des personnes interrogées bénéficient (ou déclarent bénéficier) d'une pension alimentaire. On comprend alors que la plupart des personnes concernées continuent à chercher à reconstituer un couple et une famille.

-La monoparentalité n'est pas un état statique mais une « simple » séquence dans un parcours de vie

5. Le rapport au logement :

-On repère des difficultés d'accès aux logements sociaux qui sont d'ailleurs très rares sur le territoire. L'acte individuel du choix d'un logement soumis à la contrainte des lois du marché immobilier et à ses loyers élevés conduit souvent à s'éloigner des lieux de vie habituels.

6. Le rapport à la mobilité :

-96% des personnes sondées estiment que la voiture est indispensable, toutefois les déplacements ne sont pas toujours vécus sur un mode très contraignant Comme pour les

femmes en général, les différents déplacements semblent même plutôt être considérés comme le prix à payer pour un certain choix de vie (nature, tranquillité) ? Le choix de vivre en milieu rural est donc lié à des contraintes économiques (coût du logement) mais aussi à la recherche d'un espace de tranquillité : 40% des personnes qui ne résident pas sur le territoire de la commune depuis plus de 5 ans, déclarent avoir fait ce choix afin de retrouver une meilleure qualité de vie.

7. La structuration de l'espace :

-La proximité est vécue comme une contrainte : -75% des sondés ont connaissance des activités festives organisées sur le territoire de leur commune, mais seuls 8% adhérent aux comités des fêtes en tant que membre actif ; très peu de personnes participent à des loisirs organisés (82% de non contre 18% de oui) et lorsque ces activités sont pratiquées, elles le sont rarement sur le lieu de résidence (64% de non contre 36% de oui).

-De plus 30% des sondés qualifient les relations de voisinage comme étant « parfois difficiles ».

-La faible densité de population des villages concourt, en exacerbant l'interconnaissance entre les ruraux, à stigmatiser les personnes en situation « d'échec » (« dans les villages, ce sont les racontars ») et à favoriser une mise à l'écart (réelle ou perçue) pour raison de différence à la « norme sociale » (monoparentalité versus famille cellulaire ; inactivité versus activité) ?attitude d'auto- repli (« je suis bien entre mes quatre murs »).

-Le cumul de handicaps sociaux (chômage, précarisation du travail, isolement, conflits familiaux, etc) contribue non seulement à fragiliser les personnes dans leur intégrité (stress, dépression) mais il affecte de surcroît la cohésion sociale dans le sens d'une plus faible adhésion aux liens et aux lieux.

-66% des familles monoparentales sondées trouvent que l'on se sent parfois seul ou très seul même dans des petites communes rurales. 87% des personnes interrogées trouvent également que l'offre de loisirs est insuffisante sur le territoire de leur commune ; dans ces 87%, elles ne sont que 28% à proposer la création de diverses activités (cfr. activités proposées en page 8 du rapport).

Ces données sont très importantes car elles indiquent une rupture du lien social pour les familles monoparentales et le milieu local ne semble pas souvent accueillant.

-Dans ce contexte de forte mobilité et à l'heure où cette mobilité est « un mode de vie généralisé et socialement valorisé comme expression de l'autonomie individuelle », les espaces deviennent multiples.

Il y a des lieux où l'on vit, d'autres où l'on se ressource ; des endroits chargés d'histoire personnelle et familiale, d'autres empreints de fonctionnalité. Ces lieux sont vécus, représentés ; souvent revendiqués (souhait à retrouver une identité à un niveau perceptible, identifiable); parfois quittés mais toujours comparés et analysés selon l'angle des besoins et intérêts personnels du moment: (« Je ne m'intègre pas dans la commune. Je serais prête à déménager pour trouver un emploi. Tous mes amis sont à l'extérieur, avec les personnes d'ici j'ai peu de contact, juste 'bonjour, comment va le petit' ».

Conclusions

Les résultats obtenus tant à travers l'enquête par questionnaire que par entretiens révèlent combien le divorce (qui est à l'origine de la grande majorité des situations) constitue un facteur de précarisation dès que les ressources de la personne sont affectées.

Nous insisterons particulièrement sur trois phénomènes :

a. la mono parentalité est majoritairement vécue comme un état de crise mais comme un état transitoire ; par conséquent il s'agit de développer des formes de soutien pour un temps relativement limité mais où la diversité des besoins doit trouver une réponse adaptée par des inetrventions diversifiées ;

b. c'est une crise de ressources qui s'aggravent quand il y a cumul des manques ; il faut donc développer une intervention le plus tôt possible, mis un élément important de ces interventions doit porter sur la restauration d'une estime de soi et d'un réseau relationnel ; les relations aux enfants et adolescents doivent en faire partie ;

c. l'insertion sociale est aussi en crise du fait de différents effets de stigmatisation sociale et familiale, de contraintes accrues en matière financière, c'est la raison pour laquelle les interventions doivent aussi conserver un certain anonymat.

Chapitre 4

Synthèse des résultats et pistes d'action

Ce document présente de manière synthétique les observations c'est-à-dire les constats qui ont été faits à partir des différentes enquêtes. Il en découle un certain nombre d'analyses des situations. Et nous proposons finalement un certain nombre de pistes d'action.

1. Situation du territoire de Cuestas

Les différentes enquêtes effectuées permettent de compléter sur certains points le diagnostic qui avait été établi lors de la construction du projet « Cuestas ». Nous pensons important de situer clairement ces apports qui peuvent aider à préciser quelque peu les constats de départ.

Une urbanisation continue

Les trois communes sont, à des degrés divers, comme tout le Sud Luxembourg, fortement marquées par la proximité du grand Duché et par les possibilités qu'il offre en matière d'emploi et de salaires relativement plus élevés. D'autre part ce sont des communes à caractère rural qui offrent un cadre de vie agréable. Elles ont donc attiré et continuent d'attirer une population importante (urbanisation) ce qui justifiait le choix de la thématique des relations entre ruraux et néo-ruraux.

Les données recueillies à travers ces enquêtes ne couvrent pas l'ensemble de la population puisque les enquêtes ont concerné des populations spécifiques. Néanmoins elles jettent un éclairage nouveau sur le processus d'urbanisation de cette zone.

Ce processus d'urbanisation a pour conséquence une différenciation des trois communes. Etalle, plus proche du GD et des voies ce communication, est plus marquée par cette urbanisation alors que Meix-devant-Virton, plus éloignée et plus isolée, l'est moins. Ceci a sans doute été renforcé par une politique plus active d'accueil (lotissements et activités économiques) de la commune d'Etalle qui est aussi la plus peuplée.

Ces évolutions – qui s'étalent sur plus d'une décennie – nous semblent se traduire par une différenciation sociale progressive des trois communes notamment du fait des prix du logement. Il en résulte notamment que Meix devant Virton peut encore offrir des logements moins chers à des populations en difficulté ce qui semble moins le cas à Etalle. Cela ne se traduit cependant pas par de fortes différences dans les taux de chômage ou dans les niveaux de revenu. Il est néanmoins pertinent de parler de différences sociales entre les communes, différences dont on ne sait pas si elles vont s'accentuer ou au contraire diminuer (ce qui sera le cas si les nouveaux arrivants cherchent de plus en plus loin vers l'Ouest des terrains ou des logements accessibles). Mais cela révèle autre chose qui est plus important. Les zones rurales du Sud Luxembourg connaissent un effet de croissance de la population et une pression foncière qui tend à repousser les populations moins aisées vers certains quartiers des petites villes ou de plus en plus loin dans la campagne.

La question la plus importante est dès lors peut-être moins celle des relations entre ruraux et néo-ruraux que celle de la place que peuvent trouver des populations moins aisées dans un tel contexte.

En termes de politique sociale et de projet de développement, cela pose question. En ce qui concerne les trois populations étudiées, cela se reflète à différents niveaux comme on le verra par la suite. Mais on peut faire l'hypothèse générale que les personnes en difficulté dans ces trois communes courent un risque accru d'isolement du fait de cette urbanisation. Les mécanismes à l'oeuvre sont différents pour les jeunes, pour les femmes et pour les familles mono parentales, mais dans chaque cas on peut penser que cela a une importance.

Commune, territoire et groupes en difficulté

Néanmoins, de manière générale, le territoire de Cuestas n'est pas un espace ni marginalisé ni où la marginalisation classique (chômage) est importante. La proximité du Luxembourg d'un côté, la présence d'un réseau de petites entreprises locales de l'autre fonr que les taux de chômage sont parmi les plus bas de la Région Wallonne. Par ailleurs les niveaux de revenu semblent élevés et la qualité de l'habitat en témoigne. Nous ne trouvons donc pas dans une situation de crise sociale qui affecterait une fraction importante de la population.

Dans un tel contexte de prospérité relative, la question de la précarité ou de l'exclusion se pose donc autrement : elle concerne plutôt des catégories (peu nombreuses) de gens qui, à un moment donné de leur vie, sont affectés par des processus de désinsertion. Ceci peut concerner des femmes surtout dans des situations de divorce, des jeunes qui connaissent des problèmes d'insertion sociale (scolaire, souvent), ou des personnes affectées par des problèmes de surendettement par exemple. On aurait donc plus souvent affaire à des formes de précarisation qui sont moins liées à des statuts sociaux ou des inégalités sociales qu'à des formes de précarisation qui résultent d' »accidents » de parcours que les personnes n'ont pas les moyens de surmonter. On aurait alors affaire plutôt à des personnes qui ne trouvent pas les ressources nécessaires pour surmonter des difficultés ou des crises qui en elles-mêmes ne sont pas « anormales » ou typiques d'un état de marginalité. Nous aurions alors affaire à des processus de précarisation spécifiques : ils touchent moins des populations marginalisées par leur situation sociale et économique que des groupes relativement bien dotés mais mis en difficulté par des évènements qui font rupture dans l'équilibre des ressources. Le risque de précarisation se situe alors dans la difficulté à restructurer les ressources : retrouver un logement, retrouver un emploi, retrouver une relation de couple ou restaurer un climat familial…Dans cette optique[1], il faut réinterroger le processus d'urbanisation que nous mettons en évidence ici.

Ce processus d'urbanisation nous semble avoir des effets généraux qu'il faut avoir à l'esprit. Un premier effet important consiste en ce que ces communes sont des lieux où la mobilité s'accroît et ce sont des lieux d'accession à la propriété. Tendanciellement s'y installent donc des couples avec un ou souvent deux revenus et avec des enfants relativement jeunes. Dans le contexte qui est le nôtre, on voit bien alors que le type de précarisation qui est le plus vraisemblable est lié soit à la rupture du lien famille/logement d'un côté, ou celui d'une mauvaise insertion des jeunes dans le milieu scolaire. La question de la précarisation est alors celle de l'accès aux ressources permettant de surmonter de telles crises.

[1] Il faut bien prendre attention au fait que certaines catégories, notamment les personnes âgées, n'ont pa été étudiées. Certains groupes spécifiques pourraient connaître des processus de précarisation. Ainsi l'enquête menée auprès des institutions d'aide sociale (CPAS) tend à indiquer qu'il existe aussi des problèmes de réinsertion de chômeurs âgés ou des problèmes d'insertion professionnelle pour des personnes peu qualifiées.

Un second effet important, lisible dans nombre d'entretiens réalisés, est que la résidence rurale est avant tout orientée par des valeurs de quiétude, de cadre de vie, de tranquillité qui confèrent à la maison individuelle et à son environnement un rôle central. L'autonomie semble très valorisée. Le village n'est plus nécessairement un espace de vie sociale très important pour nombre d'habitants et surtout pour les nouveaux venus. La commune reste une entité significative en termes de services offerts (privés et publics) en particulier pour les enfants, mais elle n'est pas non plus nécessairement un espace de vie. Les loisirs se passent souvent ailleurs, tout comme une série d'activités quotidiennes (les courses, les démarches administratives, l'école pour les adolescents). Et la commune ne semble pas être un lieu fort d'investissement dans la vie sociale. Ce phénomène a deux effets importants : d'une part il y a une demande adressée aux communes d'intervenir (en termes de services) en direction des populations qui sont les plus « attachées » au lieu (les enfants, les personnes âgées) mais il y a peu d'investissement dans la vie sociale locale.

Ce constat, qui serait sans doute à nuancer selon les villages, pose néanmoins la question de savoir quelle est l'unité pertinente d'intervention de l'action sociale dans cette région. Si on ajoute que les trois communes n'ont pas de tradition visible de coopération, que surtout Meix devant Virton est plus tourné vers Virton, la pertinence d'une action « territoriale » se pose. On notera par exemple qu'une initiative comme Losange n'est pas définie par un territoire. Dès lors on peut se demander si le village / la commune / le territoire de Cuestas sont des entités pertinentes pour les actions à mener. On y reviendra dans les conclusions.

La question de la précarisation ou des risques de précarisation dans ce type d'espace peut alors se formuler comme suit.

Le cadre social du village et de la commune constitue-t-il un facteur positif ou négatif dans ces phénomènes de précarisation ? Pour bien poser ce problème, il faut envisager deux types de processus :

- soit le cadre rural est encore marqué (forte interconnaissance, liens de solidarité familiale et sociale, normes spécifiques de vie) et il constitue un espace de soutien face aux difficultés si celles-ci sont acceptées et prises en charge par les réseaux de relation (familiale et locale) ;

- soit le cadre rural constitue un facteur d'exclusion si les difficultés et les comportements qui y sont associés ne sont pas acceptées (stigmatisation) et/ou si les réseaux de relation ne se mobilisent pas pour y faire face ; il reste alors aux personnes concernées à émigrer pour trouver dans un anonymat (urbain) d'autres possibilités.

Pour illustrer ces deux processus typiques on peut par exemple évoquer le cas des jeunes en difficulté scolaire et./ou d'insertion professionnelle : dans le premier cas leurs difficultés seront acceptée et ces jeunes trouveront à s'insérer via les réseaux sociaux, ils trouveront quand même un emploi local, dans le second cas ils seront au contraire mis à l'écart et trouveront peut-être encore plus difficilement à s'insérer qu'en milieu urbain où l'anonymat relatif et la mobilité leur permettraient de trouver de nouveaux réseaux de relation.

A l'inverse le processus d'urbanisation s'il distend les relations d'interconnaissance et de solidarité locales peut avoir pour effet :

- soit de diminuer les effets de stigmatisation parce qu'il n'existe plus de norme locale ni de pression sociale, mais il risque alors de provoquer un isolement fort dans des communes rurales où il existe peu de possibilités de formation ou de rencontre ;

- soit de diminuer les relations de solidarité ce qui risque d'handicaper ceux qui ne peuvent aller chercher des appuis ailleurs, faute de mobilité ou de moyens et /ou de volonté d'aller s'installer ailleurs.

On voit alors que le processus d'urbanisation pourrait très bien à la fois créer les conditions de ces risques de précarisation et créer les conditions d'un passage de plus en plus fréquent à des processus d'isolement social de ces personnes en difficulté.

Bien que les enquêtes menées ne permettent pas de répondre de manière univoque à ces questions, nous pensons avoir un certain nombre d'indices pour valider ce scénario.

Insistons pour conclure cette partie introductive que le fait que l'action sociale peut agri de deux manières face à de tels processus de précarisation : d'une part en fournissant des ressources adaptées aux besoins des personnes concernées, d'autre part en agissant sur les réseaux sociaux qui sont porteurs des normes sociales. Le premier type d'action peut par exemple consister en des aides financières, des soutiens à la formation, etc. sachant qu'une aide peut aussi consister à donner aux individus un accès plus facile à des institutions ou réseaux hors de l'espace local. Le second type d'action consiste à créer des conditions d'environnement social plus favorable aux personnes précarisées ou en difficulté : c'est par exemple ce qu'un club de jeunes peut faire s'il se soucie des jeunes en difficulté et leur évite une stigmatisation ou un isolement. Nous reviendrons sur ceci[2] en suggérant des pistes d'action.

2. Synthèse des trois thématiques

Les trois thématiques envisagées par la commande d'étude ont été explorées par des stratégies différentes. Néanmoins elles se complètent sur certains points comme on l'a vu du fait que les femmes parlent des jeunes, les jeunes des familles, etc.

Femmes en milieu rural

L'enquête menée auprès d'une quarantaine de femmes d'âge moyen (25-45) visait surtout à identifier les problèmes spécifiques des femmes en âge à la fois de travailler et d'avoir une vie de famille avec enfants. En partageant l'échantillon entre femmes au travail et femmes sans emploi, on cherchait à identifier les problèmes éventuels d'accès à l'emploi ou à la formation. On ne s'intéressait donc pas ici à une population précarisée et il n'y avait donc pas à attendre de résultats sur la précarisation en tant que telle. Par contre la question des services, des loisirs, des enfants, de la mobilité peuvent être approchés.

Quelques constats nous semblent importants à relever des données recueillies.

1. Dans le contexte de relative prospérité de la région, la résidence rurale est vécue très majoritairement comme un choix qui permet d'accéder à ou de conserver un cadre de vie agréable, et souvent aussi une proximité avec la famille (à qui on a souvent recours en cas de besoin). Ce choix a une conséquence évidente en termes de mobilité, à savoir la disposition nécessaire d'une seconde voiture (laquelle est aussi fréquente chez les femmes sans emploi), mais cela ne semble pas vécu, très majoritairement, comme une charge excessive. Même si de nombreuses femmes regrettent le manque de commerce local ou de services de proximité, les coûts de la mobilité sont assumés et considérés comme normaux. Cette mobilité assumée a un corollaire c'est que la mobilité est effective, que le village est un lieu parmi d'autres, que les loisirs sont souvent pris ailleurs, qu'on peut souvent choisir l'école de l'enfant… Cette

[2] Pour ceci on peut s'appuyer sur les schémas issus des entetiens avec les institutions d'aide sociale.

mobilité permet une liberté de choix et l'intégration au lieu n'est pas une priorité surtout pour celles qui sont venues de l'extérieur.

2. Ce même contexte de prospérité semble aussi laisser à la majorité des femmes une liberté de choix en ce qui concerne le travail. La plupart de celles qui ne travaillent pas l'ont choisi. Elles savent que l'emploi impliquerait des contraintes de déplacement mais la plupart estiment accessibles les moyens de trouver un emploi : les moins formées connaissent les institutions qui peuvent les aider ou leur procurer un emploi, les mieux formées détaillent les démarches personnelles à entreprendre pour en trouver un.

Si les femmes sans emploi interrogées ont choisi cet état, il est néamoins ressenti par certaines un norme locale d'emploi car plusieurs d'entre elles relèvent une certaine stigmatisation du chômage. On comprend alors pourquoi ces femmes « à la maison », dont on peut supposer qu'elles disposent de plus de temps, sont encore moins impliquées dans la vie associative que les femmes qui travaillent.

3. Les demandes de ces femmes en matière sociale et culturelle sont typiquement des demandes « familiales » en ce sens que c'est surtout des activités pour les enfants et les jeunes et du soutien aux personnes âgées qui les préoccupent. Ici la question de la mobilité réapparaît comme un besoin pour les jeunes et les vieux.

4. La thématique de l'intégration locale fait-elle apparaître une tension entre ruraux et néo-ruraux ? Il est évident que l'implication locale s'accroît avec l'ancienneté de résidence, mais les questions d'intégration semblent attribuées aux choix des personnes, ce qui dénote une norme sociale de liberté de choix plus qu'une norme de participation. L'arrivée de nouvelles populations est néanmoins évaluée de manière ambiguë puisqu'en même temps on craint un peu l'invasion d'étrangers et qu'on souhaite cette arrivée pour que les villages ne meurent pas.

Ces constats assez généraux dénotent bien le caractère de plus en plus « périurbain » de ce territoire qui conserve une vie sociale relativement vivante mais essentiellement axée sur les loisirs et la sociabilité de bon voisinage. La priorité est mise sur le cadre de vie, la maison, la famille et l'autonomie individuelle et la localité n'est plus l'objet d'un fort investissement. Les demandes concernent principalement les enfants, les jeunes et les personnes âgées en termes de services collectifs.

Tous ces constats indiquent à notre avis que le territoire de Cuestas n'est pas l'objet de phénomènes significatifs de précarisation de certaines couches sociales ou de certains espaces. Il n'est pas ressenti comme lieu à problèmes et les localités ne font pas l'objet d'un investissement fort dans la vie locale: il y a donc peu de ressort apparent pour une action collective dans le domaine social.

Familles monoparentales

Nous disposons sur ce thème à la fois de données quantifiées résultant d'une enquête postale et de données qualitatives issues de quelques entretiens approfondis.

Le premier constat important à faire est que la catégorie « famille mono parentale » n'est pas une catégorie pertinente en elle-même. Si on la prend comme une catégorie juridique elle renvoie à un état de droit qui ne correspond pas toujours aux situations réelles dans la mesure où les recompositions des couples, des ménages et des familles se font indépendamment. Ce qui apparaît par contre ce sont deux choses :

- les situations de crise (généralement de divorce) placent un certain nombre de personnes dans des situations difficiles, voire précaires dont la durée est variable mais qui sont fortement déstructurantes ;
- les divorces comportent des conséquences importantes sur les rapports entre générations et sur les devenirs des enfants. Ceci sera d'ailleurs confirmé par les enquêtes auprès des jeunes et par certains interlocuteurs des services sociaux.

De manière générale on peut dire que c'est souvent le cumul de différents problèmes qui s'enchaînent qui est le principal facteur de précarisation. Le divorce conduit à chercher un nouveau logement lequel grève le budget, le déménagement prive de certaines relations et soutiens mais n'évite pas toujours la stigmatisation ; si s'ajoute un problème d'emploi ou des difficultés relationnelles ou scolaires avec des enfants perturbés par la situation, on entre progressivement dans une spirale de précarisation qui paraît difficilement avouable. L'accès à l'emploi peut encore être rendu difficile par la faiblesse des revenus et/ou une résidence où manquent les moyens de communication. De même le surendettement peut encore aggraver de telles situations.

Si les divorces concernent probablement toutes les couches sociales, il est important de noter que de tels processus de précarisation sont évidemment d'autant plus importants que les personnes disposent de peu de ressources qu'elles soient financières, éducatives (qualification) ou relationnelles.

Ces situations de crise comportent une dimension psycho affective forte. L'estime de soi est aussi diminuée et les réseaux relationnels (familiaux ou autres) jouent un rôle important. Par ailleurs l'insertion « locale » est souvent faible soit du fait de la stigmatisation de ces situations, soit du fait des déménagements auxquels les ruptures donnent lieu. Il en résulte souvent un repli sur soi, sur le ménager quotidien qui affaiblite encore plus les personnes.

Les familles monoparentales ne constituent pas vraiment un public spécifique mais les situations de rupture conjugale et familiale sont des situations qui demandent une intervention spécifique.

Jeunes et marginalisation

Nous avons posé le problème des jeunes comme un problème de désocialisation. Les difficultés relationnelles pendant l'adolescence ne sont en soi pas un problème, c'est même quelque chose de normal dans la conception qu'on se fait de la constitution d'un sujet adulte. Par contre ce qu'on observe c'est que pour un certain nombre de jeunes les problèmes se cumulent et finissent par les isoler non seulement par rapport à l'école, mais aussi par rapport aux autres jeunes et par rapport aux institutions en général.

On peut poser ceci comme un problème de communication. Ceci peut se voir notamment dans la perception des problèmes de drogue ou d'alcool qui ne paraissent pas très significatifs pour les jeunes alors qu'ils occupent une place non négligeable dans les discours tenus sur les jeunes et dans les discours tenus aux jeunes.

Il nous semble important de constater que la confiance en soi constitue la question qui mobilise le plus l'attention des jeunes. Ils sont une majorité à penser que c'est un problème

important et toujours plus nombreux à l'estimer qu'en ce qui concerne des problèmes scolaires, de dogue ou d'alcool…

C'est donc peut-être le biais par lequel il faut aborder la question des jeunes.

Les activités sociales (clubs, mouvements de jeunesse et à un moindre degré le sport) n'apparaissent pas spontanément comme un recours : il faut donc soit réorienter ces activités vers les jeunes désocialisés, soit trouver d'autres biais. Pour autant qu'on puisse en juger, l'activité de Losange semble avoir des effets de resocialisation positifs. Le public qui a répondu, parmi ceux qui ont fréquenté Losange, est à la fois plus nombreux que la moyenne à reconnaître des difficultés pour les jeunes, mais il se retrouve aussi actif (sinon plus) que la moyenne des jeunes dans les activités associatives.

Le fait que l'école n'apparaisse pas comme un recours pour les jeunes en cas de difficulté pose aussi question. On peut se demander si des activités de resocialisation par le biais de l'école pourrait avoir un sens. Il nous paraît en tout cas problématique que seul l'enseignement spécial puisse constituer un milieu scolaire de resocialisation des jeunes en difficulté.

Enfin le village n'est pas nécessairement non plus le milieu le plus accueillant pour ces jeunes. On peut se demander si le contexte régional de l'urbanisation n'accentue pas ces phénomènes de désocialisation du fait que l'anonymat et l'hétérogénéité de la population rend moins le milieu tolérant aux écarts des comportements des jeunes par rapport aux normes. Rien, dans nos données d'enquête, ne permet de le confirmer mais quelques témoins privilégiés ont évoqué cette hypothèse.

3. Conclusions transversales aux trois thématiques

Loisirs et activités des adolescents

Les activités extra scolaires pour les enfants, l'accès à un service garde (même occasionnel) sont très importantes pour les femmes qui travaillent mais aussi pour les femmes seules qui ont besoin de temps et d'occasion de reconstituer un réseau de relations.

Les possibilités de loisir et d'activités pour les enfants et les adolescents constituent un problème transversal qui mérite une action particulière. En effet ils sont ressentis par les jeunes comme un manque, et encore pus par les jeunes connaissant des problèmes d'insertions scolaire ou de relations familiales.

Sue base de l'enquête et des témoignages recueillis, il n'est pas automatique que des activités de loisir locales (genre club de jeunes, ou clubs sportifs) constituent en eux-mêmes des solutions. Ils peuvent en effet constituer des espaces relationnels pour les jeunes mais ils peuvent aussi stigmatiser les jeunes à problèmes si l'intégration n'est pas dans leurs préoccupations.

L'action d'une association comme Losange constitue une partie importante de la réponse dans la mesure où l'enquêt a vérifié que leur intervention personnalisée, en dehors du contexte local, donne les moyens aux jeunes de retrouver confiance en soi à partir de quoi ils peuvent de nouveau s'engager dans des activités collectives.

Mobilité

La mobilité constitue un problème difficile et important dans ce contexte de péri urbanisation. Il est difficile parce qu'il est clair que la norme de la deuxième voiture est une norme dominante dont les coûts sont acceptés par la majeure partie des ménages. Les demandes concernent par conséquent ceux dont on sait qu'ils n'ont pas les moyens économiques ou sociaux de cette solution : les jeunes, les personnes âgées et, bien que cela ne soit pas mentionné dans les enquêtes, les personnes fragilisées par une perte d'emploi, un divorce … Ce problème pourrait être aggravé du fait que le coût du logement tend à repousser les personnes les moins favorisées vers des espaces encore plus à l'écart des moyens de communication.

Ruralité

Les relations entre ruraux et néo-ruraux ne sont pas en elles-mêmes un problème. Elles ont en fait deux dimensions :

- D'une part l'arrivée de nouveaux habitants est généralement acceptée dans la perspective de garder des villages vivants et pourvu que les normes de sociabilité soient respectées (bon voisinage et participation aux événements locaux) : la norme semble être celle de la bonne volonté individuelle à s'intégrer ; les situations peuvent probablement varier très fort d'un quartier ou d'un village à l'autre.
- D'autre part la sociabilité locale comporte aussi des normes sociales qui rendent peut-être plus difficile l'intégration de tous ceux qui (jeunes, divorcés, etc) ne sont pas conformes aux normes sociales. Il nous semble en conséquence qu'il ne faut pas exagérer les conflits entre ruraux et néo-ruraux et donc surestimer les problèmes d'intégration sociale. Mais il na faut pas non plus surestimer la capacité de la vie locale à intégrer positivement les groupes ou les personnes en difficulté.

Par conséquent il nous paraît important de ce point de vue de constituer plutôt des réseaux de soutien et d'initiative qui ne sont pas de dimension strictement locales. La question est est de savoir si le territoire de Cuestas peut être l'entité où se constituerait un tel réseau.

Différenciation sociale et spatiale du territoire

Une dernière remarque doit être faite pour insister sur le fait que le territoire de Cuestas n'est pas un territoire homogène. En particulier la commune de meix-devant-Virton conaît une situation particulière : plus isolée, plus tournée vers Virton, plus homogène socialement, moins accessible, cette commune conserve encore une vie sociale plus traditionnelle où jouent certains rapports de solidarité locale mais où la différence est peut-être moins facilement acceptée.

Mais cette différence recouvre probablement des différences tout aussi importantes entre les quartiers te les villages des différentes communes. L'action de Cuestas ne peut pas ne pas prendre en compte les différentes ambiances sociales des entités de vie du territoire. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne les jeunes à qui il faut offrir des possibilités de mobilité dans le territoire et avec l'extérieur.

C'ets la raison pour laquelle dans nos proposition nous plaiderons plusieurs fois pour la constitution de réseaux d'acteurs du territoire et non d'actions locales. A cet égard par exemple une coordination de l'action des différents clubs de jeunes devrait être envisagée.

4. Propositions de pistes d'action dans le cadre de Cuestas

Comme annoncé plus haut nous distinguons des propositions qui portent sur l'apport de ressources aux personnes en risque de précarisation et des propositions quant à la création d'une environnement social favorable. Nous insisterons en particulier sur la dimension territoriale dans laquelle il serait souhaitable d'envisager ces actions.

1. Proposition quant à l'apport de ressources

11. Un service de soutien aux familles en crise

La dimension strictement locale est ici à éviter. Il s'agirait de fournir, principalement aux femmes en difficulté, des occasions de retrouver confiance et des moyens de gérer des problèmes quotidiens. Un tel service devrait être organisé à l'échelle du territoire (au moins) et devrait établir un partenariat avec les CPAS et les ALE. Il ne nous semble pas pertinent de l'articuler sur la notion de familles mono parentales mais plutôt sur les problèmes de vie familiale.

12. Des activités pour les jeunes en difficulté scolaire ou d'insertion.

Le soutien à apporter doit viser à traiter d'abord les problèmes relationnels des jeunes puisque c'est sous cette forme que leurs questions sont formulées. L'activité actuelle de Losange correspond bien à ce besoin. Le fait que son activité ne soit pas localisée et qu'elle s'articule sur des projets collectifs est très positif pour éviter toute stigmatisation des jeunes. Peut-être un intérêt plus grand de la part les clubs de jeunes, de sport, ou des activités de vacances pourrait elle prolonger cette action de manière à rencontrer la demande des jeunes de rertouver confiance en eux.

13. Insérer l'action sociale dans les autres projets de Cuestas.

Les autres projets de Cuestas constituent des opportunités de proposer des formes d'insertion aussi bien aux femmes qu'aux jeunes, spécialement en matière d'insertion professionnelle. Il ets donc important de sensibiliser les autres groupes de travail de Cuestas à cette dimension d'intégration sociale.

14. Développer des activités de services et y employer des personnes en difficulté.

En particulier les ALE et le système des chèques-services devrait être développé de manière à la fois à répondre à des besoins sociaux (garde d'enfants, mobilité) et à fournir des possibilités d'emploi local à des personnes fragilisées.

15. Développer un réseau d'entraide

En matière de mobilité, de garde d'enfants, d'activités récréatives, de soutien ponctuel à des personnes en difficulté, il serait judicieux d'étudier la possibilité de développer unréseau d'entraide à travers tout le territoire. Nous pensons par exemple à un système de garde occasionnelle d'enfants, ou de « service de mobilité » qui pourrait fonctionner su un mode mi-bénévole, mi-professionnel.

16. Développer un réseau des acteurs de l'aide sociale.

La mise en réseau des différents acteurs de l'aide sociale constitue un défi si on veut prendre en compte les différents besoins des personnes en difficulté. Il s'agit de développer une communication entre les acteurs de manière à ce que toute situation puisse trouver un répertoire de réponses adaptés. Cuestas pourrait constituer à titre expérimental un tel liue de

rencontre où s'échangeraient des informations sur les cas et les opportunités offertes par chacun des acteurs.

2. Propositions quant à l'environnement social

Les propositions suivantes ne visent pas spécialement des services aux personnes en difficulté mais plutôt le développement d'activités et de services qui amélioreraient le contexte social ou préviendraient les crises.

21. Des services destinés aux enfants et adolescents.

En ce qui concerne les enfants il s'agit surtout d'aider les familles à s'en occuper dans un contexte où les contraintes de travail et de distance sont importantes.

En ce qui concerne les adolescents (jeunes) c'est surtout d'activités où les jeunes seront reconnus qui nous paraît importante (voir ci-dessous point 24).

22. S'attaquer au problème de la mobilité.

23. Etablir des partenariats avec des services sociaux « régionaux » pour traiter de manière plus globale les situations de crise individuelle.

24. Développer des activités de resocialisation

Le risque de désocialisation de catégories de jeunes qui cumulent des difficultés familiales et scolaires, mais aussi d'insertion sociale devrait donner lieu à un programme général de mise sur pied d'activités visant spécifiquement ces publics. Cela ne semble pouvoir se faire que dans un cadre extra-solaire.

25. Lutter contre l'endettement.

Des initiatives ne pourraient-elles être prises par les communes en direction des institutions de crédit ?

Université de Liège

Département Sciences et Gestion de l' Environnement

Unité Socio Economie Environnement et Développement

Précarisation en milieu rural

Rapport d'étude

Annexe 1

CUESTAS

Groupe de Travail « Aide aux choix de vie »

Arlon, juillet 2004

Annexe 1

Résultats des entretiens avec les institutions d'aide sociale

Le point de vue des institutions

Le CPAS d'Etalle

Les données chiffrées :

Pour la période de 2003, *3 dossiers* ont été ouverts en demande de *revenu d'insertion* (anciennement « minimex »). Ces trois dossiers concernent des mères élevant seules leurs enfants.

Une vingtaine de personnes bénéficient, *à leur demande*, d'une *gestion budgétaire*.

La majeure partie du travail concerne la *prise en charge des réfu*giés (30 au total pour la période considérée). En effet, si l'accueil des demandeurs d'asile ainsi que la politique d'asile relèvent de la compétence de l'Etat fédéral, il revient, en guise d'attribution aux CPAS des communes, de garantir à ces personnes une dignité d'existence au travers de l'octroi d'un logement et d'une aide sociale jusqu'à l'issue de la procédure d'asile. Un programme de répartition détermine la capacité totale d'accueil de ces personnes pour une commune en fonction d'une série de critères préalablement définis tels que le nombre de personnes à charge du CPAS ou le nombre d'habitants.

Les problématiques rencontrées et leurs évolutions dans le temps :

♦ Les conflits familiaux et la rupture des liens entre les générations contraint un nombre grandissant de jeunes à faire appel au service social pour pallier aux problèmes financiers et de logement qui en résultent. Ce nombre s'est avéré relativement important pour la tranche des 18-20 ans au cours de la période faisant suite au congés scolaires d'août et septembre 2003.

Face à ces difficultés ; en vertu de l'obligation alimentaire et du principe de solidarité qui doit prévaloir entre les membres d'une même famille, la principale action du centre sera dans un premier temps de veiller à ce que le jeune puisse entrer en contact avec un avocat afin de recouvrer ses droits face à ses débiteurs d'aliments.

Les dossiers ouverts concernant le public « jeune » ont pour caractéristique de ne pas s'échelonner dans le temps dans la mesure où nombres d'entre eux ont pour principale motivation de créer par eux-mêmes les conditions d'un possible changement.

Toutefois, s'ils cherchent majoritairement à trouver des solutions, ils n'en demeurent pas moins fortement demandeurs d'un *suivi psychologique*. Témoigner de leur vécu et mettre des mots sur leurs difficultés présentes sont aux nombres de leurs principales attentes exprimées.

♦ Le surendettement est à l'origine d'une *marginalisation croissante* de la population. Ce phénomène trouve à la fois ses racines dans les facilités quant aux conditions d'accès au crédit à la consommation mais également dans un mouvement de société qui tend à banaliser et surtout à diversifier le rôle social du crédit.

Celui-ci avait été initialement conçu pour permettre et garantir à tout un chacun le droit à acquérir des biens à priori inaccessibles (logement et voiture), or on constate à l'heure actuelle qu'il concerne un panel de biens bien plus larges et variés.

Les particularités des demandes :

On remarque à la lumière des données précédemment évoquées que les aides ponctuelles prennent le pas sur les besoins en terme de revenu d'insertion (20 dossiers contre 3 pour l'année écoulée).

Afin de mieux appréhender cette caractéristique, il convient de replacer les demandes dans leurs contextes spatial et temporel :

♦ La proximité du Luxembourg participe de façon implicite à un phénomène que l'on pourrait qualifier « *d'écrémage* » d'une certaine tranche de population. Les personnes les moins favorisées se voyant parfois contraintes de quitter leur lieu de vie en raison des prix élevés du parc locatif privé local.

♦ On ne retrouve sur les communes d'Etalle (et de Tintigny) *aucun logement social*.

♦ L'image d'assistanat qui prévalait dans le champs du social est ici quelque peu révolue dès lors que les demandes émanent le plus souvent de *propriétaires* et de personnes qui sont momentanément confrontées à un *« accident » de parcours*. L'exemple le plus illustratif est le cas de la mère au foyer qui, dépourvue de moyens financiers (revenu du travail ou chômage), se trouve momentanément précarisée en cas de divorce.

Les freins à la réinsertion :

Le manque de *qualification*, le défaut de *choix de formation* pour les femmes ainsi que l'absence de *motivatio*n quant à la construction d'un projet personnel contribuent à jouer en la défaveur d'une réinsertion sociale et/ou professionnelle.

Les projets spécifiques :

A côté du *service de repas* à domicile, un *salon lavoir et repassage* a vu le jour il y a une quinzaine d'années. Deux personnes qui étaient occupées via l'ALE locale sont maintenant engagées dans le cadre d'un contrat de travail mi-temps.

Cette aide aux familles est rétribuée suivant les revenus. Les utilisateurs sont principalement des femmes avec enfants qui, exerçant une activité professionnelle tout comme leur mari, éprouvent quelques difficultés à gérer l'enchevêtrement des différents temps (vie active/vie de famille).

Notons par ailleurs la création toute récente (décembre 2003) d'une *initiative locale d'accueil pour les réfugiés*. Un « genre » de « Petit Château » selon les propos qui m'ont étés tenus.

Les partenariats locaux : (*qui fait quoi avec qui ?).*

La diversité des situations et des personnes, le manque de temps, ainsi que la circonscription des territoires en matière de possibilité d'actions, marginalise le besoin que peut ressentir l'institution quant à la mise en œuvre d'un partenariat plus formalisé ou à tout le moins objectivé.

En raison de cette nécessité d'analyse au « cas par cas », les liens de coopérations vont se nouer ou se distendrent au gré des aléas et des besoins conjoncturels.

« Si dans ma pratique je rencontre des personnes dont les enfants ont des difficultés scolaires, je vais faire appel à l'ASBL Losange. Mais dans ce cas de figure, Losange est plus un OUTIL qu'un partenaire en tant que tel » me rappelait mon interlocuteur.

Le CPAS de Tintigny

Les données chiffrées :

Pour l'année 2003, moins d'une dizaine de demandes ont été formulées en matière de RIS.

La majeure partie des dossiers concerne des isolés : jeunes en stage d'attente ou femmes seules avec enfants qui ne travaillent pas.

Les aides sociales sont à mettre en relation à la problématique du surendettement.

10 à 12 réfugiés ont été pris en charge au cours de l'année écoulée. Ce chiffre est appelé à diminuer en raison de la création toute récente d'une initiative locale d'accueil.

Les problématiques rencontrées et leur évolution dans le temps :

♦ Le surendettement est présenté par les deux assistantes sociales présentes comme un phénomène en constante augmentation. La faiblesse des revenus des personnes cumulée à des taxes importantes, au non paiement des factures, aux divers achats à tempérament ainsi qu'aux « accidents » de parcours (séparation, divorce,etc) contribuent non seulement à faire en sorte que « *l'on est vite en dessous de la ligne* » mais surtout à marquer ces situations du sceau de la durabilité (« *les personnes viennent nous trouver quand elles sont au dernier stade, acculées par les dettes* »). Il est également difficile de mettre en place une gestion financière en raisons des réticences des personnes face à l'intrusion d'un service dans un domaine qui relève exclusivement de la sphère privée.

♦ Les jeunes de moins de 25 ans sont de plus en plus fréquemment amenés à requérir le bénéfice du revenu d'intégration en raison de l'absence de moyen d'existence du à la rupture des liens qui les unissaient avec leurs familles. Ces jeunes sont souvent « de passage » : « *on les garde peu de temps. Ils restent peu sur Tintigny ; ils préfèrent suivrent leurs copains et aller habiter ailleurs ».*

♦ Dans la plupart des cas, les familles monoparentales éprouvent des difficultés à faire valoir leur droit en matière de pension alimentaire. Leur possibilité de réinsertion professionnelle est souvent complexifiée par l'absence de qualification ainsi que le manque de structure de garde d'enfants. Le coût élevé des garderies et les horaires pas toujours compatibles avec la poursuite d'un emploi doivent par ailleurs être épinglés au nombre des problématiques rencontrées par les mères de famille.

♦ La question du logement pose aussi un problème particulier pour les populations les moins favorisées : offre insuffisante, loyers excessifs, absence d'habitation à loyers modérés.

Les partenariats locaux :

Les partenariats entre CPAS sont parfois difficiles à concrétiser de manière formelle en raison de l'absence de temps (personnel occupé à mi-temps) et de la nécessité d'analyser les demandes au « *cas par cas* ».

Des contacts réguliers sont entretenus avec le CDR via les programmes de formations ou les conventions de remise au travail (art 60).

Les projets spécifiques :

♦ Le centre est agrée en médiation de dettes.

♦ Des stages récréatifs sont organisés en collaboration avec les Mutualités Chrétiennes pendant les congés scolaires pour la tranche des enfants de 5 à 12 ans.

♦ Un service de remédiation scolaire (assuré par une assistante sociale – mi-temps) a aussi été crée pour promulguer aux enfants (souvent issus de milieux défavorisés) qui rencontrent des difficultés scolaires un appui dans l'apprentissage et le suivi des matières.

Le CPAS de Meix-devant-Virton

Les données chiffrées et les particularités locales :

♦ Les aides sociales concernent majoritairement les avances sur allocations de chômage et la participation aux garanties locatives.

♦ 22 réfugiés sont pris en charge par le service.

♦ 7 dossiers en demande de RIS ont été ouverts au cours de l'année 2003 :

- 3 chômeurs occupés en art 60.

- 1 isolé.

- 2 cohabitants.

- 1 jeunes de moins de 25 ans, « *absolument pas marginalisé* » qui est toujours à l'école et qui souhaite poursuivre des études dans le supérieur.

« Il y a sûrement des problèmes de drogue mais ce n'est pas vers le CPAS que les gens se tournent. Des permanences avec ODAS ont été organisées une fois par mois mais personne ne vient. Il y a eu des réunions de sensibilisation, les gens ont eu accès aux informations via un « toutes boîtes » mais ce n'est peut être pas non plus la meilleure façon de toucher le public cible ».

♦ La moyenne d'âge des personnes bénéficiaires est de 50 ans. Cette moyenne assez élevée pose des difficultés en terme de réinsertion dans la mesure où à une période d'inactivité relativement longue, vient se surajouter une discontinuité des trajectoires professionnelles individuelles (travail non déclaré, etc).

L'absence de permis de conduire participe aussi parfois à l'isolement des personnes.

Toutefois, les deux assistantes sociales présentes soulignent aussi le fait qu'à la lumière de leurs pratiques, on remarque que la solidarité familiale joue toujours un rôle relativement important en milieu rural.

Les partenariats locaux :

Les liens entre CPAS se tissent de manière ponctuelle selon les besoins du moment et souvent en fonction d'un manque d'information ou de demande de renseignements concernant la législation, etc.

Si cette situation est parfois déplorée (« *ça fait du bien d'avoir des réunions avec d'autres services* »), on remarque dans le même temps qu'il est difficile d'agir contre la contrainte de temps : « *on n'a pas toujours beaucoup de moyens de se rencontrer entre les visites à domicile, la gestion des étrangers, les dossiers à remplir pour la Vierge Noire, etc ».*

Cette contrainte est d'autant plus forte dans les petites communes où en raison du peu de personnel présent, il faut parfois tout prendre en charge par soi même : « *tout le service, ainsi que la secrétaire, le bourgmestre se sont mobiliser à tour de rôle l'année passée pour conduire les enfants aux stages organisés par Tribal-souk ».*

Au niveau local, le CPAS déplore le manque de plaine de jeux et souhaite pouvoir organiser des réunions à thèmes sur des sujets aussi divers que l'environnement, le recyclage ou la consommation, etc.

LEGENDE :

= Représente l'environnement, c'est-à-dire une variable exogène non-analysée mais qui est prise en compte pour l'influence qu'elle exerce sur le système.

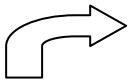

= Représentent un flux (effets produits et/ou conséquences induites, etc) entre deux groupes de variables.

Les signes + ou – représentent quant à eux un effet ou un renforcement positif ou négatif.

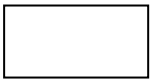

= Les variables.

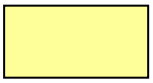

= Les objectifs, la visée et les missions des CPAS.

= Le phénomène.

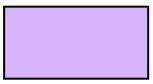

= Les variables qui concernent particulièrement les familles monoparentales.

Le vert représente le public jeune.

Certaines variables sont bicolores de façon à montrer leur appartenance aux deux groupes.

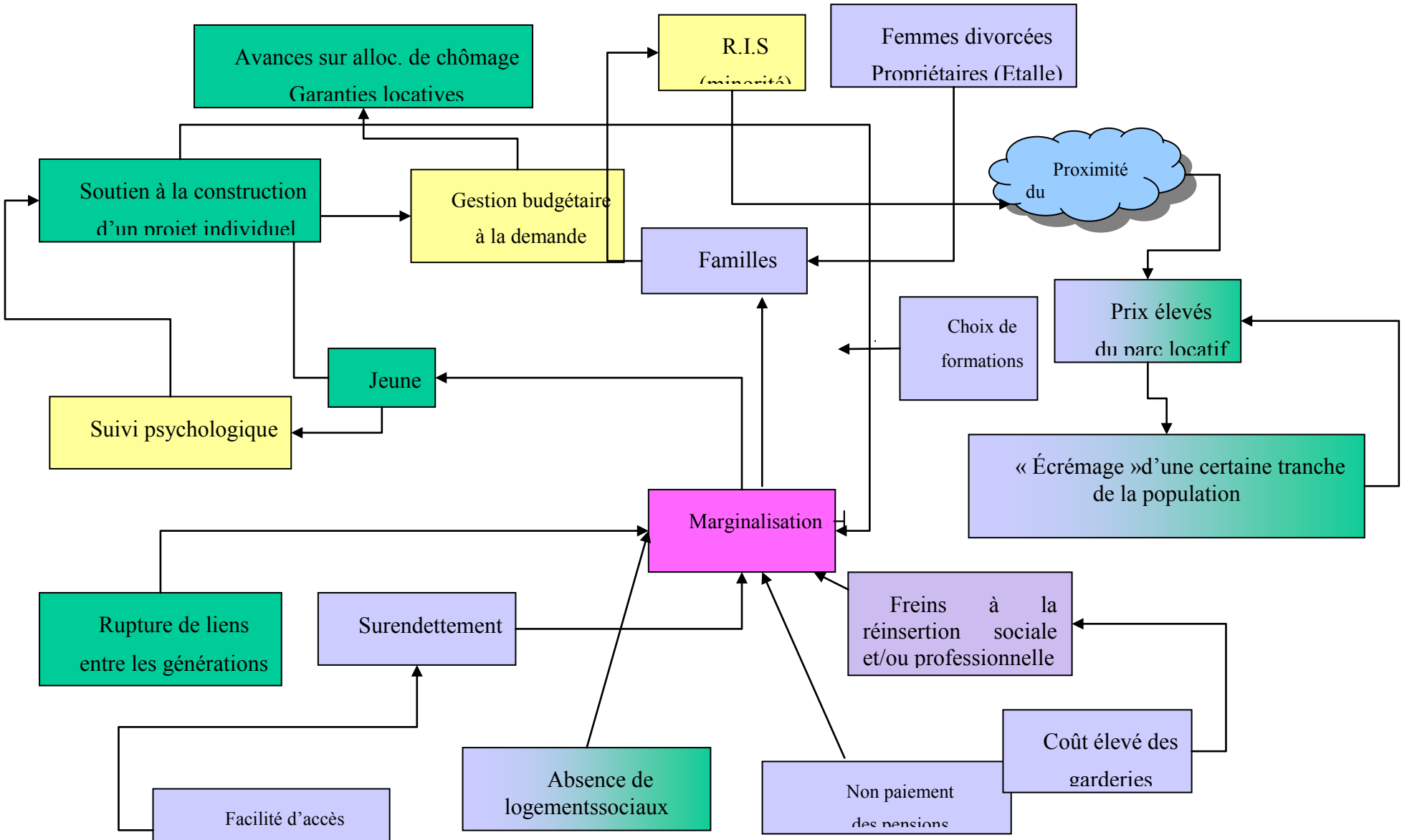
Avances sur alloc. de chômage
Garanties locatives
R.I.S
(minorité)
Femmes divorcées
Propriétaires (Etalle)
Soutien à la construction
d'un projet individuel
Gestion budgétaire
à la demande
Proximité
du
Familles
Choix de
formations
Prix élevés
du parc locatif
Jeune
Suivi psychologique
« Écrémage »d'une certaine tranche
de la population
Marginalisation
Rupture de liens
entre les générations
Surendettement
Freins à la
réinsertion sociale
et/ou professionnelle
Absence de
logementssociaux
Non paiement
des pensions
Coût élevé des
garderies
Facilité d'accès
et banalisation du

Les données chiffrées :

Pour pouvoir prétendre au bénéfice de l'ALE, les travailleurs potentiels doivent remplir certaines conditions :

- Emarger au CPAS (RIS).

- Avoir soit 24 mois de chômage dans les 36 derniers mois (pour les moins de 45 ans) ou au moins 6 mois de chômage au cours des 9 derniers mois (pour les plus de 45 ans).

- Avoir un emploi dans le cadre d'un contrat PTP, art 60, etc.

Si ces conditions sont remplies, les prestataires de services bénéficieront d'une rétribution en fonction des heures prestées (+/- 4euros/h avec un max de +/- 180 euros/mois) tout en conservant l'intégralité des allocations et les avantages sociaux liés au statut d'allocataire.

Pour la commune de Tintigny, 26 personnes sur les 49 « chômage de longue durée » ont été occupées pendant la période couvrant l'année 2003.

Pour Etalle, il est avancé le chiffre de 14 pour un total de 50.

La moyenne d'âge de ces personnes oscille aux alentours de la quarantaine et dans la majeure partie des cas, les services offerts ont trait à des activités ménagères ou de jardinage.

Les objectifs généraux et particularités locales :

L'idée générale développée est de mettre en relation un utilisateur en demande de service, qu'il soit employeur du secteur privé, public, province, commune ou autres, avec un prestataire qui accomplit ce service, afin que ce dernier puisse renouer avec le monde du travail et soi amème « *d'affronter les exigences des employeurs* ».

A côté de cet objectif demeure également la visée de revalorisation des personnes dès lors que celles-ci ont à souffrir de n'exercer aucune activité dans une société où « *la dignité passe par le travail* ».

Toutefois, si l'ALE est une opportunité de réinsertion dans le sens où il est difficile parfois de trouver sa place dans le circuit professionnel, il est également souligné dans le même temps que cette expérience se doit d'être la plus courte possible :

« *on ne peux pas rester en ALE car on a toujours à souffrir du regard des autres. On ne trouve pas toujours de gloriole. Je peux parler de mon expérience personnelle ; j'étais comptable et j'étais plus fière en travaillant chez un avocat ».*

« Même si tout travail est noble, je ne souhaiterais pas qu'un jeune de 20 ans fasse des travaux de jardinage car je crois que le dynamisme des personnes doit pouvoir aussi se développer dans d'autres structures. D'ailleurs, les hommes, à un moment ou à un autre, espère toujours pouvoir être engagé via la commune ».

Mon interlocutrice souligne par ailleurs que pour bon nombre de mère qui élèvent seules leurs enfants, la question du travail en l'ALE se pose moins en terme de choix réellement délibéré qu'en

terme de « d'obligation de principe » étant donné le coût élevé des garderies et le peu de places disponibles.

Depuis le 01/03/04, l'Agence Locale ne peut plus inscrire les nouveaux prestataires dans le cadre d'activités relevant de l'aide ménagère à domicile. C'est le nouveau système de titres-services qui a maintenant pour mission de créer et de développer des services et des emplois de proximité afin d'impulser la lutte contre le travail au noir. Celui-ci permet aux particuliers de payer à une entreprise agréée des prestations réalisées à son domicile (nettoyage, repassage, courses, etc) tout en offrant aux prestataires la protection d'un réel contrat d'emploi. Pour ce faire, le cumul de l'activité avec le bénéfice d'allocations ne sera plus possible.

Le Président du CPAS de Tintigny avec qui la collaboration est qualifiée de très bonne essaye de créer sur la commune un tel service d'aides ménagères et de l'agréer en tant qu'entreprise « titres-services ».

Les problématiques rencontrées et leur évolution dans le temps :

Les problèmes rencontrés par les personnes sont accentués par l'interconnaissance qui règne en milieu rural et par l'évolution de la société :

« Il est parfois difficile de vivre à côté de personnes qui travaillent dans des banques au Luxembourg quand soi même, on doit faire face à une situation de chômage. Car en plus des difficultés financières, les enfants souffrent du regard des autres, de voir leurs parents tristes, surtout quand on est une famille monoparentale ».

« Souvent, on entend dire 'oh, ils gagnent 28000Frs au chômage en ne faisant rien', mais que peut-on encore faire avec un tel montant quand on voit le prix des loyers ».

Mon interlocutrice estime également que la classe moyenne actuelle se fracture en deux entités distinctes : la classe des riches et celle des pauvres.

L'ALE de Meix-devant-Virton

Les données chiffrées :

En 2003, 9 personnes sur les 48 inscrites ont participé ou participent à une activité dans le cadre de l'ALE.

Hormis le service de garderie extra-scolaire, les activités ont essentiellement trait à des travaux ménagers ou de jardinage et sont le fait de prestataires âgés d'une quarantaine d'années.

99% de ces personnes sont des femmes divorcées avec enfants à charge.

La catégorie des jeunes est sous représentée. On remarque que sur les 15 jeunes de moins de 25 ans convoqués, seul 2 ou 3 se sont présenté au cours de l'année écoulée. La raison invoquée est l'image peu valorisée de l'ALE.

Les problématiques et particularités locales :

L'existence même d'un tel service est une opportunité pour des personnes fragilisées par un parcours personnel et professionnel difficile : « *le travail n'est pas toujours très bien effectué alors elles seraient vite mises à la porte dans le circuit classique ».*

Cet avantage est encore plus marqué pour les foyers monoparentaux dans la mesure où en raison du coût élevé des garderies, les mères de familles peuvent parfois gagner moins en travaillant qu'en continuant à émarger au chômage alors que l'Agence leur offre la possibilité de moduler leur horaire selon leurs besoins.

Toutefois, instituer le cumul du bénéfice des prestations aux allocations de chômage n'a pas été dénué d'effets pervers dès lors que ce petit plus a dans certains cas mit à mal toute volonté de réinsertion dans la vie professionnelle active.

Cette conséquence se retrouve aussi dans l'absence de motivation quant à un projet de formation :

« on propose des formations en concertation avec le CPAS, les gens disent oui, mais le jour où c'est crée, il n'y a plus personne », « c'est peut-être un problème du à la ruralité, aux mentalités mais aussi aux choix de formations ; le fait que cela soit gratuit ou non. Il est aussi difficile pour l'ALE de prendre en charge ces formations ; déjà parce qu'il faut qu'elles soient au préalable reconnu par l'ONEM ».

La collaboration entre services :

Les contacts entre ALE de la région se font de façon assez régulière même si parfois la faible densité de population contraint les différents services à « *travailler en circuit fermé* » de façon à conserver sur le territoire de leur commune leur propres potentialités en terme de mains d'œuvres disponible.

La nouvelle législation en vigueur risque toutefois de modifier la donne en terme de collaboration inter-services future et d'impulser un processus de regroupement dès lors qu'il sera difficile pour des services de moindre taille de se faire agréer en qualité d'entreprise « titres-services ».

« Dans le cas de Meix, on pourrait engager une personne mais on n'a pas les moyens suffisants pour engager un remplaçant si celle-ci est malade ; or, c'est obligatoire ».

LEGENDE :

= Représente l'environnement, c'est-à-dire une variable exogène non-analysée mais qui est prise en compte pour l'influence qu'elle exerce sur le système.

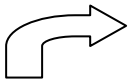

= Représentent un flux (effets produits et/ou conséquences induites, etc) entre deux groupes de variables.

Les signes + ou – représentent quant à eux un effet ou un renforcement positif ou négatif.

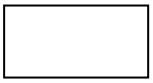

= Les variables.

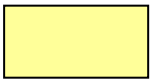

= Les objectifs, la visée et les missions des Agences.

= Les effets pervers du système.

= Les variables qui concernent particulièrement les familles monoparentales

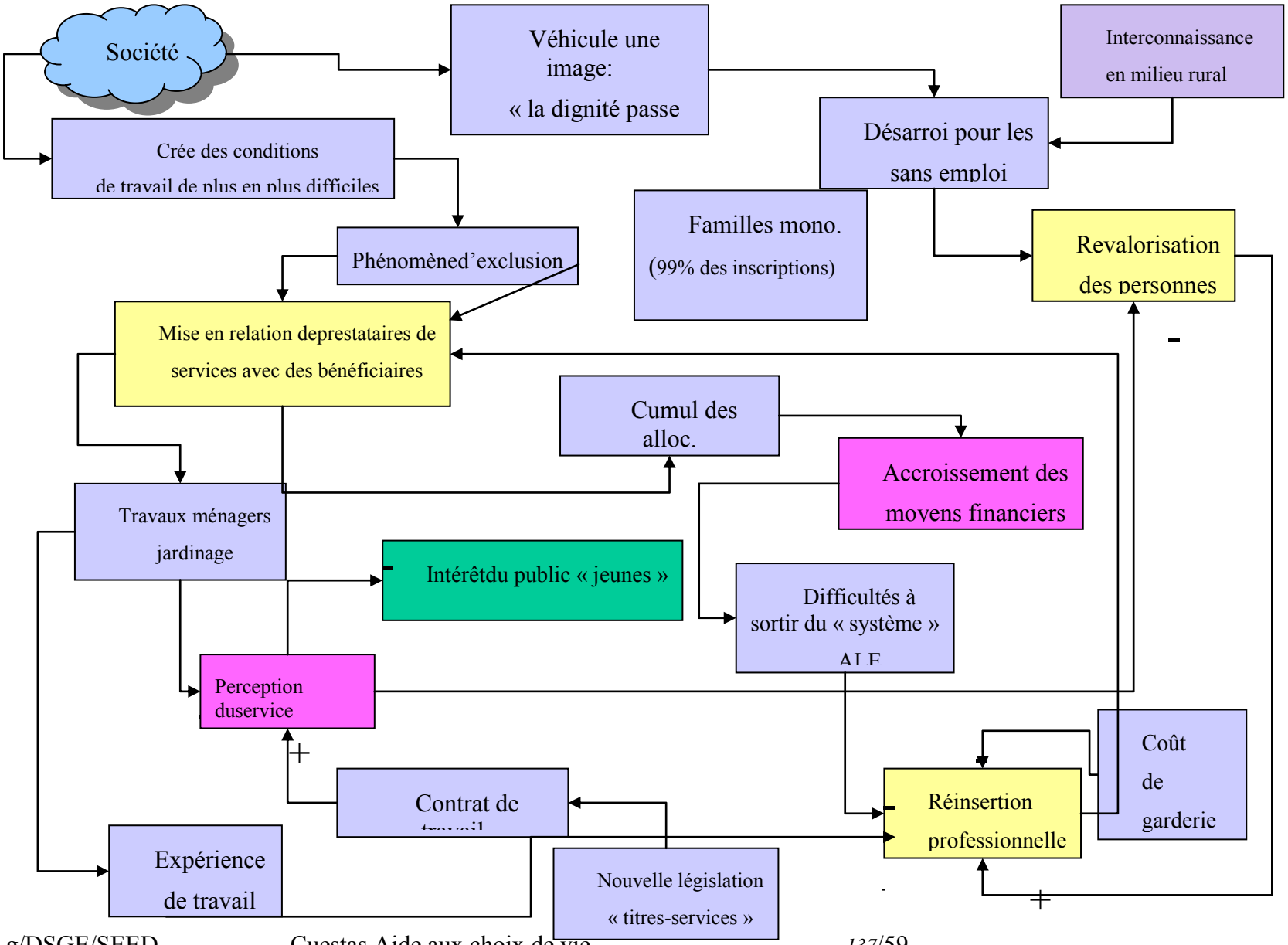
Société
Véhicule une image: « la dignité passe
Interconnaissance en milieu rural
Crée des conditions de travail de plus en plus difficiles
Désarroi pour les sans emploi
Familles mono. (99% des inscriptions)
Phénomèned'exclusion
Revalorisation des personnes
Mise en relation deprestataires de services avec des bénéficiaires
Cumul des alloc.
Accroissement des moyens financiers
Travaux ménagers jardinage
Intérêtdu public « jeunes »
Difficultés à sortir du « système »
Perception duservice
Coût de garderie
Contrat de
Réinsertion professionnelle
Expérience de travail
Nouvelle législation « titres-services »

Les données chiffrées :

♦ L'enseignement spécial se scinde en différents types.

La Communauté française organise, reconnaît et subventionne les types d'enseignements suivants (art 7 Al. 1er) :

1° le type 1 d'enseignement spécialisé adapté aux besoins éducatifs des enfants et des adolescents atteints d'arriération mentale légère ;

2° Le type 2 : arriération mentale modérée à sévère ;

3° Le type 3 : troubles structurels du comportement et de la personnalité ;

4° Le type 4 : déficiences physiques ;

5° Le type 5 : les enfants et adolescents malades et / ou convalescents ;

6° Le type 6 : Les enfants ou adolescents atteints de déficiences visuelles ;

7° Le type 7 : déficiences auditives ;

8° Le type 8 : troubles instrumentaux.

♦ L'école accueille une centaine d'élèves (en majorité des externes) et travaille en partenariat avec les internats de l'IMP « Mes Petits » et « La Providence », L'ISMA et Saint-Benoît.

La visée développée est de donner aux élèves un maximum de moyens pour leur permettre de trouver un emploi ou de réintégrer le circuit de l'enseignement classique. Le pourcentage de réussite est assez significatif étant donné que 80% des étudiants l'année dernière ont obtenu une qualification et que dans les 20% restant, hormis ceux qui ont quitté l'enseignement pour de « *gros problèmes* », la majeure partie a souhaité quitter l'école pour débuter une formation en alternance (CEFA).

♦ La formation dispensée peut être scindée en différents volets :

- L'occupationnel (pour les types 2).

- Les ateliers protégés (type 1 et 2).

- La qualification (type 1 et 3).

- Les services aux personnes : aide polyvalente de collectivité, cuisine, maçonnerie, entretien du bâtiment. Des stages en entreprise sont organisés en parallèle à la formation théorique et pratique.

Les problématiques rencontrées selon les types d'enseignements

Le type 2 représente 10 % de la population totale accueillie. Ce type se compose d'enfants trisomiques ou autistes pour lesquels il est souvent difficile de trouver des endroits de vacances, à prix abordables, pour soulager un peu les familles.

Le type 1 (40%) concerne des élèves limités intellectuellement pour qui « *l'école est un combat* ».

Le type 3 (50%) est composé d'élèves (caractériels) qu'on ne veux plus ailleurs en raison de problèmes de comportement (violence) auxquels vient se surajouter des problèmes familiaux.

Après un suivi au PMS de leur ancienne école, ils arrivent dans l'enseignement spécial en décrochage scolaire, refusent l'école et sont en rébellion face à toute forme de discipline.

Ces élèves sont issus de tous les milieux sociaux : « *avec les parents on va de tout à rien et de rien à tout » ; « il y a les parents dépassés qui appellent au secours ; ceux qui croient bien faire et qui enveniment finalement toutes constructions avec le jeune ; et puis les parents partie prenante du projet ».*

Deux réunions de parents d'élèves sont organisées chaque année mais la philosophie de l'école c'est de dire aux parents : « *la porte est toujours ouverte, venez quand vous voulez* ».

L'évolution dans le temps de ces problématiques :

Le manque de repère est le principal élément évoqué :

Il est difficile pour ces jeunes de trouver leur place dans la vie active étant donné « l'étiquette » de caractériel qu'ils ont à porter avec eux.

La société actuelle a par ailleurs construit un mode de régulation de la déviance tel qu'il n'est plus toléré aucune forme d'écart par rapport à la norme. Or ces « *petits excès qui caractérisaient la jeunesse »* agissaient comme un garde-fou.

« *Si ces jeunes ne peuvent plus faire des bêtises, ils en arrive vite à commettrent de gros excès ou des délits comme le vol. Et finalement la seule alternative qu'ils trouvent, c'est de mettre leur vie en danger par la consommation de drogue ou d'alcool ».*

Les jeunes manquent aussi d'endroits où se retrouver pour discuter de façon à éviter la rue.

♦ 50% des élèves (issus de tous les milieux sociaux) cumulent problématiques scolaires et familiales (violence, rejet de toute forme d'autorité, désintérêt pour l'apprentissage) → importance du soutien aux familles.

♦ La mauvaise image de soi et l'effet d'étiquetage (public caractériel) rendent plus difficile la réinsertion sociale et professionnelle → travail de mise en confiance et de revalorisation nécessaire.

♦ L'absence de repère et le manque de perspective d'avenir conduisent les jeunes à commettrent excès et délits (toxicomanies, vols, etc).

♦ La rue est le seul endroit où les jeunes peuvent se retrouver→ intérêt à la création de structures.

♦ Il est souvent difficile de trouver des endroits de vacances, à prix abordables, pour les enfants trisomiques ou autistes (population de type 2).

Université de Liège

Département Sciences et Gestion de l' Environnement

Unité Socio Economie Environnement et Développement

Précarisation en milieu rural

Rapport d'étude

Annexe 2

CUESTAS

Groupe de Travail « Aide aux choix de vie »

Arlon, juillet 2004

Annexe 2. Résultats détaillés Les familles mono parentales (Natalie Kontis)

1/ L'ENQUÊTE PAR QUESTIONNAIRE (annexe 1 et 2).

1.1/ Le recueil des données

1.1.1/ La méthodologie

Le questionnaire est principalement construit autour des deux types d'interrogations que sont les questions fermées ou semi-fermées.
Les personnes interrogées sont invitées à choisir entre deux positions conceptuellement opposées (oui/non, vrai/faux) en cochant à l'aide d'une croix la réponse adéquate (choix binaire). Il est également demandé aux répondants d'exprimer leur avis au sujet de différents items proposés. La répartition des diverses positions est réalisée selon une échelle ordinale en cinq points. Les catégories d'opinions utilisées correspondent aux positions suivantes : approbation totale, approbation mitigée, indifférence, désapprobation mitigée, désapprobation totale.
Dans le cadre de questions semi-fermées ou fermées, les possibilités de réponses sont fixées à l'avance ce qui permet un gain de temps précieux face aux exigences d'une recherche relativement courte. On peut également épingler au nombre des avantages la facilité d'analyse dans la mesure où les réponses sont prévues et qu'il n'y a donc pas d'ambiguïté possible ou de risque d'écriture illisible. Par ailleurs, ces questions se prête plus aisément au dépouillement et à l'analyse statistique.
Si ces questions présentent le danger de dicter la réponse à l'enquêté puisqu'elles n'offrent nulle autre alternative aux choix proposés, la nuance intervient par le biais du : « Autre …(à préciser) ».

Les questions 2, 3, 8 et 13 recèlent toutefois en leur sein une question ouverte. La réponse n'étant pas prévue, l'interrogé a le loisir de s'exprimer à sa guise. J'ai privilégié ce type de formulation pour deux raisons essentielles, l'une objective et l'autre plus subjective. D'une part, les multiples possibilités de réponses ayant trait à la profession ainsi qu'à l'âge des enfants empêchaient qu'une liste exhaustive puisse figurer sur le questionnaire. D'autre part il me semblait également important de recueillir les réactions spontanées du public de façon à mieux cerner les activités que les personnes voulaient voir se créer, pour elles ou leurs enfants, sur le territoire de leur commune. Un emplacement dans le questionnaire a systématiquement été réservé à cet effet.

Les premières questions font quant à elles référence aux données objectives du public cible de manière à permettre une répartition par commune de résidence, sexe,ou classes d'âge selon les besoins de l'enquête.

Les questions les plus gênantes notamment celles relatives aux causes de la monoparentalité, et aux difficultés éventuellement rencontrées dans l'éducation des enfants (Q 8 et Q 9), sont insérées à la moitié du questionnaire de manière à éviter, autant que faire ce peut, d'indisposer les individus sondés.

Rentrer d'emblée dans l'intimité des personnes dès le début du questionnaire ne manquerait pas en effet d'éveiller craintes et suspicions légitimes et contribuerait peut-être à jeter l'opprobre sur la totalité de l'enquête. Quand bien même les familles seraient toutefois disposées à poursuivre la rédaction du questionnaire, que l'effet n'en serait pas moins dommageable pour la validité de la recherche dès lors qu'elles pourraient être amenées à ne pas répondre en toute sincérité aux questions les plus délicates. Le chercheur travaillerait alors sur des données erronées ce qui aurait pour conséquence non seulement de biaiser les résultats de l'étude mais aussi de fausser les conclusions que l'on pourrait tirer en aval de la démarche.
Placer ce genre de questions en fin de questionnaire poserait aussi selon moi un problème en terme de crédibilité et d'honnêteté du chercheur dans la mesure où il demeurerait toujours le risque de donner à la personne sondée l'impression d'être « flouée » dans sa fonction de participant.

Le questionnaire est anonyme. Il n'est nullement possible d'identifier, par un nom ou une adresse, les familles qui ont apporté leur collaboration à la recherche de façon à contrecarrer au maximum le faible pourcentage de retour qui est généralement imparti à la technique du questionnaire écrit (10 à 20%).
En effet, il importe de garder à l'esprit que tout individu peut avoir une opinion sur une problématique mais que dans le même temps, pour des raisons qui lui sont propres, il refuse de les énoncer. Or, l'enquête par questionnaire oublie parfois que les personnes ont des « réserves d'information », « des faits qui concernent l'individu et dont il entend contrôler l'accès lorsqu'il se trouve en présence d'autrui », selon les termes d'Erving Goffman.[i]
Dans le cas de figure qui nous occupe, le risque de non réponse est de surcroît accentué par le fait de n'avoir été introduit par aucun réseau de relations auprès des sondés.

1.1.1.1/ La technique d'investigation

Les noms et coordonnées des personnes ont été choisis sur la base des listings du registre national fournis par les communes. Les personnes sondées sont invitées à répondre au questionnaire dans les meilleurs délais. Je justifie cette demande dans la lettre d'accompagnement par le peu de temps que nous pouvons consacrer à l'étude (3mois).

1.1.1.2 L'échantillon

Le terme de « famille monoparentale » désigne dans cette enquête la situation où un adulte (homme ou femme); divorcé, veuf ou célibataire, sans conjoint ni cohabitant, vit avec au moins un enfant à charge lui-même non marié et sans enfant.
Quatre critères dans la qualification des familles sont donc pris en compte :
- Le critère juridique qui en définissant la famille par le mariage va considérer les couples non mariés comme relevant de la monoparentalité.
- Le critère démographique qui va appréhender la monoparenté par l'absence de conjoint, de partenaire légal ou de concubin (item « absence de l'autre parent »).

[i] *« Les relations en public », Ed. de Minuit, Paris, 1973.*

- Le critère économique dans le sens où toute personne qui pourvoit à titre principal aux ressources de la famille, sera considérée comme monoparent.
- Le critère subjectif dans la mesure où toute famille qui se définit comme famille monoparentale sera déclarée comme telle (item « choix personnel »).

J'ai toutefois volontairement restreint mon échantillon au chef de ménage dont l'âge des enfants n'excédait pas les 18 ans (début de la vingtaine lorsque ceux-ci sont étudiants) de façon à ce que le questionnaire puisse s'adapter à la diversité des situations et des acteurs.
Au-delà de cette tranche d'âge, même si juridiquement, humainement ou symboliquement on est parents à vie, il m'est apparu que cette notion de parentalité n'a plus la même résonance chez des parents de jeunes adultes. Dès lors, plutôt que d'interroger ces parents sur les rapports qu'ils entretiennent avec leurs enfants il ne serait pas inintéressant, dans le cadre d'une autre étude, d'interpeller les jeunes sur leurs motivations à rester au domicile familiale.

1.2/ et 1.3/ Le traitement des données

190 questionnaires ont été envoyés aux familles…90 m'ont été retournés (47%) et 82 ont été traités.
Un lexique (annexe 3) est joint au présent rapport afin de faciliter la compréhension des données codifiées, encodées dans les tableaux récapitulatifs (données brutes). Ces codes ont été élaborés *à posteriori* de façon à faciliter la prise en compte des questions ouvertes. Ceux-ci reposent sur un inventaire des réponses recueillies débouchant sur des regroupements.

1.2/ Statistique descriptive

L'objectif de cette production de données est de présenter au lecteur une *photographie* la plus précise possible de la quantification et de la qualification de la monoparentalité au sein des trois communes étudiées. L'idée étant de mieux cerner qui sont ces foyers, dans quelle classe d'âge ils se trouvent, quel type d'activités ils exercent et selon quel régime de travail, etc afin de mettre en évidence les particularités ou les éventuelles disparités que l'on peut rencontrer entre ces territoires.

1.3/ Statistique inférentielle

L'objectif de cette production de données doit permettre quant à elle de donner à l'enquête de la perspective, du relief. Elle vise au travers des tableaux croisés à mettre en lumière l'action éventuelle d'un facteur social ou à mieux comprendre l'effet de certains déterminants sociaux. Pour ce faire, ces tableaux croiseront chaque fois deux variables :
- Une variable indépendante qui est censée exercer une action sur le fait observé ;
- et une variable dépendante qui non seulement dépend de l'action de la première mais qui est censée en outre subir les effets de son action.

Appel à des services extérieurs :

- Psychologue indépendant (cité 6 fois).
- Pédopsychiatre (cité 2 fois).
- Neuropsychiatre.
- Service « droit des jeunes ».
- Service pédiatrique d'une clinique.
- Centre de planning familial.
- Centre de guidance (cité 6 fois).
- PMS (cité 11 fois).
- «Centre d'écoute ».
- ONE.
- Losange Fondation (cité 2 fois).
- SAJ (cité 5 fois).
- SPJ.
- Coup de pouce (cité 3 fois).
- Oasis famille.
- « Cours de rattrapage à l'extérieur de l'école ».
- IMP « La Providence » (cité 2 fois).

Commentaires exprimés :

- Mr X, fonctionnaire : « Les gens préfèrent éviter les couples en divorce ! ».

- Mr x, militaire de carrière : « Aucune confiance dans le 'gardiennage' des enfants ». Il y a un comité des fêtes ? *:* « faux mais ce serait profitable ».

- Mme Y, institutrice *:* « Je viens de faire appel au SAJ parce qu'il y a des difficultés lors de l'hébergement secondaire ». Les relations avec mes voisins ne sont jamais difficiles…. « sauf avec mon ex-beau-frère ».

- Mme Y, enseignante : « je souhaite en guise d'activité « un lieu d'accueil pour enfants, par exemple crèche basée sur concept vie sereine (no stress). Un lieu d'accueil pour enfants plus âgés aussi pour permettre aux parents qui travaillent (obligation) de rencontrer des adultes qui prennent le temps de l'écoute et du partage dans une société où l'argent est devenu l'objectif premier !. Bon travail ».

- Mme Y, psychologue : « cette question (activités souhaitées) ne me concerne plus. Mes enfants étant aux études sup., ils ne sont plus guère à la maison. Ils ont leurs activités aussi ailleurs ».

- Mme Y, graphiste-artiste installée sur la commune de Tintigny depuis moins de 5 ans : mes enfants ne sont pas impliqués dans une activité car « nous nous trouvons fort étrangers ». « Les gens m'apparaissent fermés, peu enclins
  à accueillir l'étranger, à dialoguer ; il y a beaucoup de curiosité derrière le rideau ».

- Mme Y, ouvrière dans la restauration : « mon mari a quitté le domicile à la naissance du dernier enfant ». Les enfants ne sont pas impliqués dans une activité… « je travaille et je ne sais pas les conduire aux heures des activités ».

- Mme Y, vendeuse dans une boucherie : concernant les activités organisées et souhaitées : « j'ai essayé, mais les horaires de travail y ont mis fin. Les cours donnés ne correspondaient pas à mes horaires, je ne peux pas demander à la commune de s'adapter à mes horaires que je n'ai qu'à la semaine ». Concernant les modes de garde : « ils sont assez grands, proximité des grands-parents qui rassurent, de toute façon travail du dimanche qui ne permet pas de garderie (concerne aussi mes collègues qui ont du changer de travail pour cela) ».

- Mme Y, secrétaire comptable : concernant les activités extrascolaires : « pas l'activité souhaitée et difficulté pour s'organiser pour le temps ». « A la dernière minute, difficile de trouver quelque chose » (pbl de garde).

- Mme Y, aide sanitaire : « chacun chez soi et les vaches seront bien gardées ».

- Mme Y, graduée au chômage : concernant sa participation à des activités festives sur la commune : « je propose des services de nettoyage pendant la fête du village. Tous les ans, je donne un coup de main mais je n'ai jamais été invitée à leurs réunions ».

- Madame Y, ouvrière d'entretien : « je n'ai pas assez d'argent pour participer à une activité ».

- Madame Y, assistante dentaire : « les activités existent sur la commune mais, problème pour payer et de garde d'enfants pour une activité pour moi ».

- Madame Y, infirmière sociale : « je n'exerce malheureusement plus d'activité professionnelle suite à de gros problèmes de santé » ; « dans ma commune l'aide sociale est nulle, les droits accordés à certaines personnes sont nettement supérieurs comparés à d'autres personnes. Seules les personnes faisant partie des activités mises en place par le bourgmestre : foot, pétanque, vélo, musique, bénéficient d'attentions plus particulières. Le droit des personnes isolées, le respect de celles-ci n'est pas tenu en compte. Je ne me plais pas dans cette commune, j'y reste uniquement parce que j'ai un toit au dessus de ma tête. Si je pouvais vendre mon bien et partir je n'hésiterais pas une minute ! ».

Je suis installée sur la commune depuis plus de 5 ans mais je n'ai « pas eu le choix, mon ex-mari m'à acheté une maison pour ne pas vendre notre maison (lui a gardé notre maison nouvelle et moi, je me suis retrouvée dans une maison à la limite de l'insalubrité) ».

Activités pratiquées :

- Vélo club.
- Quad.
- Danse salsa.
- Gym (cité 3 fois).
- Art martial.
- Chorale.
- Aérobic.
- Cours d'anglais.

Raison(s) de l'installation sur la commune

- Coût moins élevé des locations.
- Revenir dans mon village d'enfance.
- Eloignement familial.
- Déménagement rapide *(« pour cause maison vendue* »).
- Chercher une maison près de l'école et près du père de l'enfant.
- Disponibilité du moment.
- Opportunité d'acheter une maison à prix intéressant.
- pur hasard.
- Un éloignement et un recul de la ville.
- Quitter la famille.
- « J'ai acheté une maison dans cette commune avec mon ex-mari. Maintenant que je suis seule, je vais devoir quitter cette commune pour me rapprocher de ma famille ».

Problèmes de garde :

- Difficulté à trouver quelqu'un de confiance.
- « Gardienne ONE a démissionné ».
- « Pour l'ONE, il n'y a plus de prise en charge après 3 ans ».
- « Problèmes pour les nuits et les week-end ».
- « Pas de famille ».
- « Pas confiance ».
- « On se débrouille ».

Raisons de la non participation des enfants aux activités sur la commune :

- « Les enfants font partie d'activités dans la commune d'Arlon ».
- « L'aînée va à la piscine à Habay ; pas de piscine prévue à l'école sur la commune ».

- « Horaires non compatibles ».
- « Activités sur une autre commune » (cité 4 fois).
- « J'ai pas souvent le temps pour ça ».
- « Pas d'activités intéressantes pour mes enfants ».
- « Ne parviennent pas à se faire accepter, à s'intégrer ».

Activités souhaitées :

- Piscine (cité 2 fois).
- Danse.
- Tennis.
- Salle de sports (cité 2 fois).
- Rattrapage pour les cours.
- Autres activités que « culturelles ».
- Ateliers de rencontre pour échanger des savoirs, activités artistiques, culturelles, ludiques.
- Activités sportives ou ludiques diverses.
- Cinéma style Habay-la-vieille
- Excursion d'un jour.
- Cours d'anglais pour jeunes (cité 2 fois) et cours de conversation pour adultes.
- Salle de jeux pour enfants.
- Cours de cuisine pour adulte.
- Plaine de jeux (cité 4 fois).
- Activités diverses pour ados.
- Yoga.
- Gym.
- Activités nature, écologie.
- Cyber café.
- Théâtre.
- Tennis.
- Peinture sur soie.
- Atelier de bricolage.
- Jeux de cartes pour tous.
- Marche.
- Jeux de société.

1.2./ Statistique descriptive

1.2.1/ Commune de Tintigny

1.2.1.1/ Répartition par sexe
Femmes : 22/29 = **76%**
Hommes : 7/29 = 24%

1.2.1.2/ Situation familiale

Divorcé : 22/29 = 75.86% ≈	**76%**
Veuf : 4/29 = 13.79% ≈	14%
Absence de l'autre parent : 2/29 = 6.89% ≈	7%
Choix personnel : 1/29 : = 3.44% ≈	3%
Total :	100%

↔ 10% de célibataires

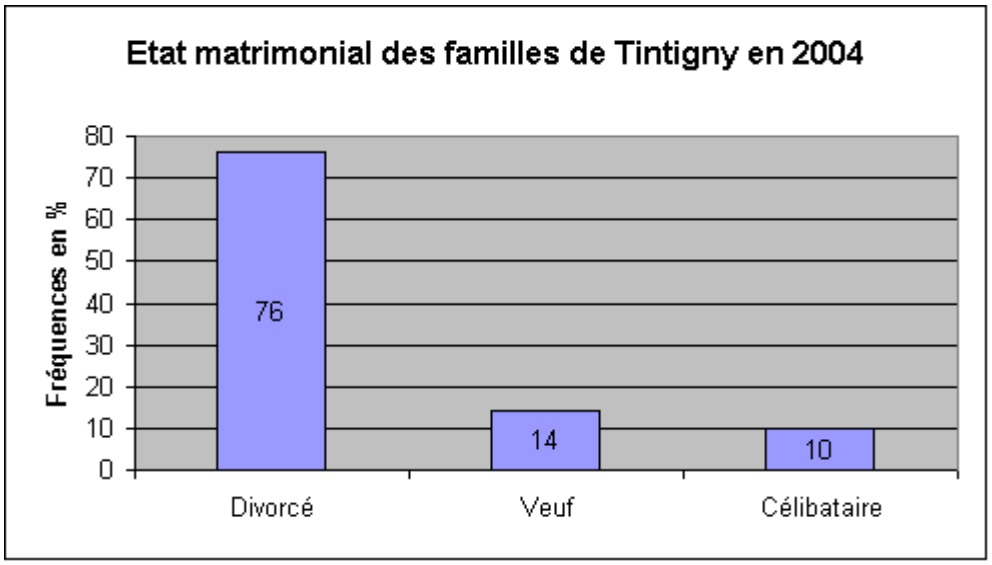

1.2.1.3/ Nombre d'enfants

1 : 7/29 = 24 .13% ≈	24%
2 : 12/29 = 41.37% ≈	**42%**
3 : 9/29 = 31.03% ≈	31%
4 : 0	
5 : 0	
+ de 5 : 1/29 = 3.44% ≈	3%
Total :	100%

Nombre d'enfants par famille (xi)	Fréquences (Ni)
1	7
2	12
3	9
4	0
5 et plus	1
TOTAL	29

- *Mode* : xi qui a la plus grande fréquence.
  = **2**.

- *Moyenne* : ∑ Ni xi / ∑ Ni = 7.1+12.2+9.3+0.4+1.5 / 29
  = 7+24+27+5 / 29 = 63/29 = **2.17**.

- *Médiane* : permet de donner une meilleure idée du « centre » de la distribution. La médiane est le centre de distribution : 50% des valeurs lui sont supérieures et 50% lui sont inférieures = **2**.

1.2.1.4/ Classes d'âge des enfants

[0,3[= 3 = 3/68 = 4.41% ≈ 4%
[3,6[= 4 = 4/68% = 5.88% ≈ 6%
[6,12[= 9 = 9/68 = 13.23% ≈ 13%
[12,18[= 18 = 18/68 = 26.47% ≈ 27%
[18,24[= 34 = 34/68 = 50% ≈ **50%**
Total 100%

Classes d'âge des enfants	Milieu de classe (xi)	Fréquences (Ni)	Ni . Xi
[0,3[	1.5	3	4.5
[3,6[	4	4	16
[6,12[	9	9	81
[12,18[	15	18	270
[18,24[	21	34	714
TOTAL		68	1085.5

- *Mode* : le centre de la classe modale, c'est-à-dire la classe qui a la fréquence la plus élevée = [18,24[= **21**.
- *Moyenne approximative* pour les données classées = 1085.5/68 = **15.96**.

Classes d'âges	Fréquences	Fréquences relatives en %	Fréquences relatives cumulées
[0,3[	3	4	4
[3,6[	4	6	10
[6,12[	9	13	23
[12,18[	18	27	50
[18,24[	34	50	100

Avant la classe [12,18[, il y a 50% de données et après, on en a accumulé 100%.
Donc la *classe médiane* est la classe **[12,18[**

1.2.1.5/ Classes d'âge des parents
[0,20[= 0%
[20,25[= 0%

[25,30[= 2/29 = 6.89% ≈ 7%
[30,35[= 5/29 = 17.24% ≈ 17%
[35,40[= 3/29 = 10.34% ≈ 10%
[40,45[= 6/29 = 20.68% ≈ 21%
[45,50[= 13/29= 44.82% ≈ **45%**
Total 100%

Classes d'âge	Milieu de classe	Fréquences (Ni)	Ni.xi
[0,20[	10	0	0
[20,25[	22.5	0	0
[25,30[	27.5	2	55
[30,35[	32.5	5	162.5
[35,40[	37.5	3	112.5
[40,45[	42.5	6	255
[45,50[	47.5	13	617.5
TOTAL		29	1202.5

- *Moyenne approximative* : **41.46**.

1.2.1.6/ Activité professionnelle

Activité = 24/29 = 82.75% ≈ **83%**
Pas d'activité = 5/29 = 17.24% ≈ 17%
Total 100%

- Dans les 83% des personnes interrogées qui ont une activité professionnelle, il y a :

Agriculteur : 0%
Chef d'entreprise : 0%
Cadre PIS : 7/24 = 29.16%. ≈ 29%
Employé : 7/24 = 29.16% ≈ 29%
Ouvrier : 10/24 = 41.66% = **42%**
Total 100%

58% de profession à caractère majoritairement intellectuel

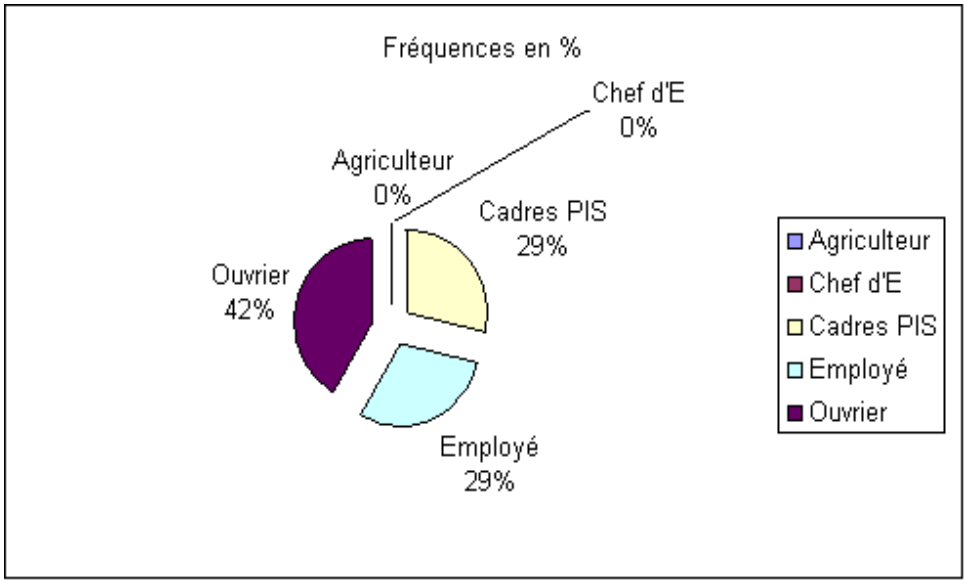

- Dans ces 83%, il y a 79% de temps plein et 21% de temps partiel :

T plein : 19/24 = 79.16% ≈ **79%**.
T partiel : 5/24 = 20.83% ≈ 21%.
Total 100%.

- Dans les 21% des temps partiel :

2/5 (40%) des personnes bénéficient d'une pension de survie.
3/5 (60%) ne bénéficient d'aucun revenu de substitution. ⟷

Revenus du temps partiel élevés pour ne pouvoir prétendre au complément de chômage

Une seule personne sur les 29 qui ont répondu déclare toucher une pension alimentaire (3%).

- Dans les personnes qui exercent une activité professionnelle, 87.5% ont un contrat à durée indéterminée et elles ont à 61% un travail à horaire fixe :

CDI : 21/24 = **87.5%**.
CDD : 3/24 = 12.5%
Total 100%
(Non réponse = 6/24 = 25%).

Horaire fixe : 11/18 = 61.11% ≈ **61%**
Horaire flexible : 7/18=38.88% ≈ 39%
Total 100%

- Dans les 17% qui n'exercent aucune activité professionnelle :

Allocations de chômage : 3/5 = **60%**.
Pension de survie : 2/5 = 40%
Total 100%

1.2.1.7/ Niveau de formation

Primaire : 3/29=10.34% ≈ 10%
Sec. Inf. : 7/29=24.13% ≈ 25%
Sec. Sup. : 9/29=30.03% ≈ **30%**
ESTC : 4/29=13.79% ≈ 14%
ESTL : 6/29=20.68 ≈ 21%
Total 100%

⟷ **35%** de personnes peu

⟷ **35%** d'études

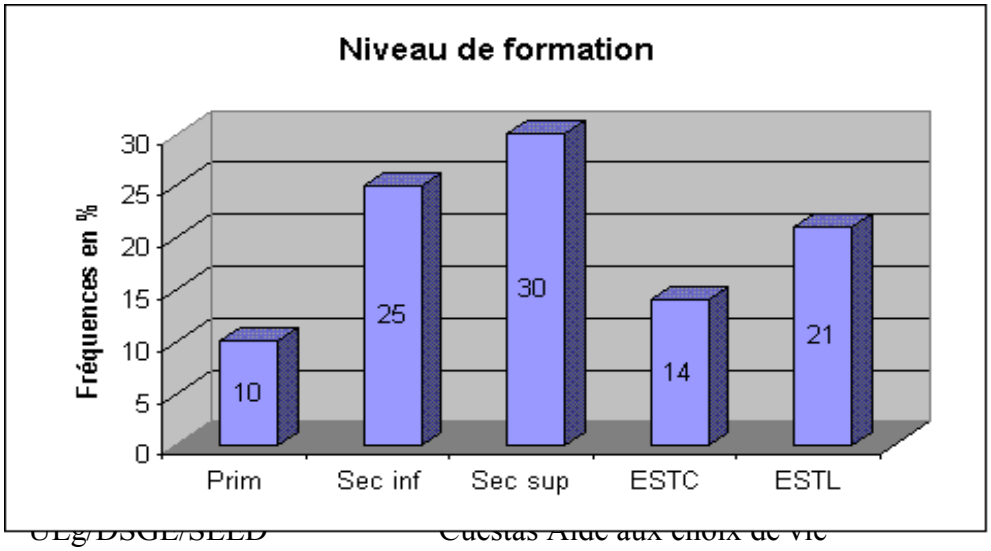

1.2.2/ Commune d'Etalle

1.2.2.1/ Répartition par sexe

Femmes : 29/37 = 78.37% ≈ **78%**.
Hommes : 8/37 = 21.62% ≈ 22%.

1.2.2.2/ Situation familiale

Divorcé : 34/37 = 91.89% ≈ **92%**.
Veuf : 1/37 = 2.70% ≈ 3%.
Absence de l'autre parent : 1/37 = 2.70% ≈ 3%. ↔ 5% de célibata
Choix personnel : 1/37 = 2% ≈ 2%.

Total 100%

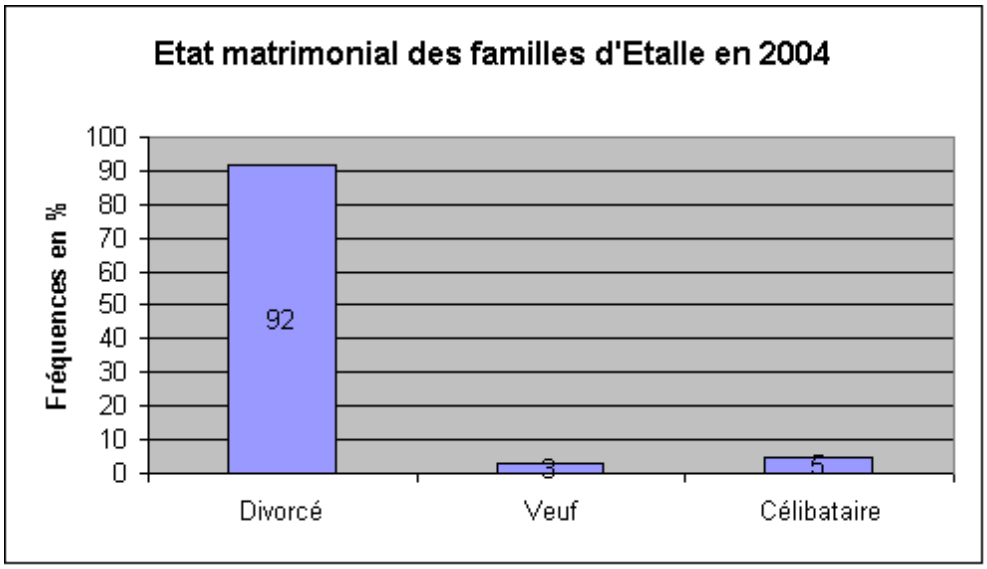

1.2.2.3/ Nombre d'enfants

1 : 6/37 = 16.21% ≈ 16%.
2 : 18/37 = 48.64% ≈ **49%**.
3 : 10/37 = 27.02% ≈ 27%.
4 : 1/37 = 2.70% ≈ 3%.
5 : 2/37 = 5.40% ≈ 5%.
+ de 5 : 0

Total 100%

- *Mode :* **2**.

- *Moyenne* : **2.3**.

1.2.2.4/ Classes d'âge des enfants

[0,3[: 2 = 2/84 = 2.38% ≈ 2%.
[3,6[: 8 = 8/84 = 9.52% ≈ 10%.
[6,12[: 27 = 27/84 = 32.14% ≈ 32%.
[12,18[: 29 = 29/84 = 34.25% ≈ **35%**.
[18,24[: 18 = 18/84 = 21.42% ≈ 21%.

Total 100%.

- *Mode :* centre de la classe [12,18[= 15. Cependant, la classe [6,12[a une fréquence quasi équivalente à celle de la classe [12,18[, on pourrait donc considérer une seule classe modale [6,18[avec un mode de **12**.

- *Moyenne approximative :* **12.98**.

1.2.2.5/ Classes d'âge des parents

[0,20[: 0.
[20,25[: 1 = 1/37 = 2.70% ≈ 3%.
[25,30[: 2 = 2/37 = 5.40% ≈ 5%.
[30,35[: 4 = 4/37 = 10.81% ≈ 11%.
[35,40[: 8 = 8/37 = 21.62% ≈ 22%.
[40,45[: 12 = 12/37 = 32.43% ≈ **32%**.
[45,50[: 10 = 10/37 = 27.02% ≈ 27%.

Total 100%.

- *Mode :* **42.5**.
- *Moyenne approximative* : **40.33**.

1.2.2.6/ Activité professionnelle

Activité : 29/37 = 78.37% ≈ **78%**.
Pas d'activité : 8/37 = 21.62% ≈ 22%.

Total 100%.

- Dans les 78% des personnes interrogées qui ont une activité, Il y a :

Agriculteur : 2/29 = 6.89% ≈ 7%.
Chef d'entreprise : 0/29 = 0%.
Cadre PIS : 3/29 = 10.34% ≈ 10%.

69% de professions à caractère majoritairement intellectuel

Employé : 17/29 = 58.62% ≈ **59%**.
Ouvrier : 7/29 = 24.13% ≈ 24%.

Total 100%.

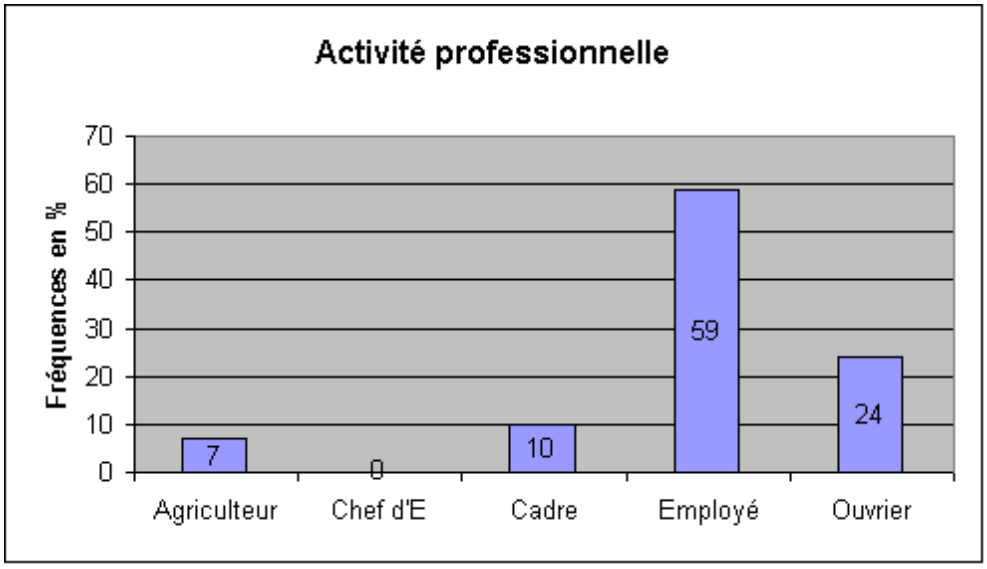

- 70% des personnes exercent leur activité à temps plein :

T plein : 19/27 = 70.37% ≈ **70%**.
T partiel : 8/27 = 29.62% ≈ 30%.

Total 100%.
(Sans réponse = 2/29 = 6.89% ≈ 7%).

- Dans les 30% des temps partiels ; 4/8 (50%) des personnes bénéficient d'un complément au niveau du chômage.

- 89% des personnes ont un contrat à durée indéterminée :

CDI : 24/27 = 88.88% ≈ **89%**.
CDD : 3/27 = 11.11% ≈ 11%.

Total 100%
(Sans réponse 2/29 = 6.89% ≈ 7%).

- 62% des personnes travaillent selon un horaire fixe :

Horaire fixe : 16/26 = 61.53% ≈ **62%**.
Horaire flexible : 10/26 = 38.46% ≈ 38%.

Total 100%.
(Sans réponse = 3/29 = 10.34% ≈ 10%).

- Dans les 22% de personne qui n'ont pas d'activité professionnelle, il y a :

Allocations de chômage : 2/8 = 25%.
Allocations de mutuelles : 2/8 = 25%.
Allocations d'handicapé : 3/8 = 37.5% ≈ **38%.**
Revenu d'intégration sociale : 1/8 = 12.5% ≈ 12%.
Total 100%.

- 6 Personnes sur les 37 qui ont répondu à l'enquête sur la commune d'Etalle déclarent toucher une pension alimentaire (16%).

1.2.2.7/ Niveau de formation

Primaire : 1/36 = 2.77% ≈ 3%.
Sec. Inf. : 7/36 = 19.44% ≈ 19%.
Sec. Sup. : 16/36 = 44.44% ≈ **45%**.
ESTC : 8/36 = 22.22% ≈ 22%.
ESTL : 4/36 = 11.11% ≈ 11%.

Total 100%.
(Sans réponse = 1/37 = 2.70% ≈ 3%).

↔ **22%** de personnes

↔ **33%** d'études

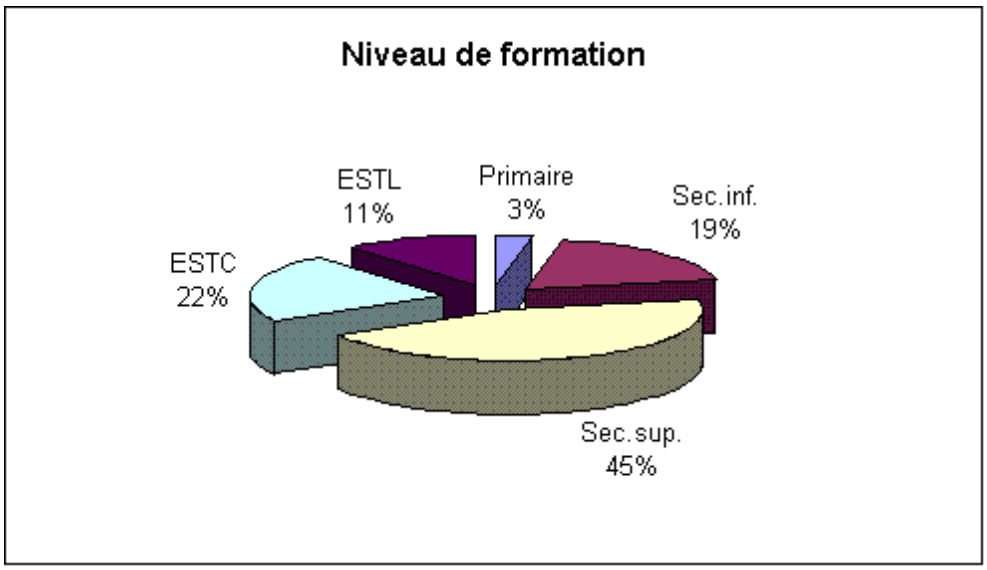

1.2.3/ Commune de Meix-devant-Virton

1.2.3.1/ Répartition par sexe

Femmes : 13/16 = 81.25% ≈ **81%**.
Hommes : 3/16 = 18.75% ≈ 19%.

Total 100%

1.2.3.2/ Situation familiale

Divorcé : 11/16 = 68.75% ≈ **69%**.
Veuf : 2/16 = 12.5% ≈ 12.5%.
Absence de l'autre parent : 1/16 = 6.25% ≈ 6%. ↔ **18.5%** de
Célibataire : 2/16 = 12.5% ≈ 12.5%.

Total 100%.

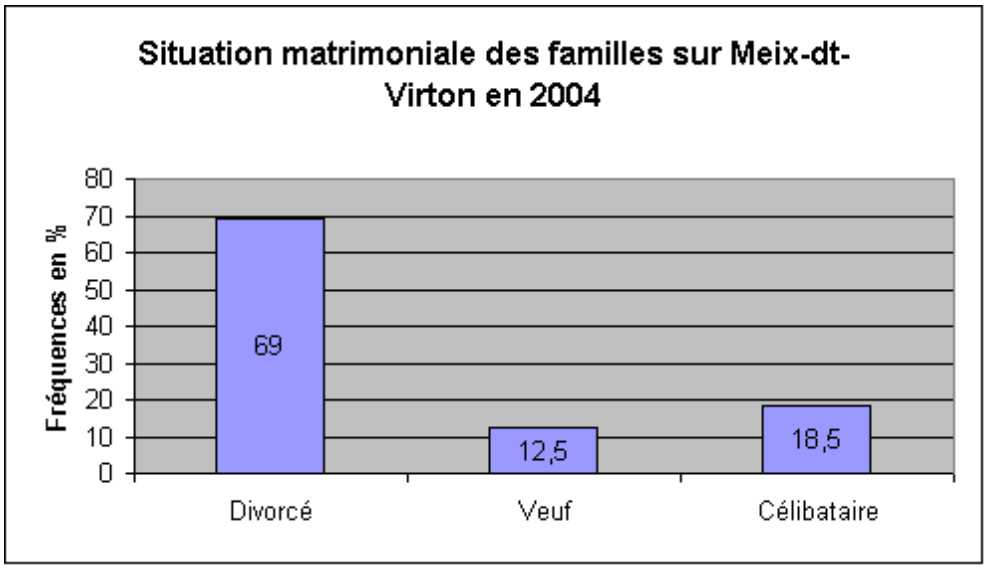

1.2.3.3/ Nombre d'enfants
1 : 6/16 = 37.5% ≈ **38%**.
2 : 5/16 = 31.25% ≈ 31%.
3 : 4/16 = 25% ≈ 25%.
4 : 0
5 : 1/16 = 6.25% ≈ 6%.
+ de 5 : 0

Total 100%

- *Mode* : **1**.
- *Moyenne : **2.06**.*

1.2.3.4/ Classes d'âge des enfants
[0,3[: 1/31 = 3.22% ≈ 3%.
[3,6[: 7/31 = 22.58% ≈ 23%.
[6,12[: 12/31 = 38.70% ≈ **39%**.
[12,18[: 5/31 = 16.12% ≈ 16%.
[18,24[: 6/31 = 19.35% ≈ 19%.
Total 100%.

- *Mode :* **9**.
- *Moyenne approximative :* **11.03**.

1.2.3.5/ Classes d'âge des parents
[0,20[: 0 = 0%
[20,25[: 3/16 = 18.75% ≈ 19%.
[25,30[: 0 = 0%.
[30,35[: 5/16 = 31.25% ≈ **31%**.
[35,40[: 4/16 = 25% ≈ 25%.
[40,45[: 2/16 = 12.5% ≈ 13%.
[45,50[: 2/16 = 12.5% ≈ 12%.
Total 100%.

- *Mode :* **32.5**.
- *Moyenne approximative :* **35**.

1.2.3.6/ Activité professionnelle
Activité : 8/16 = **50%**
Pas d'activité : 8/16 = **50%**.
Total 100%.

- Dans les 50% des personnes interrogées, il y a :

Agriculteur : 0%.
Chef d'entreprise : 0%.
Cadre PIS : 0%.
Employé : 4/8 = **50%**.
Ouvrier : 4/8 = **50%**.
Total 100%.

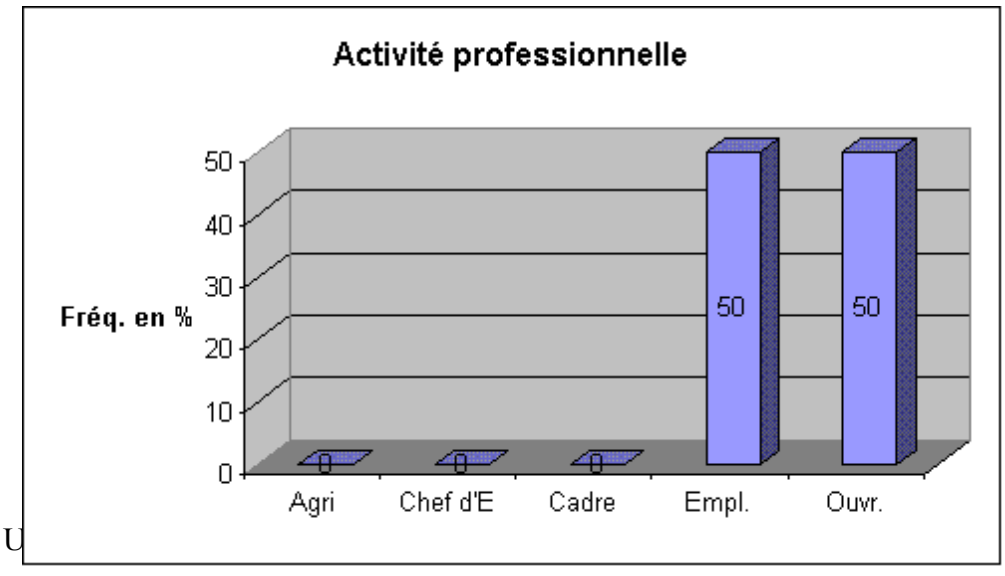

- Dans les 50% de personnes qui ont un emploi, il y a une même proportion de temps plein et de temps partiel :

T plein : 4/8 = **50%**.
T partiel : 4/8 = **50%**.
Total 100%.

Dans les 50% des temps partiel, 25% (1/4) bénéficient d'un complément chômage.

- 75% des personnes ont un contrat à durée indéterminée :

CDI : 6/8 = **75%**.
CDD : 2/8 = 25%.
Total 100%.

- 63% des personnes ont un horaire de travail fixe :

Horaire fixe : 5/8 = 62.5% ≈ **63%**.
Horaire flexible : 3/8 = 37.5% ≈ 37%.
Total 100%.

- Dans les personnes qui n'ont pas d'emploi (50%), il y a :

Allocation de chômage : 5/8 = 62.5% ≈ **63%**.
Allocations de mutuelle : 3/8 = 37.5% ≈ 37%.
Total 100%.

- 1 seule personne sur les 16 qui ont répondu pour la commune de Meix déclare toucher une pension alimentaire (6%).

1.2.3.7/ Niveau de formation

Primaire : 1/16 = 6.25% ≈ 6%. ⟷ **25%** de personnes
Sec. Inf. : 3/16 = 18.75% ≈ 19%.
Sec. Sup. : 9/16 = 56.25% = **56%**.
ESTC : 3/16 = 18.75% ≈ 19%. ⟷ **19%** d'études
ESTL : 0/16 = 0%.
Total 100%.

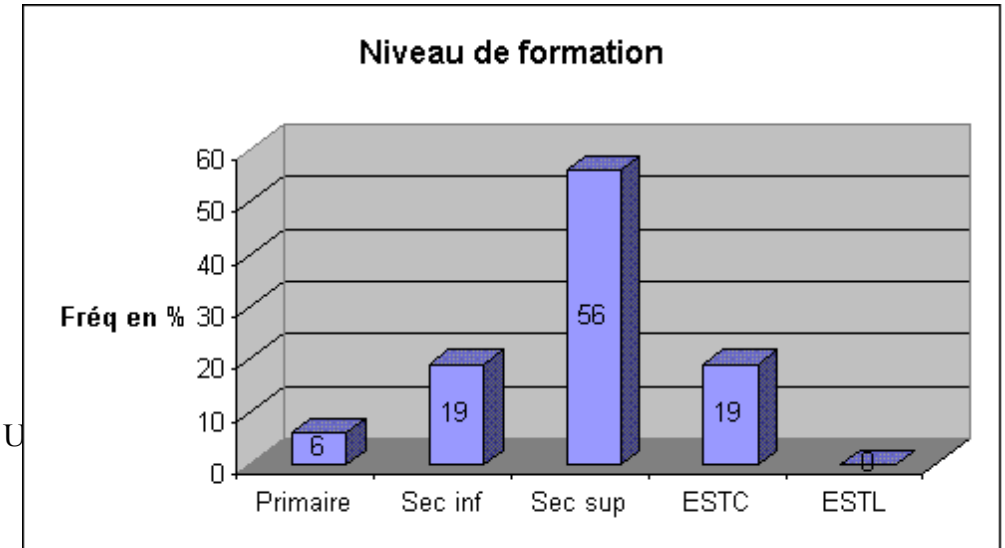

1.2.4/ Commune d'Etalle, Meix-dt-Virton et Tintigny

1.2.4.1/ LA MONOPARENTALITÉ

1.2.4.1.1/ Les activités des enfants

OUI : 27/79 = 34.17% ≈ 34%.
NON : 52/79 = 65.82% ≈ **66%**.

- Dans les 66% (52/79) de personnes dont les enfants ne sont pas impliqués dans une activité extra-scolaire au sein des communes, elles sont 37 à avoir invoqué certaines raisons :

Absence d'intérêt des enfants : 10/43 = 23.25% ≈ 23%.
Planning scolaire trop chargé : 6/43 = 13.95% ≈ 14%.
Difficulté de moyen de locomotion : 6/43 = 13.95% ≈ 14%.
Investissement financier trop important : 11/43 = 25.58% ≈ **26%**.
Autre : 10/43 = 23.25% ≈ 23%.
Total 100%.

♦ La raison dominante est l'investissement financier jugé trop important ⟶ en agissant sur ce coût, il est peut-être possible d'escompter une participation plus forte des enfants aux activités locales.
♦ Cette possibilité doit toutefois être nuancée si l'on considère les deux autres tendances significatives :
- 23% des sondés révèlent une absence d'intérêt des enfants pour les activités organisées,
- et dans les 23% de « autre », il y a une majorité des loisirs des enfants qui se déroule hors des limites de leur commune.

1.2.4.1.2/ Les modes de garde

Congé : 22/71 = 30.98% ≈ 31%.
Famille : 35/71 = 49.29% ≈ **49%**.
Voisins : 2/71 = 2.81% ≈ 3%.
Amis : 7/71 = 9.85% ≈ 10%.
Gardienne privée : 5/71 = 7.04% ≈ 7%.
Total 100%.

♦ 2 modes de garde principaux se dessinent : la famille (49%) et les « dispositions personnelles » (31%).
♦ Les réseaux de relation dominent quant à eux sur les gardiennes privées (10% contre 7%).

1.2.4.1.3/ Les problèmes de garde

OUI : 32/78 = 41.02% ≈ 41%.
NON : 46/78 = 58.97% ≈ **59%**.
Total 100%.

- Dans les 41% des personnes qui rencontrent ou ont rencontré des problèmes de garde, elles sont 37% (29/78) à avoir présenté certaines causes :

Informations déficientes quant aux services locaux : 7/52 = 13.46% ≈ 13%.
Coût de prise en charge élevé : 20/52 = 38.46% ≈ **38%**.
Locaux trop éloignés du domicile : 0%.
Horaires inadaptés au monde du travail : 11/52 = 21.15% ≈ 21%.
Horaires peu compatibles avec la poursuite d'une formation : 3/52 = 5.76% ≈ 6%.
Capacité d'accueil insuffisante : 6/52 = 11.53% ≈ 12%.
Autre : 5/52 = 9.61% ≈ 10%.
Total 100%

♦ Cet « autre » a surtout trait aux difficultés à trouver des personnes de confiance, ainsi qu'à la problématique du travail de nuit ou de week-end.

♦ Dans les problèmes de garderie d'enfants, on constate également que l'investissement financier représente la difficulté majeure.

- Si le non est ici majoritaire (59% contre 41), il ne faut pas oublier que ce rapport comprend les réponses négatives de parents d'adolescents pour qui le problème de garde ne se pose plus. Pour avoir une représentation plus juste de la réalité, il convient de mettre les données recueillies en rapport avec l'âge des enfants :

Si l'on considère la classe d'âge des [0,12[, on remarque que les « non » s'effacent au profit des « oui » : 22/48 = 45.83% ≈ 46% contre 26/48 = 54.16% ≈ **54%**.
Cette tendance se confirme si l'on ne prend plus en compte que la classe des [0,3[ans puisque les « oui » l'emportent à raison de **60%** (3/5 = 0.6 = 60% contre 2/5 = 0.4 = 40%).

1.2.4.1.4/ Les difficultés dans l'éducation des enfants

- Sur les 81 personnes interrogées (1 abstention), 47 rencontrent des difficultés dans l'éducation de leurs enfants :

OUI : 47/81 = 58.02% ≈ **58%**.
NON : 34/81 = 41.97% ≈ 42%.
Total 100%.

- Dans ces 58% (47 personnes sur les 81 qui ont répondu), on constate que la commune de Meix-dt-Virton est sur-représentée lorsque l'on analyse le rapport entre les réponses affirmatives et négatives :

Etalle : 18 oui contre 19 non.
Tintigny : 18 oui contre 10 non.
Meix : **11 oui** contre **5 non**.

♦ Presque la moitié des personnes ont recours à l'avis de spécialistes pour leur apporter un appui dans l'éducation des enfants. En effet, sur les 47 personnes qui rencontrent des difficultés dans cette éducation, elles demeurent **47%** à faire appel à des services extérieurs :

OUI : 22/47 = 46.80% ≈ 47%.
NON : 25/47 = 53.19% ≈ 53%.
Total 100%.

♦ L'analyse du recours aux institutions met en lumière des difficultés de nature psycho-sociales et scolaires dans la mesure où sont principalement cités les centres de guidance, les psychologues et le PMS.

1.2.4.1.5/ La pratique de loisirs

OUI : 15/82 = 18.29% ≈ 18%.
NON : 67/82 = 81.70% ≈ **82%**.
Total 100%.

♦ Très peu de personnes participent à des loisirs organisés : inadéquation des actions par rapport aux besoins ? , absence d'intérêt ? , etc.

♦ Si on analyse le rapport entre l'activité et l'inactivité, seule les personnes qui habitent sur la commune de Tintigny participent à des activités de façon plus significative :
Etalle : 2 oui contre 35 non.
Tintigny : **11 oui** contre **18 non**.
Meix : 2 oui contre 14 non.

♦ Toutefois, lorsque ces activités sont pratiquées, elles le sont rarement sur le lieu de résidence :
Sur la commune : 5/14 = 35.71% ≈ 36%.
Dans une autre commune : 9/14 = 64.28% ≈ **64%**.
(1 abstention).
Total 100%.

♦ D'ailleurs, si la commune de Tintigny a le nombre de participants le plus élevé, elle est aussi l'endroit où les activités sont le moins exercées dans les limites de ses frontières :
Etalle : 1 oui contre 1 non.
Tintigny : **3 oui** contre **7 non**.
Meix : 1 oui contre 1non.

1.2.4.1.6/ Les besoins relationnels

- 66% des familles monoparentales sondées trouvent que l'on se sent parfois seul ou très seul même dans des petites communes rurales :

Tout à fait d'accord : 27/82 = 32.92% ≈ **33%**.
Moyennement d'accord : 27/82 = 32.92% ≈ **33%**.
Moyennement en désaccord : 4/82 = 4.87% ≈ 5%.
Tout à fait en désaccord : 6/82 = 7.31% ≈ 7%.
Total 100%.
Sans réponse : 1.

1.2.4.1.7/ Les besoins en matière d'activités de loisirs

- 87% des personnes interrogées trouvent que l'offre de loisirs est insuffisante sur le territoire de leur commune :

Tout à fait d'accord : 33/64 = 51.56% ≈ **51%**. ↔
Moyennement d'accord : 23/64 = 35.93% ≈ **36%**.
Moyennement en désaccord : 5/64 = 7.81% ≈ 8%.
Tout à fait en désaccord : 3/64 = 4.68% ≈ 5%.
Total 100%.
Sans réponse : 18/82 = 21.95% ≈ 22%.

87% de personnes pour qui l'offre de loisir est insuffisante à très

♦ Or, dans ces 87%, elles ne sont que 28% à proposer la création de diverses activités :

Propositions : 23/82 = 28.04% ≈ **28%**.

1.2.4.1.8/ Les difficultés liées à la monoparentalité ?

- Responsabilité accrue face à toute prise de décisions :

Importance très forte : 25/75 = 33.33% ≈ **33%**. ↔
Importance forte : 19/75 = 25.33% ≈ 25%.
Importance moyenne : 19/75 = 25.33% ≈ 25%.
Importance faible : 13/75 = 17.33% ≈ 17%. ↘
Total 100%.
Sans réponse : 7 ↔ 7/82 = 8.53% ≈ 9%.

58% d'importance forte à

42% d'importance

- Problèmes financiers

Importance très forte : 34/77 = 44.15% ≈ **44%**. ↔
Importance forte : 13/77 = 16.88% ≈ 17%.
Importance moyenne : 16/77 = 20.77% ≈ 21%.
Importance faible : 14/77 = 18.18% ≈ 18%. ↘
Total 100%.
Sans réponse : 5 ↔ 5/82 = 6.09% ≈ 6%.

61% d'importance

39% d'importance

- Difficulté de combiner vie active et vie de famille

Importance très forte : 23/76 = 30.26% ≈ **30%**. ↔
Importance forte : 14/76 = 18.42% ≈ 19%.
Importance moyenne : 20/76 = 26.31% ≈ 26%.
Importance faible : 19/76 = 25% ≈ 25%. ↘

49% d'importance

Total 100%.

Sans réponse : 6 ↔ 6/82 = 7.31% ≈ 7%.

51% d'importance

- Problèmes relationnels avec les enfants

Importance très forte : 16/75 = 21.33% ≈ 21%.
Importance forte : 17/75 = 22.66% ≈ 23%
Importance moyenne : 15/75 = 20%.
Importance faible : 27/75 = **36%**.
Total 100%.

Sans réponse :7 ↔ 7/82 = 8.53% ≈ 9%

44% d'importance

56% d'importance faible

♦ L'item « importance très forte » domine pour les 3 problématiques que sont : la responsabilité quant à la prise de décisions, les difficultés financières et les difficultés à combiner dans le même temps une vie active et une vie familiale.

♦ Le pourcentage le plus élevé concerne les difficultés financières (44% d'importance très forte et 61% d'importance forte à très forte).

1.2.4.2/ LA RURALITÉ

1.2.4.2.1/ La résidentialité

- 73% des personnes interrogées résident sur le territoire de leur commune depuis plus de 5 ans. :

OUI : 59/81 = 72.83% ≈ **73%**.
NON : 22/81 = 27.16% ≈ 27%.
Total : 100%.

♦ L'analyse du rapport entre les choix binaires « oui/non » montre que la commune d'Etalle à une force attractive plus forte que les deux autres communes :

Etalle : **24 oui** contre **12 non**.
Tintigny : 23 oui contre 6 non.
Meix : 12 oui contre 4 non.
→ Proximité d'Arlon et du Luxembourg (?).

Ce processus général d'expansion, de rayonnement, implique une double conséquence en terme de processus socio-économique et démographique. D'une part la ville devient une « cité dortoir » où nombres de personnes qui travaillent au Luxembourg font la navette journellement et où l'attractivité des salaires octroyés contribue à accroître le coût du parc locatif local.

D'autre part, cette augmentation sans cesse croissante des loyers oblige les individus les moins favorisés à émigrer vers des « cieux plus cléments ». L'inspectrice de l'ONE pour le secteur de Virton/Arlon me rappelait d'ailleurs lors d'une entrevue de travail qu'elle a assisté au cours de sa longue expérience de terrain à un recul massif des populations défavorisées d'Etalle le long de la frontière

franco-belge jusqu'aux limites de l'entité de Florenville ou même de Bouillon dans certains cas.

Hormis ce processus d'émigration, l'augmentation de loyer est peut-être à l'origine d'un phénomène implicite de « ghettoïsation » des lieux et de ségrégation « sociale ». On risque d'assister à la création d'un espace propice à « l'entre soi » dans la mesure où seule les personnes disposant des mêmes profils socio-économiques vont finalement résider sur le territoire de cette commune.

- Dans les 22 personnes qui ne résident pas sur le territoire depuis plus de 5 ans, 21 motivent leur choix (1 abstention) :

Rapprochement familial : 3/23 = 13.04% ≈ 13%.
Qualité de vie jugée meilleure : 9/23 = 39.13% ≈ **39%**.
Proximité d'un emploi : 2/23 = 8.69% ≈ 9%.
Autre : 9/23 = 39.13% ≈ 39%.
Total 100%.

♦ Plutôt que de se délocaliser pour se rapprocher d'un emploi (% le plus faible), les personnes interrogées privilégient le cadre de vie (39%) et les relations familiales (13%).

1.2.4.2.2/ L'usage de la voiture en province du Luxembourg

- 96% des personnes interrogées considèrent que la voiture est tout à fait indispensable pour se déplacer :

Tout à fait d'accord : 78/81 = 96.29% ≈ **96%**.
Moyennement d'accord : 3/81 = 3.70% ≈ 4%.
Total 100%.
Sans réponse : 1.

1.2.4.2.3/ La solidarité en milieu rural

- 34% des personnes interrogées estiment que dans les villages, les gens sont moyennement solidaires les uns des autres :

Tout à fait d'accord : 8/60 = 13.33% ≈ 13%. ↔
Moyennement d'accord : 28/60 = 46.66% ≈ **47%**.
Moyennement en désaccord : 10/60 = 16.66% ≈ 17%.
Tout à fait en désaccord : 14/60 = 23.33% ≈ 23%. ↔
Total 100%.
Sans réponse : 22/82 = 26.82% ≈ 27%.

60% de personnes pour qui la solidarité fait partie intégrante de la vie du village

40% de personnes pour la solidarité est synonyme d'utopie

♦ Si les 27% de non réponses doivent être lues comme de l'indifférence par rapport à ce sujet, cela signifie peut-être que le pourcentage de personnes qui pensent que la solidarité en milieu rural est un vain mot est bien au-delà des 40% actuel.

1.2.4.3 LA SOCIABILITÉ

1.2.4.3.1/ La modalité « barbecue ».

Parfois : 223/77 = 29.87% ≈ 30%.

Souvent : 4/77 = 5.19% ≈ 5%.
Toujours : 1/77 = 1.29%.≈ **1%**.
Jamais : 49/77 = 63.63% ≈ **64%**.
Total 100%
Sans réponse : 5 ↔ 5/82 = 6.09% ≈ 6%.

1.2.4.3.2/ La modalité « on se rend des petits services »

Parfois : 35/79 = 44.30% ≈ **44%**.
Souvent : 16/79 = 20.25% ≈ 20%.
Toujours : 7/79 = 8.86% ≈ **9%**.
Jamais : 21/79 = 26.58% ≈ 27%.
Total 100%.

Sans réponse : 3 ↔ 3/82 = 3.65% ≈ 4%.

1.2.4.3.3/ La modalité « on se salue lorsque l'on se croise ».

Parfois : 7/82 = 8.53 ≈ 9%.
Souvent : 10/82 = 12.19% ≈ 12%.
Toujours : 64/82 = 78.04% ≈ **78%**.
Jamais : 1/82 = 1.21% ≈ **1%.**
Total 100%.

1.2.4.3.4/ La modalité « les relations sont difficiles avec les voisins ».

Parfois : 23/79 = 29.11% ≈ 29%.
Souvent : 2/79 = 2.53% ≈ 3%.
Toujours : 1/79 = 1.26% ≈ **1%**.
Jamais : 53/79 = 67.08% ≈ **67%**.
Total 100%.

Sans réponse : 3 ↔ 3/82 = 3.65% ≈ 4%.

1.2.4.3.5/ La modalité « au sein de ma commune ou de mon village, tout le monde se connaît ».

VRAI : 27/79 = 34.17% ≈ 34%.
FAUX : 52/79 = 65.82% ≈ **66%**.
Total 100%.

Sans réponse : 3 ↔ 3/82 = 3.65% ≈ 4%.

1.2.4.4 VIE ASSOCIATIVE

1.2.4.4.1/ La modalité « dans mon village ou ma commune, il y a un comité des fêtes.

VRAI : 52/69 = 75.36% ≈ **75%**.
FAUX : 17/69 = 24.63% ≈ 25%.

Total 100%.

Sans réponse : 13 ↔ 13/82 = 15.85% ≈ 16%.

1.2.4.4.2/ La modalité « je suis membre actif de ce comité ou je participe à la mise en œuvre d'activités festives.

OUI : 5/64 = 7.81% ≈ 8%.
NON : 59/64 = 92.18% ≈ **92%**.
Total 100%.
Sans réponse : 18 ↔ 18/82 = 21.95% ≈ 22%.

1.3/ Statistique inférentielle

Cette partie du traitement des données est construite autour de la thématique « éducation des enfants » et est centrée sur l'approche des déterminants sociaux. Cette mise en perspective des facteurs sociaux permettra d'analyser leur l'influence positive ou négative sur le thème étudié.

Deux séries d'indicateurs des déterminants sociaux sont présentes :
♦ Les variables permettant d'appréhender le « capital culturel », le « capital économique » et le « capital social » des familles monoparentales sondées ;
♦ ainsi que la variable d'âge des enfants.

1.3.1/ HYPOTHÈSE N° 1 : le niveau scolaire du parent joue un rôle dans l'émergence de difficultés éducationnelles avec ses enfants ?.

- En chiffre absolu :

Difficultés ?	Primaire	Sec. Inf.	Sec. sup.	ESTC	ESTL	Total
OUI	3	10	20	8	3	44
NON	2	7	13	7	7	36
Total	5	17	33	15	10	80

(82 personnes interrogées ↔ 2 sans réponse).

- En pourcentage :

Difficultés ?	Primaire	Sec.inf.	Sec. sup.	ESTC	ESTL	Total
OUI	60	59	61	53	30	55
NON	40	41	39	47	70	45
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Par exemple pour la première colonne, sur un total de 5 personnes qui ont un niveau de formation primaire, 3 soit 60% rencontrent des difficultés, sur les 17 du secondaire inférieur, 10 soit 59% rencontrent des difficultés, etc.

Ensuite, pour chaque colonne, c'est-à-dire pour chaque niveau de formation, on compare le pourcentage de la ligne au pourcentage moyen et on note à l'aide de signe +, =, ou -, si ces pourcentages lui sont supérieurs, égaux ou inférieurs :

- Si le signe est (+) : on parle d'un écart positif à l'indépendance, ce qui signifie qu'il y a une attraction entre la ligne (avoir ou non des difficultés éducationnelles) et la colonne (niveau de formation).
- Si le signe est (=) : il ne se passe rien, il y a absence de lien et indépendance entre les variables.
- Si le signe est (-) : il y a un déficit par rapport à l'indépendance.

	Primaire	Sec. inf.	Sec. sup.	ESTC	ESTL
OUI	+	+	+	-	-
NON	-	-	-	+	+

L'analyse des données recueillies met en lumière une liaison entre le niveau de formation (origine sociale des parents) et les difficultés rencontrées dans l'éducation des enfants :

♦ Moins on est formé (primaire et secondaire confondu) et plus la possibilité de rencontrer des difficultés éducationnelles avec ses enfants est présente.

♦ A l'inverse, plus on est formé et moins on est susceptible de rencontrer ces mêmes difficultés.

Le test du CH2 en comparant la distribution observée à une distribution théorique va mesurer l'intensité de la relation entre ces deux variables.
Ce calcul se déroule en deux étapes successives :

- Le calcul de l'effectif théorique de chaque cellule :
  OAi = NA (CAi + CBi) / (NA + NB).

44*5 / 44+36 = 220/80 = 2.75 ≈ 3.
44*17 / 44+36 = 748/80 = 9.35 ≈ 9.
44*33 / 44+36 = 1452/80 = 18.15 ≈ 18.
44*15 / 44+36 = 660/80 = 8.25 ≈ 8.
44*10 / 44+36 = 440/80 = 5.5 ≈ 6.

36*5 / 44+36 = 180/80 = 2.25 ≈ 2.
36*17 / 44+36 = 612/80 = 7.65 ≈ 8.
36*33 / 44+36 = 1188/80 = 14.85 ≈ 15.
36*15 / 44+36 = 540/80 = 6.75 ≈ 7.
36*10 / 44+36 = 360/80 = 4.5 ≈ 5.

	Primaire	. Sec.inf.	Sec.sup	ESTC	ESTL
OUI	3	9	18	8	6
NON	2	8	15	7	5

- Le calcul du CH2:
  CH2 = $\sum$ (OAi – CA)² / CAi + $\sum$(OBi – Cbi)² / CBi.
  (3 – 3)² / 3 + (9 – 10)² / 10 + (18 – 20)² / 20 + (6 – 3)² / 3 + (2 – 2)² / 2 + (8 – 7)² / 7 + (15 – 13)² / 13 + (7 – 7)² / 7 + (5 – 7)² / 7.
  = 0+0.1+0.2+3+0+0.1+0.3+0+0.5 = 4.2.

Mon degré de liberté est de 1.
Je me situe sur la table du CH2 entre 0.02 et 0.05.
Je n'ai donc qu'entre 2% et 5% de « chance » me tromper lorsque j'évoque la relation entre la variable « difficultés éducationnelles » et la variable « niveau de formation ».
Mon niveau de confiance est de +/- 95-98%.

1.3.2/ HYPOTHÈSE N°2 : Il existe une relation entre la position sociale des familles et les problèmes d'éducation rencontrés.

- En chiffre absolu :

	Agriculteur	Chef d'E	Cadre	Employé	Ouvrier	Total
OUI	1	0	3	14	15	33
NON	1	0	7	14	5	27
Total	2	0	10	28	20	60

- En pourcentage :

	Agriculteur	Chef d'E	Cadre	Employé	Ouvrier	Total
OUI	50	0	30	50	75	55
NON	50	0	70	50	25	45
Total	100%	0	100%	100%	100%	100%

- Les écarts à l'indépendance :

	Agriculteur	Chef d'E	Cadre	Employé	Ouvrier
OUI	-		-	-	+
NON	+		+	+	-

♦ Contrairement aux ouvriers, ce sont les cadres (et dans une mesure moindre, les agriculteurs et les employés au regard du rapport entre les « oui » et les « non ») qui ont le plus de chance de ne pas rencontrer de difficulté.

1.3.3/ HYPOTHÈSE N°3 : l'exercice d'une activité professionnelle influence le fait de rencontrer ou non des difficultés dans l'éducation de ses enfants.

- En chiffre absolu :

	Emploi	Sans emploi	Total
OUI	34	13	47
NON	27	7	34
Total	61	20	81

- En pourcentage :

	Emploi	Sans emploi	Total
OUI	56	65	58

NON	44	35	42
Total	100%	100%	100%

- Les écarts à l'indépendance :

	Emploi	Sans Emploi
OUI	-	+
NON	+	-

♦ Selon ce tableau, le fait de ne pas avoir d'emploi accroît l' « infortune » de rencontrer des difficultés dans l'éducation des enfants.

Les « capitaux » économique (revenu du travail) et culturel (diplôme et position sociale au sein de la société) agissent comme un gisement de ressources dans lequel on peut puiser pour faire face aux aléas de la vie.

Si d'aventure les difficultés éducationnelles font la part belle aux problématiques scolaires rencontrées par les enfants (souvenons nous que le PMS est le principal service extérieur cité), on comprend dès lors mieux qu'il est malaisé pour des parents sans emploi ou peu formé de mobiliser les ressources nécessaires pour pallier à ces difficultés.
En effet, quelque soit l'angle d'analyse privilégié, on remarque que la façon « d'être » à l'école de l'enfant est conditionnée pour une large part par l'expérience et le vécu scolaire de ses propres parents. D'ailleurs, sans pour autant énoncer que le système scolaire tel qu'il est conçu participe à la reproduction de la structure de classe, force est de constater que le niveau d'éducation des enfants continue de refléter le niveau de formation des parents et par voies de fait, la hiérarchie des catégories socioprofessionnelles de ceux-ci.
La classe dominante en disposant d'un pouvoir de par ses relations et surtout de sa capacité à se faire des relations, de par son capital économique et de sa propension à s'exprimer comme il faut, quand il le faut et là où il le faut ; va au départ de ce pouvoir tenter d'imposer à l'ensemble de la société, en ce compris à l'école, sa culture et ses valeurs bourgeoises.

Par conséquent, dès qu'il accède aux premières marches du système éducatif, l'enfant dont les parents sont moins favorisés culturellement est confronté à une « violence symbolique » tant du point de vue des savoirs dispensés, que du point de vue des modes de relation privilégiés. En effet, seul les connaissances ou savoirs qui sont intellectuellement et culturellement proches de la culture dominante seront valorisés. Une telle pratique va non seulement privilégier et survaloriser les enfants venant des catégories supérieures mais elle va surtout contribuer à faire de l'école un monde opaque et peu compréhensible pour l'ensemble des autres catégories. Contrairement aux enfants de milieu privilégié pour qui la continuité entre leur univers familial et scolaire va faire de l'école un milieu dans lequel ils se sentiront à leur aise, les enfants « défavorisés » vont quant à eux être confrontés à des contenus scolaires totalement étrangers et des manières de se comporter collectivement qu'ils ne maîtrises pas ou qu'ils ne comprennent pas.

Cette absence de compréhension va avoir pour conséquence que l'enfant va intégrer au travers du processus de socialisation scolaire l'idée selon laquelle il n'est pas doué pour les études. Cette « idéologie du don » sera d'autant mieux intériorisée dès lors que ses parents n'ont pas réussi non plus à adopter cette culture scolaire ou qu'ils ont eu à vivre avec l'école des expériences négatives.
L'enfant va alors, au regard du peu de chance de réussite qu'il a et du faible gain attendu par ses parents dans la poursuite de ses études, choisir rationnellement de privilégier les études les plus courtes ou d'adopter le comportement du « cancre » qu'il estime être conforme aux attentes du corps enseignant.

1.3.4/ HYPOTHÈSE N°4 : Les difficultés éducationnelles peuvent être corrélées au régime de travail du parent.

- En chiffre absolu :

	Temps plein	Temps partiel	Total
OUI	25	8	33
NON	17	9	26
Total	42	17	59

- En pourcentage :

	Temps plein	Temps partiel	Total
OUI	60	47	56
NON	40	53	44
Total	100%	100%	100%

- Les écarts à l'indépendance :

	Temps plein	Temps partiel
OUI	+	-
NON	-	+

Dans la population sondée, on constate la présence simultanée de deux phénomènes. Selon ce tableau, une relation de causalité apparaît entre le régime de travail et les difficultés rencontrées dans l'éducation des enfants :

♦ Le fait de travailler à temps plein jouerait de façon négative dans l'apparition des difficultés. A contrario, l'exercice de son emploi à temps partiel semblerait jouer un rôle protecteur.

Ce qui importe ici, ce n'est pas tant de retenir que le régime de travail influe sur la qualité des relations mais bien que la plus grande présence et disponibilité du parent joue un rôle majeur dans la prévention des difficultés que l'on est amème de rencontrer dans l'exercice de son statut de parent.

1.3.5/ HYPOTHÈSE N°5 : Les difficultés éducationnelles sont en relation directe avec l'âge des enfants.

- En chiffre absolu :

	[0,3[	[3,6[	[6,12[	[12,18[	18 et +	Total
OUI	0	9	34	26	37	106
NON	4	9	15	26	21	75
Total	4	18	49	52	58	181

- En pourcentage :

	[0,3[	[3,6[	[6,12[	[12,18[	18 et +	Total
OUI	0	50	69	50	64	59
NON	100	50	31	50	36	41
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

- Les écarts à l'indépendance :

	[0,3[	[3,6[	[6,12[	[12,18[	18 et +
OUI	-	-	+	-	+
NON	+	+	-	+	-

♦ Hormis pour la classe d'âge des [12,18[(!), l'adage « à petits enfants, petits soucis, et à grands enfants, grands soucis » pourrait bien illustrer les résultats obtenus dans la mesure où la probabilité de rencontrer des difficultés éducationnelles, est plus forte lorsque les enfants grandissent en âge.

♦ D'un autre côté, on remarque également que les difficultés apparaissent dès l'entrée en primaire des enfants.

2/ L'ENQUËTE PAR INTERVIEWS.

« La réalité sociale, parce qu'elle est humaine, est équivoque et inépuisable… ».
Elle appelle, par conséquent, à une pluralité d'analyses et à une multitude d'interprétation.
(Raymond ARON)

2.1/ L'objectif

Les différents entretiens, et plus particulièrement les deux premiers réalisés, ont une double mission. D'une part, ils cherchent à révéler les besoins exprimés des foyers monoparentaux dans toute leur spécificité, qu'il s'agisse d'éléments matériels ou sociaux tels l'affectif, le relationnel ou le besoin de contact. D'autre part, ils ont également pour visée de comprendre, aux travers des récits de vie, ce qu'évoque pour chaque parent interrogé, à l'heure d'aujourd'hui, la monoparentalité au sein de communes rurales. Pour ce faire, deux grandes thématiques seront mises en scène: la représentation de la monoparentalité et la représentation de la ruralité. Ces deux thématiques seront de surcroît étayées par différents exemples tirés du traitement des données quantitatives.

La représentation de la monoparentalité :

Comment la personne vit-elle et se représente t-elle sa monoparentalité ?, quel regard porte t-elle sur sa situation ?. Si problème il y a, quelle difficulté singulière cela peut-il créer dans la relation parent/enfant?. Quel type d'interrogation ou sentiment(s) ces difficultés peuvent-elles soulever chez la personne ?. Quelles relations entretient elle avec sa famille, son ex belle-famille, avec ses amis ?. Comment s'entretiennent ou se distendent les liens familiaux ?.

Autant de questions auxquelles je m'efforcerai de répondre par le biais des interviews de façon à montrer que le concept même de famille peut renvoyer à une pluralité de réalité.

La représentation de la ruralité :

Pour cette partie de l'étude, j'ai sélectionné les deux thèmes que sont la *sociabilité* et la *mobilité* pour le loisir qu'il m'était donné d'analyser le rapport à l'espace et au temps.
Ces deux approches seront abordées au travers de différentes facettes :

- La vie quotidienne :

- Une « *journée type* » : la vie quotidienne des ruraux présente t-elle des caractéristiques particulières quant à la manière dont elle se structure ?. Quel est son rythme ?.

- La *mobilité* : les communes rurales fonctionnent-elles comme des mondes clos ?, quel rapport les personnes entretiennent-elles à la distance ?.

- La sociabilité :

Qui sont ces ruraux ? Quelles relations entretiennent-ils avec le voisinage ? Peut-on encore parler de sociabilité villageoise ?.

Le concept d'interdépendance, entendu comme les relations et influences réciproques qui se tissent entre les différentes parties d'un ensemble m'est apparu particulièrement utile pour analyser les besoins des foyers monoparentaux dès lors qu'il me permet de regarder les locuteurs non plus comme des entités, indépendantes, autonomes mais bien comme des unités en rapport d'interdépendance avec d'autres individus au sein de multiples groupes d'appartenance (famille, ex-belle-famille, voisins, amis, etc.).

Quant aux cinq derniers entretiens, ils seront de surcroît axés sur les facteurs de risque de précarisation en milieu rural. Pour ce faire, je formulerai l'hypothèse que la précarité n'est pas seulement une donnée qui relève de chaque parcours de vie particulier mais bien un processus multidimensionnel qui affecte la cohésion sociale. Je partirai de l'analyse des relations à la famille et aux rapports à l'emploi et au logement pour tenter de montrer qu'une trop forte vulnérabilité en terme de ressources matérielles et ou affectives, contribue à jouer en la défaveur d'une adhésion aux liens et aux lieux.

La perspective retenue sera donc de donner vie à cette réalité de la monoparentalité en permettant aux parents eux-mêmes de s'exprimer sur leur vécu, avec leurs mots et leur émotion.
Pour ce faire, 7 interviews ont donc été réalisées. Les entretiens individuels ont duré entre 25 et 60 minutes de manière à ce que la disponibilité et la concentration exigée des personnes puissent être respectées.
Le choix du lieu de rencontre a une influence directe sur la relation qui s'instaure. Le bureau en tant que lieu conventionnel et formaliste me semblait plus adéquat pour exercer une autorité et imposer des exigences et des limites que pour créer des opportunités de relations. Ces rencontres se sont donc chaque fois déroulées au domicile des personnes afin de faciliter la mise en place d'une relation de confiance. J'ai choisi ce lieu dans la mesure aussi où les personnes sont plus à l'aise et plus actives puisqu'elles sont dans leur « élément » et qu'elles maîtrisent leur « espace ».

J'ai parfois outre passé mon rôle d'enquêteur en demande d'informations dans le sens où, lors des entretiens, j'ai volontairement émis un avis plus personnel, ou même tantôt de professionnel d'aide pourrait-on dire, sur les propos qui m'étaient rapportés. J'ai adopté cette position pour deux raisons. D'une part, j'ai ressenti au cours de l'interview que les personnes avaient envie et même besoin de s'exprimer sur leur vécu et d'avoir un avis en retour ; deux d'entre elles m'avaient d'ailleurs laissé un petit mot en ce sens sur la lettre qui accompagnait le questionnaire. D'autre part, j'ai aussi eu le sentiment qu'elles attendaient d'être soutenues dans leurs démarches et pour ce faire, il importait de concevoir l'interview comme un échange réciproque.

J'ai aussi voulu, à l'aube de ces premières interviews, me souvenir des paroles d'Alain Blanchet et de Anne Gotman lorsqu'ils parlent de l'entretien comme d'une rencontre… « *s'entretenir avec quelqu'un est, davantage encore que de questionner, une expérience, un événement singulier, que l'on peut maîtriser, coder, standardiser,*

professionnaliser, gérer, refroidir à souhait, mais qui comporte toujours un certain nombre d'inconnues (et donc de risques) inhérentes au fait qu'il s'agit d'un processus interlocutoire, et non pas simplement d'un prélèvement d'information (…) faire des entretiens (…) sans intégrer la situation d'interaction, conduirait le chercheur à manquer son but » (Blanchet,Gotman, op.cit. :21).[ii]

2.2/ La méthodologie

La technique choisie pour analyser en profondeur les deux premières interviews est la méthode d'analyse textuelle proposée par le sémiologue Jules Gritti (1924-1998). Cette méthode a retenu mon attention dans la mesure où elle s'inscrit dans une démarche positiviste. Partir de faits observables, du concret en rejetant les constructions abstraites et subjectives de l'esprit me semblait être ici un élément intéressant pour l'acquisition de savoir.

Cette analyse trouve son fondement dans une logique du soupçon. Elle préconise au chercheur de retrouver le sens caché et l'idéologie présente derrière tout discours.

Celle-ci à en effet pour visée de « *repérer les structures idéologiques d'un texte, pris hors de tout contexte, en décomposant les structures patentes au profit de l'articulation latente » (*Remy, Ruquoy, op. cit. : 69)[iii]
L'analyse se déroule en six filtrages (ratissages) successifs. Toutefois, étant donné que chacun d'entre eux constitue en soi une analyse globale et complète du texte, il n'est pas imposé de tous les pratiquer. Les deux premiers filtres ont pour objectif d'analyser ce que l'on peut appeler la *structure fondamentale du texte* (les oppositions, associations, niveau de culture).
Le *profil idéologique* du locuteur est apprécié selon son énonciation au travers de trois filtrages : les connotations qualitatives du texte, les lieux idéologiques et les types de raisonnement utilisés.
Le sixième et dernier filtre est quant à lui consacré à l'étude du *rapport de communication* qui s'instaure entre le locuteur et son public.

2.3/ La transcription des entretiens

Les données objectives des personnes ont été modifiées de façon à garantir l'anonymat.

- Pascal (commune d'Etalle), 45 ans, fonctionnaire, divorcé et papa d'une adolescente de 18 ans :

Tout d'abord, une ou deux petites questions pour mieux vous connaître…puis-je avoir votre âge et votre composition de famille ?

L'âge 45 et la composition de famille… donc divorcé. Un enfant, heu, c'est un partage théoriquement moitié, moitié, donc une semaine chez l'un et une semaine

[ii] « *L'enquête et ses méthodes : l'entretien »,* A. Blanchet, A. Gotman, Ed. Nathan (n°19), Paris, 1992

[iii] « *Méthodes d'analyse de contenu et sociologie »,* J. Remy, D. Ruquoy, publication des Facultés Universitaires Saint-Louis de Bruxelles, 1990.

chez l'autre mais ça, c'est tout à fait théorique parce que ma fille vient normalement du jeudi soir au lundi matin et le reste de la semaine, du lundi après-midi jusqu'au jeudi matin chez mon ex-épouse. Pourquoi est-ce qu'on fait comme cela…Parce que quand on a fait le compromis, Heu…chez le notaire il nous a conseillé de faire, sur papier, une semaine l'un une semaine l'autre, sur papier, car il trouvait que le Juge pourrait trouver bizarre qu'il vienne tous les week-end chez moi. **Ah oui…**donc c'est lui qui a choisit,. **Mais oui voilà…** c'est ma fille qui a choisit **et la maman était d'accord ?…**
Ah oui tout à fait…à partir du moment où ma fille décidait… **Voilà il était adulte…**tout à fait d'accord…on pouvait au moins lui laisser ce choix là.
C'est parce que vous me parlez de garde alternée… et tout ça, vos relations avec votre ex-épouse comment se passent-elles ?. Oh, bien en dehors de ça, reste très…comment je vais dire… bonjour au revoir…**très formaliste quoi, selon les besoins par rapport avec votre enfant.** Oui, et encore c'est limité à l'essentiel. Mais bon en dehors de ça très peu…très peu. **Et vis-à-vis de votre ex-belle famille alors vous êtes encore parfois en contact ?.** Très peu…mais quand je les vois je m'entend très bien avec tous. Sauf peut-être avec « X » un peu moins mais bon c'est une question d'affinité. **Voilà…**Mais en dehors de ça, non, non, y a pas de problème…Mon père est décédé l'année dernière, mon ex-beau-père était à l'enterrement, y a pas de problème. **C'est toujours agréable quand ça se passe bien comme ça…**Ah, oui, oui, oui…

Comme on fait une enquête sur la monoparentalité, je voulais un peu avoir votre point de vue sur ce que vous entendiez, vous, par monoparentalité ?. Qu'est ce que cela représente et les difficultés…Heu…bien, j'ai l'impression que l'on vit en fait de plus en plus dans ce type de ménage ou de comportement en tout cas. Il me semble que quand on a connu un ménage normal et qu'on passe à ce type de monoparenté,…je crois qu'on a une grosse blessure, une grosse fracture et on n'a pas envie de la reconnaître. Donc c'est peut-être un sentiment de protection ça c'est très possible,…il y a un repli en tout cas, ça c'est sur. Je ne suis pas… bon, j'ai deux amis qui ont eu la même situation avant…**hum, hum, qui ont connu un peu les mêmes choses…**Heu…oui,oui, tout à fait…mais…, il y en a un qui s'est remarié très vite enfin pratiquement,…heu il a reconnu quelqu'un avec qui ils ont eu un enfant ensemble, ça a certainement aidé. L'autre personne a aussi connu pas mal de temps de galère. J'ai mis aussi pas mal d'années à rencontrer quelqu'un. Bon, personnellement, je ne suis pas tenté à revivre en couple ; quoique ma compagne serait plutôt pour, mais bon, elle a deux enfants, moi j'en ai un. Alors, les enfants freinent aussi,…le mien particulièrement…alors qu'est-ce qu'il faut faire, c'est la grande question ?. Est-ce qu'il faut tenir compte de leurs avis et chacun rester chez soi jusqu'au moment où ils ne seront plus là. Ma compagne me dit… ben oui…mais alors qu'est-ce qu'il faut faire ?. Gâcher un peu le temps qu'il nous reste c'est aussi difficile. Finalement, la grande difficulté, a mon avis, c'est les enfants, ce n'est pas leur faute hein. Si il n'y avait pas les enfants ça serait plus simple…mais ils sont là…**Et il faut négocier les choses…**négocier les choses…**peut être parfois le fait d'exprimer soi ses besoins en tant qu'adulte et…parce que les enfants ont parfois tendance à vous « manger » et demander un maximum de temps et de présence. Il y a parfois ce petit côté de jalousie qui est là…et leur faire comprendre que soi, on n'est peut- être pas bien dans cette situation là, je pense qu'ils ont cette capacité à bien comprendre les choses.** On grossit peut-être le problème…Bon voilà, on a décidé de se mettre ensemble, mais moi j'ai

toujours peur. Je recule toujours le moment, l'échéance. Je ne fais que reporter le problème mais je crois aussi qu'on a toujours un sentiment de culpabilité en tant que parent en tout cas vis-à-vis de ce qui s'est passé parce qu'ils n'ont pas demandé ce qui arrive. Surtout que la mienne en fait, elle a appris ça le jour même quand mon épouse est partie. **Oui, ce qui est d'autant plus difficile à vivre…**Alors, j'ai toujours dit ; je ne veux pas qu'elle reconnaisse ça !. Bon, je ne peux pas non plus lui imposer une personne…donc, il y a quand même, …c'est vrai que problème c'est plutôt au niveau des enfants mais bon, moi j'ai rencontré une personne et ça se passe très bien…mais il y a ce gros problème.
Peut-être faut-il passer par une petite crise ou une grande crise pour aller vers un mieux ?. Ah oui, oui, oui, c'est même probable. **Peut-être que tout le monde a à y gagner, autant vous dans votre relation que l'enfant aussi, parce que il a envie que ces parents se sentent bien des deux côtés. Enfin bon ça, c'est un avis plus personnel.** Je pense que tout dépend de l'attitude des parents en fin de compte…si les parents s'entendent bien, les enfants vont bien…ça je le vois bien. Ce qu'on a essayé de faire, mon épouse et moi, c'est de ne pas s'éloigner. Bon, ma fille a 18 ans, elle a une mobylette, ça lui, permet d'aller voir sa mère quand elle le souhaite. Elle a le choix, c'est pas rigide, c'est quand ça l'arrange. Si elle veut revenir plus tôt, elle revient plus tôt. On essaye, mais ce n'est jamais qu'un emplâtre. **Mais oui, tout a fait. Mais est-ce que dans les familles où le père et la mère vivent ensemble, le quotidien est toujours facile ?. Est-ce qu'on n'a pas quelque part une image idéalisée du couple et de la famille et quelque part est-ce que ça correspond encore à la société, au modèle actuel, ça c'est une question aussi ?...** Oui, tout à fait.
Je me disais a ce propos qu'on a peut-être encore justement cette tendance à stigmatiser les familles monoparentales parce qu'on considère aussi que c'est peut-être plus difficile d'élever un enfant seul et par voie de fait, on pense qu'ils sont susceptibles de vivre plus de difficultés…c'est des choses qu'on entend ou qu'on peut lire…
Moi personnellement je n'ai pas ou pas trop de difficulté pour l'élever, mon épouse non plus…mais y a quand même pas ce lien…bon quand il y a des grosses décisions, c'est quand même pas pareil. Quand elle était à l'école par exemple, elle s'en sortait très bien, après le divorce ou plutôt 6 mois après, ces points ont chuté…ça c'est des difficultés. Elle sait jouer la dessus, même inconsciemment a mon avis. Quand ça ne va pas chez l'un, elle va chez l'autre. Si je lui fais un reproche sur ses études, le lendemain, elle est repartie…Ou alors comme par hasard, elle a toujours plus de travail quand elle est chez sa mère et chez moi, elle n'a rien à faire…et quand je demande à sa mère, elle me dit qu'elle ne fait pas grand-chose chez elle non plus. Alors c'est le problème, pour les grandes décisions on se sent parfois un peu seul. Alors, on va réagir…mais on se demande toujours si l'autre va faire la même chose. Et alors, on se dit bon… si nous ont réagit et pas l'autre, on passe pour le méchant…alors on a toujours un peu tendance à laisser passer ; ça c'est un problème…et c'est un problème qu'on n'a pas quand on est en couple…moins en tout cas, enfin…je pense. Un couple qui se tient…c'est quand même plus facile quand on est à deux. C'est toujours ce sentiment de culpabilité qui revient et on se dit…finalement elle est toute seule la gamine…ça, ça représente une énorme difficulté. L'ennui, c'est qu'on a parfois le sentiment d'être impuissant…c'est peut-être une erreur, c'est possible…ou alors il faut vraiment un dialogue…comment je vais dire avec son ex-conjoint mais ça c'est pas toujours facile…ça nous arrive de discuter…mais ça reste une discussion primaire. **Mais oui voilà…c'est quelque**

part logique aussi…Ah oui bien sur…c'est quand même une grosse difficulté…dans une famille unie, quand les parents se soutiennent il y a moyen de passer le cap…mais ici (dans le cadre de la monoparentalité)…on abandonnerait plus vite, on se découragerait plus vite. **Oui, il n'y a pas l'autre qui peut soutenir…**oui, c'est ça…

Et vis-à-vis de votre famille, le divorce c'est bien passé ?...
Comment perçoivent –ils la situation ?...
Oh, mes parents ne se sont jamais, vraiment jamais mêlés de notre couple, ça je peux dire, j'ai cette chance là. A mon avis ils l'ont très mal vécu mais ils ne l'ont pas montré…rien, rien, rien, pas de reproche, pas de plainte non plus. Où j'ai eu beaucoup de soutien, c'est de la part de gens à la limite qui…que je ne connaissais pas comme ça. Parce qu'on dit toujours…oui, c'est dans le malheur qu'on voit les vrais amis…quand on dit ça…**c'est dans le sens négatif…**oui, tout à fait…dans le sens que l'on perd… alors qu'ici, c'est tout à fait l'inverse. Moi j'ai découvert des gens…je sais que bon…une femme qui était dans le cas aussi…on a été invité chez des gens le jour de noël…alors que c'est une fête de famille. Ils pouvaient nous inviter mais ce jour là, c'était…**tout à fait symbolique…**oui voilà et ils n'ont rien dit, ils n'ont pas dit , c'est pour ça qu'on vous invite. Moi, si je n'avais pas eu ces gens là, ou d'autres hein…moi j'aurais été habiter au fond d'un bois…ça ne me gênait pas…bon je suis content de les avoir eu…ça fait du bien…

Il n'y avait pas ce côté solitude qui pouvait peser à un moment donné ?... Non pas du tout…Bon, je suis arrivé dix ans après mon frère et ma sœur donc il y avait déjà un décalage…bon j'ai certainement été le gâté… (rire)…mais si moi je ne m'en suis pas rendu compte. Alors j'étais déjà pas fils unique mais pas loin…peut-être même pire…donc j'ai toujours été habitué à être seul…mon père travaillait évidement, ma mère à travaillé ici… j'ai donc appris à me débrouiller…**oui voilà, comme un enfant unique quoi…**Je suis…je ne vais pas dire individualiste…mais ça ne me gêne pas. Quand on connaît ça, je crois…comment je vais dire… que le naturel revient…on dit chasser le naturel, il revient au galop…
Vous n'avez pas trop d'attache…non…j'ai été à Virton après le divorce, pourquoi…parce que pour ma fille c'est plus facile, elle a ses copains et copines là bas…finalement, après, les amis d'ici avec qui je suis resté très copain… ils sont venu me trouver là bas…et finalement j'ai réussi.

Vous étiez originaire du village ici ?. Oui…mais j'avais vraiment envie de couper les ponts…et puis ce sont mes « relations » qui sont restées et qui se sont raffermies qui m'ont aidés à reprendre le dessus…Il faut bouger, ne faut pas rester dans son trou, il faut voir du monde. Si je ne les avais pas eu (mes amis), je ne sais pas ce qui se serait passé. C'est très très important d'avoir autour de soi un milieu familial ou un cercle d'amis…C'est très amusant…enfin…c'est pas amusant…mais quand je rencontre maintenant des gens qui sont dans le cas, qui connaissent ça, même si je les connais très peu, je dis toujours …passe chez moi, on discute…Et ça, c'est pas quelque chose que j'aurai pas fait avant. Je pense que la démarche que j'ai faite, de vous avoir mis un petit mot sur le questionnaire, je ne l'aurais pas fait avant.
Oui…d'ailleurs, j'étais assez étonnée du fait que cela venait …d'un homme ?...**voilà…**(rire)…**les femmes sont en général plus dans la démarche de se dévoiler…**

Quand le divorce est arrivé, j'ai pas quitté…je n'ai pas fait mes courses dans le village pendant un mois…**Pourquoi ?...Il y avait un petit côté de gêne ?...**Oui, sûrement…Il faut l'accepter…vous connaissez le système…de…comment je vais dire…il faut l'accepter…et puis il y a le choc, la négation…**quelque part, c'est un échec, l'échec d'un couple « idéal » ou du moins l'image qu'on s'en était fait ?...**ça c'est un échec, ça c'est clair. Bon maintenant, je suis nettement plus a l'aise et s'est pour ça que je peux en parler. **C'est important d'exprimer les choses, de les dire, je pense à ça par rapport à ce que vous me disiez au début de l'interview par rapport à votre fils et votre compagne…**Ah oui, oui, oui …**de vraiment dire que pour vous, c'est un besoin…**oui, tout à fait…Je suis même surpris…en fait je me suis retrouvé sur le fil…oui vraiment…ou bien je basculais et je me renfermais…et puis voilà, le monde ne m'intéressait plus ou alors bon…j'ai eu la chance d'avoir ces gens là…et finalement on se rend compte, parfois en discutant un petit peu qu'on va mieux. Et c'est ça qui a fait le déclic. **Hum,…**

J'aurai encore deux ou trois petites questions, mais là, ça concerne plus le thème de la ruralité et le mode de vie à la campagne…oui…en fait, qu'est-ce que ça évoque pour vous le terme de « ruralité » ?... Alors…c'est l'opposition à la ville…oui je dirais…c'est un peu matériel finalement…moi la ville je vois ça comme des tours, des bâtiments, c'est gris…**il y a un côté un peu inhumain, c'est cela ?...**oui…bien voilà exactement…J'ai vécu à Bruxelles pendant un an, et je ne m'y suis jamais trop habitué. La ruralité…heu…c'est la campagne, c'est les bois…c'est les gens qui se connaissent quand même surtout dans les petits villages, même si j'ai l'impression que ça a bien changé sur quelques années. On voit beaucoup maintenant des gens qui construisent des maisons avec un jardin tout autour…
Il n'y a plus trop de contact entre les gens, c'est cela ?... Il y en a moins mais c'est du aussi à la vie actuelle…les gens travaillent…ils rentrent tard…m'enfin quand même..je trouve que quand il y a des petites fêtes ou festivités dans le village, tout le monde se retrouve…on est content de voir des gens…on se connaît. On a quand même un contact plus chaleureux, plus convivial qu'on n'a probablement pas en ville. Par contre, en ville il y a tout l'aspect culturel qui est certainement plus développé…mais bon, on peut se déplacer. **Oui…**
Quelque part, la voiture est indispensable ici ?... Pour moi oui…par exemple ma fille, quand elle va à l'école, je suis obligé de la conduire au milieu du village, il n'y a pas de bus…donc il doit faire un kilomètre, un kilomètre et demi à pied, c'est pas trop loin mais bon, pour les jeunes maintenant…(rire).

Et pour les courses, je suppose que c'est pareil…il n'y a pas de petits commerces ?...si, il y a un magasin où l'on trouve pas mal de choses…je gère un restaurant de collectivité à Neufchâteau…dîner, c'est pas un problème, je mange sur place…quand il est là, je me débrouille…on fait des repas vite fait, c'est jamais très élaboré chez nous…**question de temps, parce que vous manquez de temps ou parce que vous n'avez pas envie de le faire ?...**J'ai pas trop envie parce que finalement, le temps on peut le prendre…je vais courir, je prend le temps…mais elle finalement elle ne demande pas non plus, elle ne demande pas des choses élaborées. **Et puis à cet âge là, on est souvent peu gastronome…**(rire).

Vous pourriez me décrire une journée type par exemple ?...quand elle est là ou qu'elle n'est pas là ?...les deux ?...(rire)…**Comme vous voulez…**Heu…une journée

type…**de semaine et de week-end…**Quand il est pas là, c'est déjà plus facile…Il faut se lever, je passe à la douche, je vais travailler, bon je rentre qu'il est à peu près 17h30. En général ensuite je fais ce qu'on fait dans un ménage, donc lessive, repassage…mais j'ai pas grand-chose, ça va très vite…le repassage, je donne une partie à faire, parce que ça je n'aime pas trop surtout les chemises…**je vous comprend…**(rire)…les pantalons ça va parce qu'en général c'est des jeans donc c'est pas trop difficile ; les pantalons à pinces, j'essaye, quand je ne sais pas je les donne à celle qui les repasse…**voilà…**Mais bon, y a quand même de l'entretien…en hiver il y a un peu moins de chose mais je retape la maison, je transforme donc, j'ai quand même pas mal de travail. En été, il y a 30 ares ici, donc j'ai du travail ; il y a quand même aussi les pelouses…j'essaye quand même d'aller quelque fois chez ma compagne la semaine…donc on est toujours occupés…c'est comme un ménage.

C'est une vie un peu stressante ?... Non, c'est un « dé-stress », j'ai un travail qui me prend beaucoup, j'ai quand même 30 à 40 personnes à manger, les problèmes de personnel, y a un tas de choses… le personnel, la direction…j'aime beaucoup ce que je fais, mais il y a un stress certain. Donc quand je rentre ici, même s'il y a des problèmes, c'est pas les mêmes donc…**vous les évacuez quoi…**Oui, voilà. Quand elle est là bon…je dois faire à souper, rien que ça, c'est déjà une croix…pour moi, je peux manger une lasagne…mais quand elle est là, je ne peux pas lui faire des pâtes tout les jours…il faut quand même faire quelque chose, faire à manger…d'abord faire les courses puis faire à manger, la vaisselle…ça m'embête mais bon…ça s'apprend…**Je ne vais pas vous contredire !...**Oui je m'en doute (rire). Il y a aussi le fait que je me reproche toujours de ne pas assez m'occuper d'elle ou alors, je vais toujours à l'essentiel…mais ça, il y a…j'ai discuté une fois avec des amis, et bon l'homme m'a dit que les hommes vont toujours à l'essentiel…les femmes moins, c'est vrai…hein ?...les hommes ont plus tendance à sérier les problèmes…**Ils sont peut-être plus pragmatique ? Une chose à la fois...**Avec l'école, elle va me dire, regarde un peu ce que j'ai fait…Pfff…on le fait mais une mère va être un peu plus attentive. Je dois dire que parfois ça me pèse alors je le fais mais peut-être pas comme j'aurais du le faire et je me dit après « flut » j'aurais du.

Derrière ce que vous me dites, il y a la difficulté de devoir assumer deux rôles au lieu d'un ?... Oui, oui, c'est juste…c'est vrai que dans un couple on se partage les tâches. C'est vrai que quand elle est malade à la maison je fais le reproche à mon épouse de ne pas être là…elle, elle est tranquille à la maison…c'est la première réaction qui vient…spontanée. Quand on est un papa et qu'on ne sait pas comment fonctionne une machine à laver, on apprend mais face à un enfant malade, c'est plus délicat, c'est plus difficile pour un homme. Alors pour moi les gros problèmes pour un adolescent c'est de savoir si elle a assez d'argent…heu… **des choses plus pratiques ?...**Oui…je dois aussi parfois la conduire à gauche, à droite…ça pèse aussi parfois, mais bon, on le fait…et lui de son côté, elle ne profite pas pour ça. Elle essaye aussi d'arranger les choses, mais sans rien me dire hein…elle est assez discrète pour cela. Mais c'est toujours un peu l'essentiel quand même, y a quand même pas des… je pense que si on était en couple, se serait plus facile.
Pourquoi ?... Il y a déjà une discussion entre les conjoints qui se fait…c'est peut-être une discussion ordinaire mais bon…elle, ellle est là et elle va aussi participer à la discussion…donc ça vous entraîne, ça crée des liens. Quand vous êtes tout seul, y a pas ces discussions, la discussion ne peut se faire qu'entre le père ou la mère en allant à l'essentiel. Mais cet essentiel est peut-être différent chez sa mère mais ça

reste aussi…il me semble hein…c'est ce qui ressort un peu quand elle….**quand elle en parle…**Oui…mais en fin de compte, elle en parle très peu…je vois, elle a scindé ses mondes…le monde 3 jours chez sa mère, 3 jours chez son père. **C'est peut-être mieux pour lui de cloisonner les choses ?...**Oui pour lui probablement,…oui sûrement…**Et même peut-être vis-à-vis de vous aussi…ce qui se passe chez sa maman, il ne va pas en discuter ici et inversement quoi…**
Pour moi la grande difficulté que je rencontre pour le moment,…c'est que j'ai rencontré quelqu'un …ça fait 3 ans qu'on s'est rencontré et on voudrait bien vivre ensemble, je dois dire que je suis moins tenté qu'elle… mais bon… quand même mais je ne veux pas que pour lui cela lui crée des problèmes. Ma compagne me dit pourquoi est-ce que tu ne lui en parle pas…

Ils se connaissent ?... Ah oui, on a été en vacance ensemble l'année dernière, elle avec sa fille, enfin la plus jeune, celle qui a le même âge que la mienne. On a fait une tentative, elles ont passé des vacances ensembles… il n'y a pas eu de problème, mais j'ai bien ressenti…bon que…heu…

Il n'y avait pas d'atome crochu entre elles ?... Non voilà, elle est venu juste pour faire plaisir. **Il faut aussi peut-être du temps pour qu'une relation puisse se créer ?** Oui…Elle doit terminer ses humanités en principe cette année, je dis en principe parce que j'espère qu'elle va quand même passer, bon avec un ou deux examens mais elle doit finalement passer…après elles vont aller aux études supérieures, déjà la semaine elles ne seront pas ici, elles ne reviendront que les week-end donc, on va démarrer comme ça, au fur et à mesure, petit à petit. Je ne sais pas si c'est une bonne méthode, ma compagne me dit qu'on aurait du se mettre ensemble tout de suite.

Mais est-ce qu'il y a une bonne méthode ? …je ne sais pas…**là est la question ?...**ça c'est très difficile…qu'est ce qu'il faut faire…je vais lui en parler…
Au travail, je dois prendre des décisions et je les prends…mais ici j'ai du mal…**oui, c'est normal, ici c'est plus proche, c'est intime…**Il n'y aurait que moi, se serait plus facile.

Alors une dernière petite question… pour voir en fait les relations que vous entretenez avec vos voisins…
Comment ça se passe ?... Avant le divorce ?, après ?, entre les deux ?...**comme vous voulez…**aucun problème…**excusez-moi, je vous interromps…vous habitiez ici avant le divorce ?...** Une autre rue, mais enfin…on avait une chance peut-être…on a habité dans quartier assez récent mais bon qui avait une trentaine d'années…on a racheté une maison…donc on avait en fait des voisins de chaque côté, c'était des personnes nettement plus âgées que nous et ça c'est très bien passé. Il n'y avait pas de comparaison à faire…il n'y avait pas de problème entre enfant, pas de jalousie tout ce qu'on veux…enfin, je trouvais cela plus facile comme il y avait un âge très différent, cela s'est toujours très bien passé…aussi sans grande conversation…**bonjour/bonsoir, deux ou trois petits mots ?...**Oui voilà…Et puis après le divorce, ça a été un peu plus…mais ça vient de moi ça s'est sur…j'avais tendance à me renfermer…**à changer d'attitude vis-à-vis d'eux, c'est ça que vous voulez dire ?...**Oui, j'avais envie de partir…on voit les choses différemment…
Avec mes voisins actuels, je n'ai aucun problème mais se sont aussi des gens plus âgés et ça se passe très bien.

Vous pensez que parfois c'est difficile de vivre avec des voisins ?... Oui, mais ça n'à rien a voir avec le fait d'être « monoparental ». Non ça n'a rien avoir avec le fait d'être seul ou pas, c'est le fait de bien tomber ou mal tomber. Non, je n'ai vraiment aucun problème avec eux au contraire.

Et vous avez parfois des contacts plus intimes avec eux ?... Non…**Vous vous rencontrez ou c'est plus souvent de l'ordre de l'informel ?...** Non, de l'informel…si… en été on peut faire un barbecue ensemble, le soir prendre un verre, discuter un peu mais ça reste quand même un peu limité. Mais moi, j'ai pas tendance à aller trouver les gens, je ne veux pas déranger et avoir la « pression », ; moi aussi j'ai mon caractère. Donc je ne vais pas déranger les gens, sonner à leur porte, ça, je ne fais pas mais si on se voit par exemple à une occasion, je vais discuter, je suis ouvert.
Vous aimez quand même avoir un peu de tranquillité ?... (Rire)…oui, oui, …c'est dans mon caractère. Si vous voyez 20 personnes, c'est 20 avis différents…**Oui sûrement,… il y a autant d'avis que de personne rencontrée, que de parcours différent…**

Il y aurait peut-être un loisir ou une activité que vous auriez envie de voir se créer sur la commune que ce soit pour vous ou votre enfant ?...J'entends activité…ça peut-être un groupe de parole…vraiment tout azimut quoi…ça serait intéressant ça…Heu…y a toujours un tas de choses intéressantes…je vois sur la commune, on est pas mal servi…d'un point de vue sportif, y a quand même pas mal de trucs, il y a des conférences, du théâtre mais ça reste je pense…c'est vrai qu'un groupe de discussion…là…ce serait nettement plus intéressant, plus ouvert,… on pourrait discuter de sujets plus graves parce que vous allez faire du sport ça reste toujours des conversations un peu banales. Vous allez voir une pièce de théâtre, ça reste toujours individuel, par couple, par famille, mais il n'y a jamais d'échange. Je vois plus une conférence-débat où on pourrait parler au sein de petits groupes…

Des gens qui auraient vécu une même problématique ou alors un peu « Monsieur ou Madame tout le monde » qui discuteraient sur un sujet particulier ?... Non, pas nécessairement des gens qui ont vécu la même chose, je crois que ça doit être assez ouvert, toucher un maximum de personnes si possible…mais bon, je ne sais pas si ça peut marcher, je n'en sais rien, mais je suis tout de même un peu curieux de tout, c'est pas malsain hein, j'ai envie d'apprendre des choses. Pas nécessairement avec les mêmes gens hein, plutôt au contraire …heu…**diversifiés…**tout à fait. Ca n'existe pas mais c'est aussi difficile à organiser, enfin, je pense…**oui, et parfois difficile à maintenir…**oui et en même temps il y a plein de choses à découvrir…**Oui…tout peut-être prétexte à débat ?...**ce qui se passe par exemple en France pour moi c'est très intéressant, y a des menaces sur la France avec l'histoire de supprimer le voile…on peut discuter sur plusieurs choses…on peut discuter sur le fait que les gouvernements doivent faire face à une menace. Or on aborde rarement ce genre de discussion, ou en surface je crois que dans un groupe il y a peut-être moyen, il faut peut-être une personne qui lance le débat…çà, ça manque.

Vous auriez quelque chose à ajouter par rapport aux questions ou…non, simplement ce que je dois dire, c'est que la grande leçon que je retire de cette

situation c'est qu'il ne faut pas rester dans son trou, il ne faut pas s'enfermer… et avoir la chance que des gens vous attire l'attention en disant…attention, maintenant tu dois réagir. Il faudrait peut-être un suivi aussi mais ça, je ne sais pas si ça existe…et puis je ne sais pas, …les gens auraient peut-être peur…Il faut parfois aller vers les gens et ne pas attendre qu'ils viennent…en tout cas, il faut vraiment avoir un soutien que se soit auprès de la famille ou d'amis. Moi j'étais à la croisée des chemins et dans mon malheur, j'ai eu de la chance…

En tout cas, un tout grand merci de m'avoir accueillie chez vous et d'avoir répondu avec autant de franchise et de spontanéité à mes questions. Merci.

- Jacqueline (commune de Bellefontaine), 42 ans, ouvrière, séparée et maman de trois adolescents de 24, 17 et 15 ans.

Alors, une ou deux petites questions pour mieux vous connaître…
Pourriez-vous me donner votre âge et votre composition de famille ?. 42 ans, 3 enfants et séparée.
Et vos enfants ont quel âge ?. 24, 17 et 15.

Alors comme nous faisons une enquête sur la monoparentalité, je vais peut-être dans un premier temps vous demander ce qu'évoque pour vous la monoparentalité ?. Qu'est-ce que c'est que d'être seule pour élever ses enfants ?. Bien, c'est dur…

Dur dans quel sens, par rapport à quoi ?. Bien maintenant ils grandissent de plus en plus et on veut çi et on veut ça et on ne sait pas suivre tout le temps. Les sorties commencent…et je voudrais bien être habillée comme çi, je voudrais un manteau comme ça…et bien héee….**c'est les moyens qui ne suivent pas toujours…sinon, par rapport a vous ou aux responsabilités que vous pouvez avoir vis-à-vis de vos enfants qu'est-ce que vous pouvez me dire ?.**
Ah, la responsabilité, je l'ai toute entière parce que lui ne s'en occupe pas du tout. Je lui ai encore téléphoné…qu'en est-ce que c'était…ben…dans le mois de février pour avoir la pension alimentaire. Il m'a répondu, si c'est pour ça que tu téléphones, tu n'as plus besoin de téléphoner. Bon…et il ne donne que 4000 par enfant ce n'est pas beaucoup…Alors maintenant, j'ai le grand qui va avoir finit…qui a finit l'école ; je vais perdre la grosse somme des allocations familiales, 8000…10 à 11000 francs par mois donc ça fait quand même beaucoup hein…**hum, hum…Et vous, vous ne vous sentez pas parfois un peu seule avec le fait de devoir tout assumer ?.**
Y a des jours où je suis plus tranquille sans lui que quand on était ensemble parce c'était invivable…

On a parfois tendance à coller une étiquette sur les familles monoparentales dans le sens où l'on considère qu'il est plus difficile d'élever ses enfants quand on est seul et que parfois ces enfants ont alors plus de problèmes, qu'en pensez-vous ?...
Non, non, pas mes enfants…à l'école ils étudient bien et tout…ils n'ont pas loupés une année…donc ça pour ça…heu…**ça n'a pas d'incidence particulière ?...** que du contraire, elles se sentent mieux aussi parce que quand elles rentraient de l'école avant qu'il était encore là…Oh, comment est-ce qu'il va être, on avait peur de rentrer. Je rentrais du travail il avait été un an malade, opéré du dos, je rentrais du

travail…comment est-ce qu'il va être…et il était comme ça dans le fauteuil (Madame fait le geste de se balancer d'avant en arrière)…il ne donnait pas à mangé à midi aux gamines, il les laissait manger à l'école, il ne se levait pas avec le matin…

Vous avez encore parfois des contacts avec votre ex belle-famille ?. Avec l'ex belle-famille…oui…enfin, pas beaucoup parce qu'il y en a qui sont décédés…beaucoup. Mon ex belle-sœur cela fait quand même une bonne année que je ne l'ai plus vue quand même ; son mari je le vois de temps en temps…quand on se voit on se dit bonjour…

Au niveau de votre propre famille, comment elle perçoit le fait que vous assuriez seule la charge des enfants ?. Heu…maman parfois…elle m'aide…quand elle peut…**Elle habite dans le village ici ?.** A Chantemelle ; mais on ne peut pas toujours aller tirer près d'elle non plus hein…on était cinq à la maison…cinq enfants…mais j'ai dur…maintenant on est le 17 et je n'ais plus rien…ça…(Madame se lève pour me montrer ses quelques euros restants)…voilà…**Oui, ce n'est pas facile…ça, on pourra peut-être en reparler après, je vous donnerai quelques informations** (je fais un signe à Jacqueline pour lui montrer que l'on poursuivra cette discussion après que le dictaphone sera coupé).

Sinon vous travaillez hein c'est ça ?... Oui mais alors je travaille à mi-temps, j'ai un mi-temps qui paie bien parce que j'ai 30 ans de service. J'ai pris un mi-temps quand les enfants étaient petits mais je continue parce si je prenais un temps plein…bon…ce serait remanger à l'école tous les jours, il faudrait refaire à souper ici le soir et tout… quand je compte les trajets et bien j'y gagne…ou je gagnerais…allez peut-être 10.000 francs en plus ; alors ça ne m'intéresse pas. **Hum, hum,…vous avez peut-être aussi envie d'être présente…pour les devoirs et tout ça ?.**

Oui…j'ai jamais chômé de ma vie et je n'ai pas droit au chômage. Je perdrais ma place et bien je n'ai pas droit. **Pourquoi ?.** Parce que je suis nommée à l'Etat…et comme dans ma maladie j'ai dépassé mon quota de maladie et bien de mon mi-temps normal, je touche seulement 60%. Je suis redescendue…ça fait mal.
Ca, je veux bien croire…en fait, vous avez travaillé tout le temps à la même place ?. Oui tout le temps à la même place. Une année dans une entreprise au tout début…j'étais jeune, j'avais 14 ans.

Et vous vous rendez comment à votre travail ?. Avec ma voiture.
Vous ne pourriez pas vous organiser sans ?. A non, je commence à 6 h du matin, 6/2 alors il n'y a pas de bus. Et les moyens de locomotion ; ça je ne trouve pas ça normal non plus…ils savent très bien qu'il n'y pas de bus, ils comment à 7h ; celles qui viennent au train ou au bus qui arrivent pour l'heure, elles sont remboursée de la moitié de leur trajet, et nous en voiture…**J'ai le cas aussi** (rire)**…c'est vrai que ce n'est pas juste…**c'est pas normal même les vélos sont indemnisés à la clinique…**Ah oui ?...**même les vélos…**et ils calculent ça comment alors ?...c'est assez spécial…**ça je n'en sais rien…**l'huile « de jambes », au lieu de « l'huile de bras » !!!...**(rire).

Si je peux me permettre encore 2 ou 3 petites questions qui concernent plus le mode de vie à la campagne…

Est-ce que vous pourriez me décrire une journée type ?, c'est-à-dire ce que vous faites du lever jusqu'au coucher ?...
Quand je travaille, je fais 6/2, je rentre, si j'ai de la vaisselle, je fais ma vaisselle et puis j'attends les gamines, je fais à souper et puis le soir est là, ça va vite. Y a des fois où je fais l'après midi, 11h30/7h30 ça c'est dur;… là, je m'organise aussi, il faut partir à 10h30 jusqu'au soir.

Et pour le souper, vous faites comment ?. Pour le souper je m'arrange la veille pour avoir quelque chose à réchauffer.
Et le week-end…et bien, on est ici le samedi, on fait ce qu'il faut faire à trois, nous trois…le repassage, tout ce qu'il y a à faire. Le dimanche, on mange ici et puis on va faire un tour en ville…pas tout le temps hein…mais…**Pour vos déplacements plus personnels, vous avez aussi besoin de la voiture ?.** Ah oui…

Au niveau des commerces, vous faites comment ?. Je vais à Virton ou alors à Arlon.

Pour vous, ça évoque quoi la ruralité ?. Qu'est-ce que je peux vous répondre…**la campagne ?...**Ah…moi je me plais bien à la campagne…**qu'est-ce que vous aimez bien ?.** Le calme, je ne vois personne ; y a des fois c'est long mais…**on aime bien sa tranquillité peut-être** ?. Voilà !!!...

Vous êtes originaire de…Lahage.

Vous vous plaisez mieux où…ici ou…ici. Avant on avait une belle vieille maison à Rossignol mais on a du vendre !!!...**Vous étiez encore mariée à ce moment là ?.** Non, on est toujours séparés et là maintenant, j'ai remis l'affaire en route par un avocat pro-déo parce que je n'ai pas les moyens. Alors elle m'a donné une réponse hier ou avant-hier comme quoi ça allait se mettre en route mais vu que c'est lui qui a demandé le divorce; la procédure est déjà en route de lui et alors maintenant il voudrait plus mais alors maintenant après deux ans c'est fini. Je pense que pour les vacances ça va être fini.
En fait, c'est une maison que vous aviez achetée en commun ?. On l'a revendue et on n'a rien payé ni l'un, ni l'autre ; ça j'ai eu de la chance, on a eu de la chance. Je vois ma sœur qui paye toujours sa maison à …**Oui, heureusement que vous êtes dégagée de ce lourd fardeau…**

Au niveau des relations que vous entretenez avec vos voisins, comment ça se passe ?.
Oh, ça va c'est bonjour/bonsoir, ça va…y a encore personne qui m'a vu comme ça (Jacqueline a le pied dans le plâtre) mais ils me demanderaient qu'est-ce t'as fait, des trucs comme ça. Je suis arrêtée depuis le mois de septembre, j'ai été 15 jours à la clinique à Libramont et puis je ne pouvais pas rester toute seule avec les enfants alors m'a mère m'a prise pendant 4 mois et puis quand je suis revenue ; je revenais de temps en temps pour le courrier, relever le courrier ou bien pour le linge et tout ce qu'il nous fallait. Et le voisin quand il m'a revue une fois ; et bien on ne vous voit plus, vous ne revenez plus qui dit ; il croyait que j'avais délogé. **Hum, hum.**
Il aurait bien voulu savoir quoi mais il n'a pas su.

Donc, c'est plus des relations « on se salue quand on se voit » sans plus ?... Oui voilà…

Avec certain, vous entretenez des contacts plus intimes ?. Non…pas ici parce que je sais bien que je ne resterai pas ici alors à quoi bon. Ca va faire bientôt 7 ans et non…
Votre objectif c'est de retourner sur Chantemelle auprès de votre famille ?. Non, j'ai un ami du côté d'Arlon ma fois…j'aurai sa maison…c'est un ménage comme moi, mais je bénéficierai de tout quoi…mais elles ne veulent pas. **Mais oui, ce n'est pas toujours facile…pour tout le monde…d'un côté on a envie d'avoir sa maman pour soi et d'un autre côté, vous en tant qu'adulte, c'est être seule aussi.** Oui, mais quand elles seront parties. **Mais oui, c'est sur…je crois qu'il ne faut pas hésiter à en parler souvent, à exprimer ce que l'on ressent.**

Et vous avez le sentiment d'être intégrée au niveau du village ?. Ah oui, quand il y a une fête ou quoi…ah ça oui…**y a parfois des petites choses qui se font ?.** Oui, y a le grand feu, maintenant il va y avoir le fancy-fair puis le barbecue…**Ah oui…c'est quand même un village assez dynamique.**

Et vous participez en tant que spectateur quand ils font des activités ?. Ah oui, je ne me mets pas dans le comité, non, non, non…
Ceux qui sont dans le comité, ce sont…des gens du village, des jeunes. C'est eux qui ont fait tout ça parce qu'avant…les vieux ici, est-ce qu'il y a encore une dizaine ?...je ne sais pas. **Ah oui, c'est une population plus jeune…ah, je n'aurai pas dit.** Oh si, quand vous voyez toutes les nouvelles maisons. **Mais oui, c'est vrai…c'est vrai qu'a l'entrée du village il y a beaucoup de nouvelles constructions.** Oui, y en a l'entrée et alors là bas derrière…oh là , là…par derrière l'Eglise.

Et ces nouvelles constructions, ce sont des gens qui n'étaient pas du village et qui sont venus s'installer ?... Ah oui hein, beaucoup de luxo (Jacqueline fait un signe de la main pour montrer qu'ils ont de l'argent). **Mais oui voilà…** (rire) **j'ai bien pensé en voyant le style de constructions que… et étant donné les prix de la région qu'il fallait pouvoir justifier d'une situation un peu privilégiée.** Alors ils travaillent à deux dans les banques…

Est-ce qu'il y aurait une activité ou quelque chose qu'on pourrait mettre en place…qui n'existerait pas sur le territoire de la commune et que vous auriez souhaité pour vous ou vos enfants ? Ou un groupe de parole, un endroit pour parler de ses difficultés ?...

Non…je n'aime pas me dévoiler…y a même des choses que ma mère ne sait pas alors… **ce n'est pas pour en parler à des étrangers…**(Jacqueline acquiesce par un hochement de tête).

Il y a quelque chose que vous auriez aimé ajouter par rapport à l'interview ?.

Non, pas après toutes vos questions…non…juste qu'ici, je donne un peu cher de loyer, ça, pour ce que c'est. On rentre par le garage, c'est pas plus grand que ça, j'ai 3 chambres, une salle de bain…17500 par mois, c'est cher…**plus les charges ou**

charges comprises ?. Plus les charges. **Ah oui d'accord.** Chauffage, électricité, eau…
Oui effectivement c'est sur que c'est dur avec un mi-temps. (Coupure de quelques minutes).

Dans la relation avec vos enfants, c'est quelque part plus facile depuis que vous êtes seule ?. C'est relax…

Et les enfants, comment est-ce qu'ils le vivent, ils sont aussi plus…Ah, ils sont mieux qu'avant, quand on est chez ma mère parce que je n'ai pas le téléphone ; elles, elles ont leur GSM ; je leur dis, téléphonez à votre père…Oh non, hein…c'est quand même grave…

Il a quand même un droit de visite ?...
Oui, il l'a toujours mais il n'est jamais venu…si il venait les chercher et une demi-heure après, je devais aller les rechercher à Fouches, elles pleuraient comme je ne sais quoi.

De toute façon maintenant, elles sont plus grandes alors elles peuvent décider si elles ont envie ou pas d'y aller.
Ah oui maintenant c'est finit. De ce côté-là, il n'y a jamais eu d'histoire, qu'est-ce qu'il s'en foutait lui de les avoir ou pas. Il ne les a plus vues maintenant depuis le mois d'août l'année dernière hein ?...(Madame s'adresse à l'une de ses filles)…Ah, vous l'avez vu au nouvel an.

Donc a la limite, c'est peut-être pour vous plus maintenant un problème personnel, de solitude ?.
Solitude,…oh…oui, un petit peu quand même…On se dit bon sang, on ne va pas gâcher sa vie plus longtemps, parce que cela n'allait déjà plus entre nous depuis longtemps.

On a peut-être encore l'image d'une certaine famille, être à deux…non ?... Oh non…

OK. Et mille mercis pour votre témoignage.

2.4/ Analyse textuelle des interviews

- 2.4.1/ Interview n°1 (Pascal)

Les associations et oppositions.

L'objectif est de travailler sur la « charpente du texte » de façon à révéler sa « structure paradigmatique ».

L'important est alors de repérer « quelles sont les associations de mots, et quels types d'associations manifestent le sens et la vigueur d'une communication en articulant le syntagme que constitue le discours »
(Remy, Ruquoy, op. cit : 70).

Disjonctions	Préférences	Equivalences
Ville><village (« c'est l'opposition à la ville »). Village><pt village.	- Je ne pourrais plus habiter en ville. - Les relations entre voisins sont plus faciles lorsque ceux-ci sont plus âgés.	La ruralité=la campagne. La ville=des tours. =des bâtiments. =c'est gris. =l'aspect culturel. La campagne=les bois =les gens qui se connaissent =la convivialité. =les contacts chaleureux.
Ici hier><ici aujourd'hui	- Avec les voisins, on peut bien tomber ou mal tomber.	Ici et maintenant…. - Les choses ont changé. - Il y a moins de contact, les gens travaillent, rentrent tard. - Les gens construisent une maison avec un jardin autour.

Disjonctions	Préférences	Equivalences
Ménage normal>< famille monoparentale Vie de couple>< fam. Mono Homme><femme	- Les choses sont plus faciles en couple. -S'il y a de grosses décisions, c'est quand même pas pareil. - Si les parents s'entendent bien, les enfants vont bien. - Les hommes vont plus à l'essentiel que les femmes. - Les femmes sont plus attentives que les hommes. - Si je n'avais pas eu mes amis, je serais allé habiter au fond des bois.	<u>Le divorce, c'est…</u> - Une grosse blessure, une fracture, un choc, une négation. - C'est avoir envie de couper les ponts. - C'est un sentiment de culpabilité. - Ce qu'il faut accepter. - Ce qu'on n'a pas envie de reconnaître. - C'est être seul. <u>La monoparentalité, c'est…</u> - Discuter avec son enfant en allant à l'essentiel. - C'est conduire son enfant à gauche à droite. - C'est faire les courses, les repas, la lessive, les repassages. <u>Le remariage ou la cohabitation…</u> - Ca fait peur… - Je ne suis pas tenté. - Je recule l'échéance. - « j'ai envie de vivre avec ma compagne ».

Ce premier ratissage permet de mettre en lumière le discours caché que l'on retrouve derrière le discours formel, exprimé.

Le locuteur cherche à mettre en évidence l'opposition majeure qui peut exister entre la ville et le village (il fait aussi une distinction entre le village et le petit village).

Cependant, si celui-ci exprime ne plus pouvoir habiter en ville et même si son discours est renforcé par l'expression du visage et l'intonation de la voix, on peut toutefois douter de l'intérêt majeur que peut représenter le village et ce, pour diverses raisons :
- Tout d'abord, on constate à la lecture des équivalences que les avantages supposés de la campagne (4) ne sont pas supérieurs aux inconvénients de la ville puisque quatre propositions négatives lui étant attachées sont énoncées.
- D'autre part, si notre locuteur estime que les contacts sont plus chaleureux à la campagne, il trouve dans le même temps que les gens sont de moins en moins en relation en raison de leur mode de vie respectif (« les gens travaillent, rentrent tard » …« ils construisent une maison avec un jardin autour »).

Le village ne présenterait même qu'un intérêt par défaut : c'est parce que la ville est un peu triste avec ses bâtiments, ses tours et sa couleur grise qu'on lui préfère la ruralité, tant comme lieu de résidence que comme lieu de travail.

On constate donc bien ici que le *discours échappe à celui qui l'énonce.*

La représentation de la monoparentalité est quant à elle toujours mise en perspective à l'histoire matrimoniale des parents et à l'histoire de la séparation et de ces conséquences. Ces deux situations sont largement connotées négativement. Pascal parle de son divorce comme d'un événement douloureux qu'il ne souhaite en aucun cas revivre et lorsqu'il évoque sa situation de monoparent, c'est pour déplorer les nouvelles tâches ménagères qui désormais lui incombent. Ces tâches sont d'autant plus difficilement vécues que si l'idéologie dominante ne véhicule plus l'idée selon laquelle il existe des manières de faire, d'agir et des pratiques quotidiennes exclusivement masculines ou féminines, il persiste dans l'inconscient collectif une division sexuelle stricte des tâches.
Simone de Beauvoir disait en son temps : « on ne naît pas femme, on le devient »… Dès son plus jeune âge déjà, la fille a intériorisé, au travers des deux instances de socialisation que sont la famille et l'école, des représentations des rôles particuliers qui sont liés directement à sa condition de femme. Le poids des habitudes viendra se surajouter aux acquisitions premières et permettra à la femme d'adopter un comportement conforme aux attentes que la société se fait de son statut. On comprend dès lors mieux en replaçant les éléments dans leur contexte qu'il est difficile pour Pascal, et pour tous les « Pascal de la société » d'assumer la charge des tâches domestiques.

Notre locuteur regrette en outre, que les discussions avec son enfant soient pour une large part marquées du sceau de l'essentialité.
Sa vision des familles recomposées est très ambivalente puisque c'est tout à la fois ce qui fait peur, ce que l'on redoute dans une certaine mesure et ce qui suscite quand même l'envie.

L'analyse textuelle montre aussi l'image idéalisée du couple qui s'impose et s'exprime à travers lui.
Le ménage est qualifié de « normal » pour s'opposer à la monoparentalité. Si l'on poursuit dans cette logique, cela signifie que toute personne qui choisit de vivre avec une autre personne sera dans la norme et a contrario qu'une personne seule est dans une situation hors des limites de cette norme. Notre locuteur considère en outre que la vie à deux est plus facile étant donné que l'autre peut apporter son soutien (!) et son aide et ainsi permettre d'aborder avec beaucoup plus de sérénité les moments plus délicats du quotidien.

<u>Les niveaux de culture</u>
Deux mots **non définis** sont présents dans le discours du locuteur : « vous connaissez le SYSTEME ? » et «il ne demande pas des CHOSES élaborées », « on voit les CHOSES différemment ».
Il ne cherche donc pas à faire impression, ni même à être reconnu en tant qu'expert du sujet traité. Il veut seulement partager la manière dont il ressent et dont il vit sa situation de famille monoparentale et cette réalité rurale.

Notre acteur utilise des métaphores pour s'exprimer. En effet, certains **mots traducteurs** peuvent être repérés, il s'agit des suivants : « Je me suis vraiment retrouvé sur le fil », « il ne faut pas rester dans son trou », « j'étais à la croisée des chemins », « chassé le naturel, il revient au galop », « faire à souper, c'est déjà une croix ».

Il s'avère aussi intéressant de regrouper les termes par **registres** pour épingler le niveau de culture privilégié par l'émetteur.

- Scolaire (8) : examens – études supérieures – école – points – humanités – apprendre – histoire – leçon.

- Économie (10) : partage (théorique) – moitié/moitié – gérer – travailler – problème de personnel – client – direction – partager les tâches – comparaison – argent.

- Judiciaire (2) : Juge – plainte.

- Politique (7) : compromis – décision – négocier les choses – opposition – commune – gouvernement – débat.

- Sociologie (6) : individualiste – milieu familial – système – ruralité – méthode – groupe.

- Ménager (14) : repas vite fait – ménage – lessive – repassage – entretien – pelouses – je retape la maison – faire à souper – les courses – la vaisselle – on ne sait pas comment faire fonctionner une machine à laver – pantalons – jeans – chemises.

- Biologique (9) : grosse fracture – blessure – on grossit le problème – emplâtre – choc – négation – déclic – stress – manger.

- Loisir (12) : culture – fêtes – festivités du village – vacances – faire un barbecue – prendre un verre – groupe de discussion – courir – pièce de théâtre – conférence/débat – sport – courir.

- Religieux (1) : croix – Noël.

Dans le cas présent, il apparaît que deux registres prédominent sur les autres, à savoir : le **ménager** et le **loisir.**
Les tâches ménagères qui contrairement aux loisirs ont une connotation largement négative occupent avec ses derniers une place significative dans le discours de Pascal.

Après s'être attaché à l'étude du texte dans son contenu, Jules Gritti propose dans un deuxième temps d'analyser la façon dont le locuteur se situe vis-à-vis du message qu'il souhaite transmettre. Ce point de vue à pour but de situer le locuteur dans l'analyse et de témoigner de son degré d'auto-implication.
Nous sommes donc face à une analyse de l'énonciation.

L'objectif de cette analyse est de mettre à jour la stratégie des acteurs en montrant leur idéologie par le biais des jugements de valeur qu'ils émettent et du type d'argumentation qu'ils choisissent.

Les connotations qualitatives

Elles consistent à *« apprécier ou à déprécier une réalité » (*Remy, Ruquoy, op. cit. : 73) et peuvent être regroupées en registres.

- Affectif (17) : affinité – j'ai toujours peur – je ne fais que reporter le problème – jalousie – sentiment de culpabilité – sentiment d'impuissance – je ne veux pas lui imposer une personne – attitude des parents – on se sent parfois un peu seul – c'est quand même plus facile quand on est à deux – chaleureux – convivial – ça me pèse – il serait plus facile – j'ai bien ressenti qu'il voulait juste me faire plaisir – j'avais tendance à m'enfermer – il faut avoir du soutien.

- Sublime (8) : c'est la grande question – l'autre personne a aussi connu pas mal de galère – il y a moyen de passer le cap – dans mon malheur, j'ai eu de la chance – c'est dans le malheur qu'on voit les vrais amis – je serais allé habiter au fond d'un bois – j'avais envie de couper les ponts – j'étais à la croisée des chemins - dans mon malheur, j'ai eu de la chance.

- Rationnel (1) : tenir compte de l'avis de l'enfant.

- Combatif (7) : j'ai appris à me débrouiller – la grande leçon que je retire – au travail, je dois prendre les décisions, le les prends – on a essayé de ne pas s'éloigner – on va réagir – je vais toujours à l'essentiel – tu dois réagir.

Bon nombre de termes du registre « affectif » sont connotés de façon négative. Ils traduisent la manière de penser et l'état d'esprit dans lequel se trouve ou a pu se trouver notre locuteur. Les registres « sublime » et « rationnel » marquent quant à eux une volonté de changement. Toutefois, bien que les termes soient connotés « neutres ou positifs » selon les deux registres auxquels ils appartiennent, ils ne permettent cependant pas de faire contre poids à l'affectif.

L'acte de communication comporte en son sein trois éléments : un locuteur, un message ainsi qu'un destinataire. Il s'agit donc maintenant d'appréhender le rapport de communication qui s'installe entre le locuteur et le destinataire.

Les relations entre ces deux parties (destinateur/destinataire) se manifestent dans les trois lieux privilégiés que sont l'usage des pronoms, les allusions à soi même ou les déclarations sur soi qui sont formulées de manière plus explicites.

Le destinateur utilise certains **pronoms** : il parle très fréquemment en terme de « je » (94) ou il emploie l'autre pronom personnel « il ou ils » pour illustrer les difficultés que son ou ses amis ont rencontrés lors de leur divorce. Il lui arrive d'avoir un point de vue plus englobant lorsqu'il utilise le « on » (19) pour évoquer ses relations ou ses discussions avec son ex-épouse ou sa nouvelle compagne : « on a choisit de ne pas s'éloigner,…on a habité dans un quartier,….on voudrait bien vivre ensemble, etc ».

Ce pronom indéfini est aussi utilisé par Pascal lorsqu'il cherche à être plus général et à parler en nom des personnes divorcées : « on voit les choses différemment ».

Lorsqu'il parle de sa fille pour évoquer la vie quotidienne ou les problèmes relationnels qu'ils rencontrent parfois, le destinateur parle toujours d'elle à la troisième personne. Il n'a qu'à deux reprise utilisé un adjectif possessif (ma fille). Le « elle » et le « je » se substitue au « nous » dès lors que la valorisation ne porte plus sur la pérennité de la cellule familiale mais bien sur la qualité des relations interpersonnelles et la recherche de la satisfaction des besoins pour chacun des membres de la cellule.

Le locuteur parle en connaissance de cause et en porteur d'une certaine vérité sur la question de la monoparentalité (94 « je » contre 19 « on »). Il se sent d'ailleurs investi d'une mission : « quand je rencontre maintenant des gens qui sont dans le cas, qui connaissent ça, même si je les connais très peu, je dis toujours …passe chez moi, on discute… ».

L'étude de l'énonciation met également en évidence une **allusion à soi (3)** dans la mesure où notre destinateur s'exprime à la troisième personne pour parler de lui ou plus particulièrement, pour se parler à lui-même. La question « qu'est-ce qu'il faut faire ? », peut être entendue comme « qu'est-ce que je dois faire ? » ou si l'on veut apporter une certaine nuance, on pourrait même parler de « que m'est-il permis de faire ? ». Les deux autres questions s'inscrivent dans la même logique : « est-ce qu'il faut tenir compte de leur avis ? » ; « c'est la grande question ? ».

Bien qu'il ne fasse référence à aucun autre public, le locuteur s'adresse au destinataire comme s'il s'adressait à une assemblée. Le pronom « vous » (formule de politesse) n'intervient d'ailleurs qu'à une seule reprise dans l'interview. Pascal profite de l'occasion qui lui est offerte pour développer une stratégie de communication assez combative, de militant. Il se sert de son expérience pour témoigner que même si un divorce est une épreuve de la vie assez pénible à vivre, il est toujours possible de s'en sortir avec l'aide d'un réseau de relations familiales ou amicales.

- 2.4.2/. Interview n° 2 (Jacqueline).

Les associations et oppositions.

Disjonctions	Préférences	Equivalences
Moi > < « l'autre » - Il ne donnait pas à manger aux gamines. - Il s'en foutait de les avoir ou pas. - Il n'est jamais venu les chercher.	- On ne va pas gâcher sa vie puisque cela n'allait déjà plus entre nous depuis longtemps.	La monoparentalité c'est… - Dur… - Un peu quand même la solitude. - La responsabilité entière. - C'est gâcher sa vie. Le divorce c'est… - Parfois être tranquille. - Ne pas toujours bénéficier de la pension alimentaire. - Perdre sa maison.
Village >< gros village. Ruraux >< néo-ruraux. Vieux du village >< jeunes qui travaillent au Luxembourg. Ici >< là bas. Un appart pas très grand, où l'on rentre par le garage et où le loyer est élevé >< une maison, un ménage, « je bénéficierai de tout quoi ».	- Je n'aime pas me dévoiler, il y a même des choses que ma mère ne sait pas. - Je n'entretiens pas de contact intime parce que je sais bien que je ne resterai pas ici.	La ruralité c'est… - Le calme. - Où l'on se plaît bien… - Ne voir personne même si c'est parfois un peu long… - La curiosité des autres « il aurait bien voulu savoir, mais il n'a pas su ». - Ne pas entretenir de contacts intimes.

Le texte se construit sur trois oppositions majeures autour desquelles s'articule et se construit le rapport à « l'argent ».

Examinons tout d'abord les oppositions entre le « moi » et le « il »…

« Le bonheur parental s'écrit de plus en plus souvent au singulier s'il permet d'échapper au malheur conjugal… » [iv].

[iv] *« Parents en solo, le bonheur autrement »,* Marie Huret, L'Express du 23/02/04.

Tel pourrait se résumer l'argumentation de Jacqueline sur la situation du divorce. En effet, contrairement aux propos tenus par Pascal, le divorce est ici synonyme de soulagement dans le sens où Madame n'a plus à s'inquiéter, en rentrant du travail, de l'attitude passablement déplaisante de son mari. Et lorsqu'elle parle de sa situation de maman divorcée, c'est d'ailleurs d'emblée pour évoquer sa tranquillité actuelle.
Le locuteur réduit la difficulté du divorce aux seules dimensions matérielles et financières puisque seule la perte de la maison familiale et la difficulté de recouvrer son droit à la pension alimentaire débouchent sur une équivalence.

L'opposition entre un ici « seule » (connoté négativement) et un là bas « avec un ami » (connoté positivement) reflète également la primauté des besoins physiologiques ou de sécurité, sur les besoins sociaux ou relationnels étant donné que sur les huit propositions qui sous-tendent l'ensemble architectural de la monoparenté, cinq ont trait à des éléments matériels :

- « c'est dur… » : (« ils grandissent de plus en plus et on veut çi et on veut ça et on ne sait pas suivre tout le temps » ; « les sorties commencent…et je voudrais bien être habillée comme çi, je voudrais un manteau comme ça » ; « maintenant on est le 17 et je n'ai plus rien » ; « je touche seulement 60%. Je suis redescendue…ça fait mal »).

- « Je donne un peu cher de loyer, ça, pour ce que c'est, on rentre par le garage, c'est pas plus grand que ça ».

- « j'ai un ami du côté de… j'aurai sa maison ».

- « Je bénéficierai de tout quoi… ».

Ce premier ratissage confirme, si utilité en est, les postulats que Abraham Maslow a déjà mis en évidence dans sa pyramide des besoins. A savoir, que chaque individu a des besoins qu'il se doit de satisfaire mais que si ces besoins motivent une action, les besoins supérieurs, situés en haut de la hiérarchie ne pourront motiver un comportement qu'à la condition que soient comblés les besoins inférieurs.

La troisième opposition stigmatise quant à elle les antagonismes qui peuvent exister entre « ceux qui sont d'ici et ceux qui sont ici », entre les ruraux et les néo-ruraux, entre les populations âgées et les jeunes.
Ces autres venus d'un ailleurs « envahissent » le village : « quand vous voyez toutes les nouvelles maisons…y en a l'entrée et alors là bas derrière…oh là, là…par derrière l'Eglise… » ; « les vieux ici, est-ce qu'il y a encore une dizaine ?...je ne sais pas ».
Dans les personnes qui sont venues s'installer, il y a « beaucoup de luxo …alors ils travaillent à deux dans les banques et gagnent beaucoup d'argent ».

Les équivalences relatives à la ruralité mettent en évidence une contradiction mal résolue. L'argument de la campagne « où l'on se sent bien », « où il y a le calme », se heurte en finale à un discours où l'on déplore dans le même temps la trop grande proximité entre voisins et le sentiment d'isolement qui règne dans les villages : «Ne

voir personne…c'est parfois un peu long… » ; « il aurait bien voulu savoir, mais il n'a pas su ».

Les niveaux de culture

Les mots **non définis** ne se retrouvent qu'à une seule reprise dans le discours du locuteur : « des trucs comme ça ».
Cette absence de termes techniques non expliqués témoigne du fait que le texte ne s'adresse pas à un public de spécialistes et qu'il y a un réel effort de communication à son encontre.
Aucun **mot traducteur** ne peut non plus être repéré.
Notre acteur n'utilise pas de métaphore pour s'exprimer. Les termes appartiennent à la langue commune et seul quatre **termes connotés** viennent en dévier le sens. Il faut donc connaître ces connotations pour en comprendre le terme : « on ne sait pas suivre tout le temps » ; « on ne peut pas toujours aller tirer près d'elle non plus » ; « j'ai remis l'affaire en route ».
« beaucoup de luxo » : le terme de « luxo » doit ici être entendu comme des personnes travaillant au Luxembourg, qui ne sont pas originaires du village mais qui sont venu s'y installer par intérêt.

Un regroupement des termes par **registres** permettra au lecteur de repérer le niveau de culture privilégié de Jacqueline.

- Économie (24) : moitié - trajet – gagner – affaire – moyens – travail – mi-temps – temps plein – chômage – nommé à l'Etat – euros – argent – francs – quotas – indemnisation – vendre – payer – bénéficier – comité – banque – cher – loyer – charges - somme.

- Loisir (7) : sorties – faire un tour en ville – vacances – fête – fancy fair – grand feu – barbecue.

- Ménager (11) : vaisselle – souper – repassage – linge – ménage – maison – chauffage – électricité – garage – salle de bain – chambres.

- Sociologique (1) : organisation.

- Judiciaire (6) : pension alimentaire – allocations familiales – divorce – procédure – pro-déo – responsabilité.

- Scolaire (3) : école – étudier – histoire.

- Médical (9) : malade – opéré – dos – décédés – mal – clinique – sang – vie – gros.

- Religieux (2) : Eglise – dimanche.

Dans l'analyse textuelle de Jacqueline, il apparaît que deux registres prédominent sur les autres, à savoir : **l'économique** et le **ménager**.

Ces deux registres confirment que le « système familial » de notre locuteur, pour employer un concept de systémique, est représenté comme un organisme dont les exigences fonctionnelles doivent être satisfaites. Son système n'existe que par rapport à ses finalités, à la poursuite des buts. Ces buts sont la satisfaction des besoins dits « primaires ».
La satisfaction de ses besoins, sous contrainte de sa précarité financière actuelle, passe nécessairement par une organisation rationnelle de « l'ici et maintenant ».

Lorsque l'on évoque ensemble les possibles difficultés dans l'éducation de ses enfants, Jacqueline privilégie également le niveau de « culture économique » dans le sens où seul sont exprimés les besoins vestimentaires de ses filles et le coût souvent prohibitif inhérent à ces achats : « elles grandissent de plus en plus et on veut çi et on veut ça et on ne sait pas suivre tout le temps ».
La sphère relationnelle ne pose pas quant à elle de complication particulière : « mes enfants étudient bien et tout…ils n'ont pas loupé une année » ; « elles se sentent mieux » ; « on est ici le samedi, on fait ce qu'il faut faire à trois, nous trois… ». Seule sa relation avec son nouveau compagnon et plus particulièrement son projet de déménagement futur essuient quelques critiques et font l'objet de revendications plus vives de la part de ses filles : « elles ne veulent pas ».

Dans cette situation de divorce somme toute bien assumée, ai-je tout au plus envie de formuler l'hypothèse que l'exclusion sociale est un processus qui ne se limite pas toujours au « simple » manque de revenu. Il renvoie parfois également au système plus général de relations que la personne tissent avec son environnement. En effet, l'analyse textuelle reflète un possible vide social dans le sens où à aucun moment dans le texte il n'est fait référence à d'éventuelle relations amicales. Les relations entre voisins sont quant à elles toujours empreintes d'une certaine méfiance et Jacqueline rappelle en outre qu'elle n'est pas intéressée par la création d'activité dès lors qu'elle éprouve beaucoup de difficultés à se dévoiler.

Les connotations qualitatives

- Affectif : (14) : c'est dur (-) – on ne sait pas suivre (-) – ça fait quand même beaucoup (-) – je n'ai plus rien (-) – cela n'allait déjà plus entre nous (-) – je suis plus tranquille (+) – ça fait mal (-) – c'est pas normal (-) – c'est long (-) – il s'en foutait (-) – solitude (-) – j'ai eu de la chance (+) – je ne pouvais plus rester toute seule (-) – je n'aime pas me dévoiler(-).

- Combatif (17) : la responsabilité je l'ai toute entière (-) – je leur dit, téléphonez à votre père (+) – je bénéficierai de tout quoi(+) – je lui ai encore téléphoné pour la pension alimentaire (-) – je travaille à mi-temps (+) – j'aurai ma maison (+) – je ne resterai pas ici (-) – je compte les trajets (+) – j'y gagne (+) – ça ne m'intéresse pas (-) – je commence à 6h (-) – si j'ai de la vaisselle, je fais la vaisselle (+) – je m'organise (+) – je m'arrange la veille (+) – on fait ce qu'il faut faire je fais l'après-midi (+) – j'ai pris un mi-temps quand les enfants étaient petits (+) – je continue (+).

- Rationnel (9) : je vais perdre la grosse somme des allocations – je n'ai pas droit au chômage – je suis nommée à l'Etat – j'ai dépassé mon quota – je

touche seulement 60% - on a du vendre – je n'ai pas les moyens – je donne un peu cher de loyer – je pense que pour les vacances ça va être fini.

- Sublime (0).

Les connotations qualitatives que je viens de regrouper en registres servent à apprécier ou à déprécier une réalité.
La réalité de notre locuteur peut ici être conceptualisée sur une échelle de temps en deux catégories de séquences : [passé-présent] ; [présent-futur].

Les deux registres dominants que sont **l'affectif**, connoté négativement {12 (-) contre 3 (+)} et le **combatif**, connoté positivement {12 (+) contre 5 (-)} renvoient à deux clichés distincts. D'une part à l'image du passé et d'un certain présent que l'on souhaiterait oublier et d'autre part le présent couplé à une certaine vision du futur.

Ces connotations montrent en outre que si Jacqueline est prisonnière d'un environnement qu'elle ne maîtrise pas (précarité financière, isolement social, etc), et que cet environnement la confine à vivre dans l'immédiateté du moment et à s'inquiéter de l'instant présent, elle a toujours néanmoins cette capacité à se projeter dans l'avenir.
Je dirais même que c'est « son » présent qui va définir l'orientation de « son » futur. C'est parce ce présent est fait de solitude, de difficultés matérielles « je paye cher de loyer pour ça » ; que l'on va choisir un ailleurs placé sous de meilleurs augures «j'ai un ami…j'aurai sa maison…je bénéficierai de tout quoi ».

L'argumentation assez manichéenne de Jacqueline entre un ici/aujourd'hui et un là bas/demain sert à montrer d'où elle vient et où elle va tout en mesurant le chemin qu'il lui reste à parcourir…

2.5/ L'analyse de contenu :

Le positivisme présente un caractère pour le moins réducteur : les faits humains sont traités comme des choses, niant ainsi leur spécificité et il n'y a d'autre vérité que celle qui est saisissable par la méthode des sciences expérimentales. J'ai souhaité au travers de cette analyse de contenu, dépasser les limites de ce modèle de pensée pour m'attacher au *fond* des propos exposés par les locuteurs. En effet, pour paraphraser KANT, ce n'est pas parce qu'une réalité n'est pas matériellement saisissable ou mathématiquement exprimable qu'elle n'existe pas ou qu'elle n'a pas de sens en tant que tel.
En partant de la base, du vécu singulier, je rejoins la démarche du sociologue Jean-Claude KAUFMANN qui s'appuie sur la conviction que *« les hommes ne sont pas de simples agents porteurs de structures mais des producteurs actifs du social, donc des dépositaires d'un savoir important qu'il s'agit de saisir de l'intérieur, par le biais du système de valeurs des individus* ». En outre, il rappelle au lecteur de toujours garder à l'esprit que « *l'homme ordinaire est en effet compétent pour dire si ce qui est dit de lui correspond ou non à ce qu'il en sait. Certes, l'homme ordinaire n'a pas toujours raison. Mais si une majorité d'hommes ordinaires se prononce contre la véracité d'un modèle social, il est fort probable que ce dernier doive être revu* »[v].

[v] « *L'entretien compréhensif »*, Jean-Claude Kaufmann, ULB, Sociologie 128, Ed. Nathan Université, 1996.

Consciente que la non représentativité de mon échantillon m'astreint à réfuter toute démarche généralisante, j'ai toutefois cherché à dégager certaines tendances en exacerbant les particularités du monde rural et les spécificités éventuelles de la monoparenté par delà la diversité de leurs objets propres et de leurs contextes.

- 2.5.1 Le rapport à la parentalité

« Quand elle était à l'école par exemple, elle s'en sortait très bien, après le divorce ou plutôt 6 mois après, ces points ont chuté…ça c'est des difficultés » ; « Si je lui fais un reproche sur ses études, le lendemain, il est reparti »…

Toute commune et sexe confondu, nombre de personnes sondées ont également répondu par l'affirmative à la question relative aux difficultés rencontrées dans l'éducation des enfants (58%). Elles sont de surcroît plus de 44% à considérer que les problèmes relationnels avec leurs enfants demeurent une problématique majeure pour les foyers monoparentaux.
A ce stade de l'analyse il importe toutefois de « faire parler » ces chiffres, de perpétrer une distinction entre ce que le tableau nous dit et ce que nous chercheur pouvons en dire. « *Disséquer les faits* », les analyser « *comme des choses* » c'est prendre conscience non seulement de la relativité de toute réalité mais c'est aussi présumer de sa pluralité. Qui plus est, quand bien même un fait existe objectivement et s'impose de manière immédiate à l'analyste, il ne faut pas omettre de considérer qu'il n'a de signification qu'en rapport avec celui qui le pose. Le fait brut, le fait « en soi » (aspect objectif) et le fait tel qu'il est perçu par l'acteur (aspect subjectif) sont indissociables. Cette réflexion me rappelle ce que Platon avait déjà mis en évidence dans son allégorie sur le « mythe de la caverne » : ne nous trompons pas de niveau de lecture en confondant le réel avec les représentations que nous en faisons. Dès lors, quel que soit l'honnêteté intellectuelle avec laquelle on pratique une recherche, il ne faut pas aussi oublier que les conclusions que l'on pourra tirer seront toujours relatives à l'ensemble même des conditions d'observation et de recherche.

En toute logique, ce n'est pas parce que dans l'échantillon des personnes sondées la relation entre la variable « situation de famille » et la variable dépendante « difficultés relationnelles avec les enfants » est observée que cette relation forme une chaîne constante. Ce lien pourrait en effet fort bien disparaître dans d'autres conditions ou contextes ou au contraire être tout aussi présent dans d'autre échantillon de population. Pour apprécier la validité de la relation entre ces deux variables, il faudrait pouvoir multiplier les enquêtes sur la même problématique auprès d'un panel plus diversifié et plus large de catégories de population et comparer les résultats ainsi obtenus avec ceux de l'effectif observé.
Faire fi de ces caractéristiques ce n'est pas seulement s'aventurer sur les chemins d'un raisonnement hasardeux mais c'est surtout ouvrir la brèche à une possible dérive dès lors que l'on risque d'assimiler et de réduire les enfants de parents divorcés à l'unique qualificatif de personne « à risque ». Or une telle stigmatisation n'est pas sans produire d'effet. D'une part, elle amène l'enfant à intérioriser l'image de soi que la société lui renvoie et ainsi finalement à se définir et à se comporter lui-même comme «personne à problèmes ». D'autre part, en poussant l'enfant à adopter un comportement conforme « aux espérances » que l'on attend de lui, elle le fait rentrer dans une spirale, dans laquelle chaque comportement jugé hors « norme »

appelle une réponse sociale qui concourt elle-même à favoriser d'autres comportements potentiellement « déviants ».

Notons également, que la monoparentalité ne se présente pas sous un visage unique On devrait d'ailleurs plutôt parler de figure polymorphe dans le sens où par delà les différences « structurelles » (divorce, veuvage, célibat), ces familles ne dispose pas des mêmes ressources (capital économique et culturel) pour faire face aux situations problématiques qu'elles peuvent éventuellement rencontrer dans leur parcours de vie. Par conséquent, si ces personnes ont à connaître des moments délicats, ce ne sera ni avec la même intensité, ni de la même manière qu'elles auront à les vivre. Or la question fermée ne permet guère de nuance. On présuppose que toute opinion ou avis va d'un extrême à l'autre, en passant par un certain degré d'indifférence, ce qui n'est pas toujours le cas dans la réalité. De plus, ce type de question ne nous renseigne en rien sur l'importance, l'intensité ou la « fréquence » de ces difficultés. Par conséquent, pour paraphraser les propos de Jean-claude Kaufmann, sur la technique du questionnaire, on pourrait à juste titre énoncer qu'à vouloir « *gagner en extension, on se condamne à perdre en relief* ».

47% des parents interrogés font de surcroît appel aux conseils des experts qu'ils soient psychologues, assistants sociaux, psychiatres ou autre. Une telle démarche de la part des familles témoigne non seulement d'une prise de conscience des difficultés et de la volonté d'y mettre un terme mais également du besoin sans cesse croissant de recourir à l'expertise pour promulguer aux enfants une éducation qui se veut de plus en plus rationnelle.

- 2.5.2. <u>Le rapport à la conjugalité</u>

La famille est une institution que l'on retrouve dans toutes sociétés humaines. Toutefois, on constate que les formes qu'elle revêt varient non seulement selon les sociétés considérées et l'époque envisagée mais également dans le temps.

Bien que « l'on estime aujourd'hui que les familles monoparentales représentent de 12 à 14% de l'ensemble des ménages », «que beaucoup de 'monoparents' sont des quadragénaires avec des enfants d'un certain âge » on ne peut cependant pas parler d'un ensemble homogène.[vi]
En effet, si auparavant la monoparenté se révélait à la suite du décès du conjoint ou était le fait de jeunes mamans, souvent issues de milieux désavantagés, qui élevaient seules leurs enfants, on constate aujourd'hui, à la lumière de l'enquête, que cette même monoparentalité concerne surtout des femmes (78%) séparées de leurs maris ou divorcées (79% selon l'enquête) et qu'elle touche tous les milieux sociaux. De la maman allocataire sociale, peu formée qui a fuit un papa peu présent ou potentiellement violent à la mère de famille surqualifiée et au revenu confortable qui a mis en place un partage de la parentalité très bien vécu et supporté. Bien qu'elles relèvent de la caricature, ces deux images aux antipodes d'une même réalité nous montre qu'il est quelque peu simpliste et réducteur de chercher à ranger dans une même catégorie la diversité des situations qui se profilent derrière le vocable de « monoparentalité ».

[vi] *« Familles monoparentales, quelles solutions ? », synthèse du colloque du 24/10/00 de la Fondation Roi Baudouin, http : //www.kbs-frb.be.*

Par ailleurs, si ces familles ont à parfois à vivre des situations complexes, elles ont aussi à l'instar de tous les autres foyers un défi majeur à relever : combiner au mieux vie de famille, vie active et loisirs de façon à ce que chacun de ses membres puissent trouver ses repères et s'épanouir.

La monoparentalité ne doit pas non plus être vue comme une situation caractérisée par la permanence mais bien comme une « simple » séquence dans un parcours de vie en devenir. Le témoignage de Jacqueline et de Pascal est assez éloquent à ce propos puisque si tout les deux ont évoqué leurs difficultés à surmonter ce cap difficile qu'est le divorce (« j'avais envie de couper les ponts » ; « on a du vendre notre belle vieille maison »), ils déclarent en outre tout deux avoir rencontrer une personne même si ce cheminement leur a coûté quelques années de souffrance.

La monoparentalité, qu'elle soit subie ou revendiquée est généralement le produit d'un lent processus de désillusion réciproque des conjoints quant au modèle conjugal qu'ils ont construit.
Ce désenchantement peut peut-être trouver son fondement dans le surinvestissement affectif que les couples accordent à la famille sans toujours en avoir conscience. En effet, depuis que les mariages ne sont plus le fruit d'arrangements familiaux mais d'émotions partagées, il devient possible de se séparer ou de mettre un terme à une relation lorsqu'il n'y a plus de sentiment et ce, sans avoir a subir de pression majeure de la part de l'entourage intra ou extra familial : « mes parents ne se sont jamais, vraiment jamais mêlés de notre couple, ça je peux dire, j'ai cette chance là » me rappelait Pascal.

Toutefois, comme toute médaille a son revers, les relations humaines fondées sur l'affectivité sont des relations plus fragiles dans la mesure où il n'y a rien parfois de plus passager et de plus incertain que les liens amoureux. Et si la « trame conjugale » est une construction sociale sans cesse renouvelée et renégociée, les relations qui s'en trouvent créées sont tout aussi volatiles dès lors que chaque partenaire peut à chaque instant choisir d'y mettre un terme.
La logique qui sous tend ce type de choix peut trouver son fondement dans la recherche constante d'une maximisation de ses propres besoins et faire écho à la valeur individualiste de référence qu'est le « moi pour le moi ».
Par conséquent, dans un tel contexte d'instabilité conjugale, où l'on assiste à une tension constante entre *« les impératifs du vivre ensemble et le souci de la réalisation de soi »*, et « *on peut se demander si l'invention en commun des modalités de gestion de cette incertitude du lendemain ne constitue pas une des tâches capitales des couples contemporains ».* [vii]

- 2.5.3 Le rapport à la famille élargie

« Il faut vraiment avoir un soutien que se soit auprès de la famille ou d'amis » ;
« Maman parfois…elle m'aide… mais on ne peut pas toujours aller tirer près d'elle non plus » ; « mes parents ne se sont jamais, vraiment jamais mêlés de notre couple, ça je peux dire, j'ai cette chance là ».

[vii] *« Les défis de la famille contemporaine »,* Jacques Marquet, sociologue et professeur à l'Unité d'anthropologie et de sociologie (UCL) et à l'Institut d'études de la famille et de la sexualité (UCL), http://www.ucl.ac.be.

49% des personnes interrogées ont recours à la famille pour faire garder leurs enfants lorsque ceux-ci sont malades.
Ces différents exemples nous montre que si la famille élargie à toujours un rôle majeur à jouer, les relations que l'on entretien avec celle-ci sont bâties sur un modèle moins fusionnel, plus distant : « il y a des choses que ma mère ne sait pas ».
La famille, c'est le refuge ; l'instance relais qui demeure présente pour promulguer secours et appui temporaire mais c'est aussi l'instance vis-à-vis de laquelle on veut se démarquer et surtout ne plus dépendre (31% des sondés déclarent prendre congé lorsque leurs enfants sont malades).

Sans pour cela parler de rupture de liens entre les générations, on constate que les relations que l'on établit vis-à-vis de sa famille sont à l'image de la société actuelle, empreinte d'un idéal de liberté, d'indépendance et d'autonomie « quand j'ai accouché, je vivais chez ma maman et il n'y avait plus de grande entente entre nous. Maintenant que j'ai emménagé dans cet appartement et que chacune de nous a son espace et son indépendance, on s'entend bien ».

- 2.5.4 <u>Le rapport au temps</u>

« Il faut se lever, je passe à la douche, je vais travailler, bon je rentre qu'il est à peu près 17h30. » ; « Quand je travaille, je fais 6/2, je rentre, si j'ai de la vaisselle, je fais ma vaisselle et puis j'attends les gamines, je fais à souper et puis le soir est là, ça va vite ».

La vie quotidienne des ruraux ne diffère à priori pas de celle des « urbains ». Elle est rythmée par des horaires imposés par le milieu scolaire et professionnel. On est bien loin d'un certain mythe de la ruralité où la vie s'écoulait tel un « long fleuve tranquille au gré de la nature et des saisons ». Et si d'aventure la nature doit encore imposer sa « loi », ce sera uniquement dans la sphère des loisirs : « En été, il y a 30 ares ici, donc j'ai du travail ; il y a quand même aussi les pelouses ».
On constate d'ailleurs que les locuteurs évoquent une vie stressante « j'ai un travail qui me prend beaucoup » ; « les clients, le personnel, la direction…j'aime beaucoup ce que je fais, mais il y a un stress certain ».

Si on pousse l'analyse un peu plus loin, à l'heure des « valeurs à la carte », on remarque que la socialisation ne passe plus comme autrefois par l'apprentissage organisé et méthodique de l'obéissance ou des règles qui viennent « d'en haut ».
Il ne s'agit plus en effet de respecter les modèles imposés pour être intégré. La question ne se pose même plus en terme de « que m'est-il ou non permis de faire ? », mais bien « quelle image de réussite puis-je ou dois-je exposer »
L'homme contemporain est en quête de valeurs c'est-à-dire de réalités qui éclairent l'action et donnent du prix à l'existence. Si la société n'offre plus de modèle contraignant, elle impose, je le crains, une contrainte beaucoup plus délicate à réaliser : réussir dans tous les domaines de sa vie (travail, vie de famille, réalisation de soi, etc).
C'est l'image actuelle du « one made man » ; comment dans de telles conditions ne pas parler de vie stressante ?.

L'enchevêtrement des différents temps ; emploi-vie privée-loisirs ; rend plus délicat la poursuite d'un équilibre entre ces différentes activités et impose la recherche sans cesse constante et créative d'une relation harmonieuse entre le domaine professionnel et les activités qui relèvent de la sphère privée.
Presque la moitié des personnes interrogées perçoivent d'ailleurs la relation « vie active/vie de famille » comme une contrainte dont il est difficile de se dégager.

- 2.5.5. Le rapport à la mobilité et à l'espace

« Le dimanche, on va se promener en ville et à Florenville » (25 km) ; « je gère un restaurant de collectivité (20 aller) ; « Les enfants font partie d'activités dans la commune d'Arlon plutôt qu'à Tintigny ».

Ces quelques exemples illustrent bien le caractère mobile des ruraux puisque, que ce soit pour les loisirs, le travail ou les courses, les individus sont amenés à devoir se déplacer. Si 96% des personnes sondées estiment que la voiture est indispensable, on remarque toutefois que ces déplacement ne sont pas toujours vécus sur un mode très contraignant « on va se promener en ville ou à Florenville le dimanche », « j'ai travaillé dans un supermarché…j'avais 140 kms aller/retour ; les kms ne me dérangent pas » ; « Je n'aime pas rester à la maison, j'aime me balader ; ça ne me dérange absolument pas de faire des kms ».
Ces différents déplacements semblent même plutôt être considérés comme le prix à payer pour un certain choix de vie (nature, tranquillité). J'en veux pour preuve les résultats obtenus au travers de l'enquête par questionnaire dans la mesure où les 22 personnes qui ne résident pas sur le territoire des trois communes depuis plus de 5 ans ont déclarés a 40% avoir fait ce choix afin de retrouver une meilleure qualité de vie (l'autre pourcentage le plus important concerne la proposition « autre » et au sein de celle-ci, on retrouve également le besoin de revenir dans son village d'enfance ou de s'éloigner de la ville)
La ruralité incarne donc de plus en plus un cadre de vie et de moins en moins un mode de vie : « Je n'aime pas habiter en ville, même à Arlon où j'ai habité je n'aimais pas, c'est la ville. Moi, j'aime le calme ; à la campagne on respire bien, on peut se promener ».

Le village n'est pas un univers clos puisque prendre sa voiture pour effectuer des distances relativement importantes est une tendance significative du monde rural actuel à l'heure où la mobilité est « *un mode de vie généralisé et socialement valorisé comme expression de l'autonomie individuelle ».*[viii]

Sur ce point, on peut toutefois retrouver une différence avec le mode de vie urbain dès lors qu'un habitant d'Arlon n'aura peut-être pas le même « HABITUS » de déplacement qu'un habitant de Bruxelles. L'arlonais pourra « monter » à Bruxelles pour prendre un verre alors que pour le bruxellois, « descendre » en Ardennes ou en Gaume est une véritable expédition…

[viii] «*Les lieux et les temps de l'appartenance. Mobilités et territoire : une analyse sociologique de pays Diois », Yannick Sencebe, thèse de doctorat présentée et soutenue publiquement le 22 juin 2001 sous la direction de M.Bernard Ganne, Directeur de recherches au CRNRS-Lyon II.*

En ce sens, le rapport que l'on peut entretenir à la distance est aussi conditionné pour une large part par le lieu de résidence.

Rmq : le terme « d'habitus » est une notion développée par le sociologue P. Bourdieu. Il s'agit selon l'auteur « d'un système de dispositions acquises par l'apprentissage implicite ou explicite qui fonctionne comme système de schémas cognitifs et corporels »

Le rapport à l'espace semble quant à lui beaucoup plus le fruit d'une démarche personnelle : « J'ai habité à Bruxelles pendant un an et je ne pourrais plus…je ne me plaisais pas alors je suis revenu… *(*Sur la commune de Tintigny »).
Les lieux de vie qu'ils soient de résidence, de travail ou de loisirs font maintenant l'objet d'un choix. Ces lieux sont vécus, représentés ; souvent revendiqués ; parfois quittés mais toujours comparés et analysés selon l'angle des besoins et intérêts personnels du moment.

Dans ce contexte de forte mobilité, les espaces deviennent multiples ; il y a des lieux où l'on vit, d'autres où l'on se ressource ; des endroits chargés d'histoire personnelle et familiale, d'autres empreints de fonctionnalité. Cette multiplicité des rapports à l'espace pose aussi en toile de fond la question des liens qui se nouent au sein de l'espace social. Pour le formuler autrement, la manière dont on va inscrire son vécu à l'intérieur d'un espace géographique donné va conditionner la façon d'être et les rapports que l'on va entretenir avec autrui.
Si *« il n'y a pas d'ici véritable et durable »* et que cet ici en acte n'est finalement qu'un ailleurs en puissance, le principe de l'attachement aux liens n'est plus en définitive qu'une forme d'engagement en sursis.
En effet, *« Les lieux et les liens sont substituables et non équivalents : ceux où l'on est situé ici et maintenant sont plus intéressants après comparaison avec d'autres (non équivalence), mais si une opportunité se présente, on pourra selon le principe de substituabilité aller vers un ailleurs avec d'autres »* (SENCÉBÉ Y. op. cit. :résumé 4).
« Je n'entretiens pas de contacts intimes avec mes voisins parce que je sais bien que je ne resterai pas ici alors à quoi bon » ; « j'ai été à Florenville après le divorce, pourquoi…parce que pour mon fils c'est plus facile, il a ses copains là bas…finalement, après, les amis d'ici avec qui je suis resté très copain… ils sont venus me trouver là bas ».
« Je ne m'intègre pas dans la commune. Je serais prête à déménager au Luxembourg pour trouver un emploi dans une parapharmacie. Avec les personnes d'ici, j'ai peu de contact, juste 'bonjour, comment va le petit' ».

L'espace rural est d'autant plus revendiqué que la société actuelle est aussi traversée par un mouvement de révolte diffus à l'égard de l'Etat et de ses institutions. L'Etat Providence, l'Etat-nation est en crise ; ses frontières sont jugées trop grandes au regard de la distance qui s'installe entre le pouvoir et les citoyens. Les liens avec les administrés sont jugés trop lointains et les décisions sont prises à un niveau où le pouvoir est finalement perçu comme entre les mains de technocrates peu enclins à la transparence et à la prise en compte des réalités du terrain et des attentes de base de la société. De telles considérations mettent en lumière un souhait de régionalisme, et plus particulièrement de « localisme » accru.

Cette aspiration à plus de proximité étant elle-même nourrie d'un certain nombre de fondements qui tendent à présumer que l'intérêt personnel ou la contiguïté par rapport à un problème est la meilleure garantie quant à la mise en œuvre d'une solution.
De plus, dans un monde qui se globalise, s'uniformise et dès lors qui tend à faire table rase des différences, il existe une forme de souhait à retrouver une identité à un niveau perceptible, identifiable.

- 2.5.6 La structuration de l'espace (les réseaux de relations)

Pour évoquer les réseaux de relation de voisinage, les locuteurs font référence aux rapports amicaux qu'ils entretiennent avec leurs voisins « on avait en fait des voisins de chaque côté… ça c'est très bien passé ». « ça va c'est bonjour/bonsoir ».
67% des personnes interrogées via le questionnaire conçoivent que les relations entre voisins ne sont jamais difficiles et ils sont 78% à toujours les saluer. Si on observe les résultats obtenus quant aux services mutuels rendus, ils demeurent également assez significatifs puisque 44% des sondés répondent par « parfois » à la question posée.
Cette forme de solidarité pourrait laisser supposer que les rapports humains sont assez soudés.

Or, à y regarder de plus près, on se rend portant vite compte que si les individus connaissent la plupart des gens (presque 40% concordent à penser qu'au cœur de leur commune ou village, tout le monde se connaît), c'est pour une grande partie le fait de résider dans des communes ou villages de petites tailles et non le fruit d'une démarche personnelle.
D'ailleurs si 75% des sondés ont connaissance des activités festives organisées sur le territoire de leur commune, ils ne sont que 8% à adhérer aux comités des fêtes en tant que membre actif.
De plus, on remarque que la proximité est toujours vécue comme une contrainte : « je ne veux pas avoir la pression » ; « avec les voisins, on bien tomber ou mal tomber » ; « dans les villages, ce sont les racontars. Moi, je suis bien chez moi, entre mes quatre murs ou chez des amis à l'extérieur…comme ça, les voisins n'ont rien à raconter, ils ne savent rien ».
Presque 30% des sondés qualifient les relations de voisinage comme étant « parfois difficiles ».

L'acteur calculateur va donc chercher à maintenir le minimum de relations interpersonnelles (coût) nécessaires à la cohésion du groupe tout en veillant scrupuleusement à préserver son intimité (bénéfice) : « avec les voisins c'est bonjour/bonsoir » ; « et le voisin quand il m'a revue une fois,…il aurait bien voulu savoir quoi mais il n'a pas su… ; « je ne vais pas déranger les gens, sonner à leur porte, ça, je ne fais pas mais si on se voit par exemple à une occasion, je vais discuter ».Pour ce faire, il va chercher à mettre une certaine distance dans la proximité en organisant les relations sur un mode informel («sans grande conversation»*),* ponctuel (à la belle saison) et surtout hors de sa résidence : « en été on peut faire un barbecue ensemble, le soir prendre un verre, discuter un peu mais ça reste quand même un peu limité ».

« Il y a beaucoup de nouveaux au village, je ne les connais pas. Sinon, avec les voisins ça se passe bien…ceux d'en face je ne les connais pas plus que ça, il y a juste Catherine que j'ai invité une fois…enfin je crois ».
« On parle un tout petit peu avec les voisins…ceux d'en face mais sinon, on ne s'invite pas ».

Par conséquent, si l'image quelque peu édulcorée d'une communauté villageoise unie et homogène persiste parfois dans l'imaginaire collectif, la réalité nous montre aussi que cette représentation relève désormais davantage du stéréotype.

2.6/ Les facteurs de risque de précarisation :

- 2.6.1/ Le rapport à l'emploi dans ses représentations et ses enjeux.

Les mots qu'utilisent les personnes reflètent la compréhension globale, implicite ou explicite, qu'elles ont du monde du travail
En accordant du poids au détail et à la connotation des termes, je me suis efforcée de mettre à jour les représentations du travail (symbolique et identité ?) en laissant à chacun le soin de se connaître lui-même (atouts personnels ?), et de se situer par rapport à la problématique de l'emploi local (ressources et faiblesses territoriales ?).
Pour atteindre ces buts, trois questions plus générales m'ont servi de fil conducteur :
♦ Qu'est-ce que cela représente pour vous l'emploi ?. Et quelle(s) attente(s) avez-vous par rapport au travail ?.
♦ Quels sont selon vous les meilleurs atouts pour trouver un emploi ?.
♦ Que pensez-vous des propositions selon lesquelles : « il est plus dur de trouver un emploi en habitant ce village ? » ou « les femmes ont moins de facilités que les hommes par rapport à la découverte d'un travail ? ».

Contrairement à ce que pourrait laisser supposer le fait d'être allocataire social en terme de conséquences financières, les attentes par rapport au travail dépasse très largement le stricte cadre de la simple rétribution eu égard aux activités prestées.
En ce sens, les avantages de l'exercice d'un emploi apparaissent à la lumière des récits comme étant plus que la somme des moyens pécuniaires pouvant être récoltés. Le travail est aussi le lieu où se construit la vie sociale et où se structurent les réseaux de relations : « j'aime le travail pour le contact avec les gens » ;
« l'emploi, c'est important pour voir du monde, pour bouger, pour apprendre de nouvelles choses ».
A ces concepts de sociabilité et de plaisir peut aussi venir se greffer des notions d'indépendance et de responsabilité lorsque l'on souligne l'intérêt à gagner son salaire par ses propres actions : « le travail rend plus sociable. On rencontre d'autres personnes même si parfois c'est pour toucher peu en plus ; seulement l'argent vient de nous et pas de l'Etat et ça, j'apprécie ».

Toutefois ne plus seulement considérer le travail comme une activité de production de biens ou de services mais bien comme une expérience sociale potentiellement créatrice d'identité n'est pas dépourvu d'effets pervers.
En effet, si le « dis-moi ce que tu fais (statut social) et je te dirai qui tu es (identité) » accède à un statut de postulat, ou à tout le moins de valeur collective en vertu duquel la société va définir ses critères du désirable ou de l'acceptable, on comprend dès lors mieux a contrario le désarroi que cela peut créer chez des populations inactives

ou au chômage. Ce désarroi risque d'être d'autant plus grand que la distance qui sépare l'identité de la dignité est relativement faible et qu'à l'aspect purement économique de l'exclusion vient s'ajouter un affaiblissement des liens sociaux : « Je n'ai plus beaucoup d'amis depuis que je ne travaille plus ».

A travers la représentation du travail, c'est aussi toute l'image de soi qui s'exprime et qui fractionne la réalité de l'insertion professionnelle en deux entités distinctes : le monde du possible, « pour les autres » et le monde de l'inaccessible, « pour soi ». Leur monde est construit à l'image d'un jeu de société où des règles strictes sont initialement prédéfinies.
Contrairement aux jeux de stratégie, seul celui qui peut se prévaloir au départ d'une partie d'un certain nombre d'atouts à des chances ici de remporter la victoire. D'ailleurs, si chaque personne sondée a considéré l'importance des atouts, il a aussi été uniquement fait référence dans le même temps aux seuls atouts que l'on ne possède pas : « pour moi, l'important c'est d'avoir une voiture…mais je n'ai pas le permis… » ; « le meilleur atout, c'est d'avoir un diplôme. J'ai arrêté ma formation en hôtellerie en 4ème professionnel pour m'orienter vers le CEFA, donc j'ai une qualification mais pas de diplôme ».
« Il faut un diplôme ou une qualification pour trouver quelque chose de bien et moi je n'ai rien. J'en ai eu marre de l'école et j'ai d'abord arrêté la coiffure en 3ème professionnelle et ensuite l'habillement en 5ème ».
Ces quelques exemples nous montrent combien il peut être difficile pour des acteurs de porter et de développer un processus de changement lorsqu'en plus de la difficulté à trouver sa place dans un contexte de pénurie d'emploi, il faut affronter son propre « regard » et ses propres craintes de l'échec.

Et quand bien même les mamans manifestent le souhait de ne pas vouloir rechercher du travail tant que leurs enfants sont en bas âge (« sinon, on n'en profite pas et eux non plus »), je ne suis pas persuadée que les expérience passées, ou l'image dépréciée qu'elles ont de leurs propres potentialités (« moi je n'ai rien ») n'ont pas exercé une quelconque influence dans l'expression de leur choix. D'ailleurs, comme le soulignait le sociologue Michel Crozier : *« le comportement d'un acteur, aussi déconcertant, irrationnel qu'il puisse paraître au premier abord, a toujours un sens rapporté à son contexte : s'il n'est pas rationnel par rapport à des objectifs, l'acteur est rationnel par rapport à des contraintes et des opportunités d'une part, par rapport au comportement des autres acteurs d'autre part»*.[ix]

Par ailleurs, il est assez révélateur de constater que les freins à l'emploi tels qu'ils sont présentés, sont toujours corrélés aux caractéristiques intrinsèques des personnes (sexe ou niveau de formation) plutôt qu'aux particularités du lieu. Ce qui est d'ailleurs assez surprenant puisque quelque soit le fondement ou la validité que l'on peut accorder à ces propos, il demeure généralement agréé que pour faciliter son insertion professionnelle, il faut être disposé à accepter un possible déménagement, quitte à devoir éventuellement se rapprocher d'un centre urbain: « trouver du travail, c'est difficile partout, pas plus en milieu rural qu'en milieu urbain », « peut-être que c'est moins facile pour une femme parce qu'elle a moins de possibilités, enfin, je crois ».

[ix] « *L'acteur et le système », M. Crozier et E. Friedberg, Seuil, 1977.*

La vulnérabilité des personnes face aux constantes mutations du marché de l'emploi est un phénomène qui s'enracine également par delà la problématique du chômage de longue durée et l'absence de qualification certifiée, dans la discontinuité des trajectoires professionnelles individuelles
Au regard des différents témoignages récoltés, se pose d'emblée la particularité centrale de précarisation du travail dans la mesure où quelle que soit la forme qu'ils peuvent revêtir, (contrat à durée déterminée, temps partiel, travail intérimaire, horaire flexible, etc), les emplois atypiques, ainsi que le travail non déclaré, sont légion dans les différentes situations qui nous occupent :
« J'ai trouvé par une agence interim un contrat à durée déterminée de vendeuse sinon, j'ai travaillé comme femme de chambre dans des hôtels, ou alors aussi en tant que vendeuse dans un magasin de meubles, dans une librairie. Parfois j'ai gardé des enfants, mais la majeure partie du temps, c'était du travail au noir ».

La multiplication des engagements à répétitions sur des contrats de travail à durée déterminée ainsi que la multiplicité des statuts (où l'emploi à temps partiel est couplé aux allocations de chômage) contribuent à faire du turnover un phénomène récurrent : « J'ai été engagée dans un snack restaurant dans le cadre d'un CDD qui était renouvelé toutes les semaines ; après deux mois, j'en ai eu marre. Je commençais à n'importe quelle heure jusqu'à deux heures du matin pour seulement gagner 16.000frs par mois. En plus, je devais aussi nettoyer le privé » ; « j'ai travaillé comme caissière dans quatre ou cinq stations service différentes en service de pause de cinq heure du matin à trois heure de l'après-midi. Les employeurs, ils vous embauchent puis ils vous lâchent. Ils vous traitent comme de la merde ».

La pauvreté est un concept complexe et multiforme aux contours imprécis
Certes, il est toujours possible de déterminer un seuil de pauvreté en deçà duquel l'existence même de l'être humain est mise en péril, mais on ne peut non plus réduire cette existence humaine à de la simple subsistance alimentée par l'accession aux biens de premières nécessités.
Pour parfaire l'analyse de la pauvreté, il importe de replacer la problématique dans son contexte spatial et temporel afin de repérer « l'idéal-type » de « consommation » en vigueur dans le lieu considéré pour *in fine* déterminer les différents profils qui se dessinent hors des limites de la norme.
A l'heure où le double salaire fait office de norme sociale et économique, le fait d'avoir un emploi et de l'exercer selon un régime de travail à temps plein, ne constitue plus pour les parents seuls un rempart efficace contre la précarisation des moyens d'existences, ni même contre l'effet de marginalisation dès lors que leur situation contraste avec celle du plus grand nombre.

La monoparentalité complexifie d'autant plus la situation que le coût élevé des modes de garde contraint bien souvent les familles, qui ne souhaitent pas dépendre des proches ou qui n'en n'ont pas la possibilité en raison d'un éloignement trop important, à choisir l'option du temps partiel (« ça coûte cher de faire garder son enfant, alors quand on est seul, c'est moins facile, ou alors, il faut travailler à mi-temps »).
Or, si le temps partiel se substitue au temps plein cela signifie aussi dans la pratique que les personnes seules disposent en terme de pouvoir d'achat de marges de manœuvre doublement réduites par rapport aux ménages où les deux parents sont actifs. D'une part par le fait que l'on ne peut bénéficier que d'une seule rentrée

d'argent dans le foyer et d'autre part par la contrainte du coût des garderies qui impose de manière implicite une réduction du temps de travail.

L'analyse des différents témoignages nous montre en dernier ressort que le cumul de handicaps sociaux (chômage, précarisation du travail, isolement, conflits familiaux, etc) contribue non seulement à fragiliser les personnes dans leur intégrité (stress, dépression) mais qu'il affecte de surcroît la cohésion sociale dans le sens d'une plus faible adhésion aux liens et aux lieux.
Le témoignage de Christine (29 ans et maman d'une petite fille de 20 mois) est assez éloquent à ce propos. Il m'est donc apparu pertinent de retracer dans les grandes lignes l'histoire de son parcours:

« Je suis au chômage…je ne bénéficie pas d'une pension alimentaire et le papa de mon enfant ne s'investit pas dans la relation…j'ai souvent travaillé au noir…Après la naissance de mon enfant j'ai traversé une période un peu difficile où j'ai du être suivie par un psychologue pour dépression… Lorsque mes parents ont divorcé à l'âge de mes 12 ans, nous avons déménagé ma sœur et moi pour suivre ma maman puis quelques années plus tard, nous sommes revenue ici avec elle. Je me plais bien dans ce village mais je ne m'investis pas, tous mes amis sont à l'extérieur. Mes seuls contacts avec les personnes, c'est « bonjour, comment va la petite », juste une ou deux questions, mais c'est très rare.
Je n'ai pas envie de renouer des contacts avec les gens que j'ai connus à mon adolescence ; ces gens qui étaient au courant que mon père buvait et qu'il était parfois violent. Je ne vois pas d'avantage à vivre ici si ce n'est le respect de la vie privée ; les voisins n'ont rien à raconter et ils ne savent rien…Avec ma maman, la situation s'est à un moment dégradée mais maintenant ça va mieux parce que chacune a son espace. Heureusement que mon beau-père m'a aidée pour retaper un logement parce que je n'ai pas d'aide, ni de mon père, ni du papa de mon enfant ».

Contrairement à la protection que confère l'anonymat des villes, on se rend compte que la faible densité de population des villages concourt, en exacerbant l'interconnaissance entre les ruraux, à stigmatiser les personnes en situation « d'échec » (« dans les villages, ce sont les racontars ») et à favoriser une attitude d'auto- repli (« je suis bien entre mes quatre murs »).
Ce mode de contrôle social plus diffus qui prédomine dans les relations de proximité va réguler le comportement des personnes par le biais des interrelations journalières. Chaque communication, verbale ou non, (attitudes, sous-entendu, expressions du visages, etc) émanant de personne dont l'autorité est légitimement reconnue, (parents, groupe de copains ou de voisins) suffit à encourager ou au contraire à décourager certaines actions et surtout à intérioriser les possibles désapprobations quant aux choix de vie prôné.
Il est ici d'autant plus difficile de résister à l'effet d'étiquetage et à la mise à l'écart (réelle ou perçue) pour raison de différence à la « norme sociale » (monoparentalité *versus* famille cellulaire ; inactivité *versus* activité) qu'on assiste dans le même temps à un affaiblissement du lien social entre les familles (« je n'ai pas d'aide ni de mon père, ni du papa de mon enfant », « mon père, je ne le vois jamais, il habite du côté de Court-Saint-Etienne », etc.).

- 2.6.2/ <u>Le rapport au logement</u>

L'analyse du rapport au logement met en exergue un double phénomène qui confine les personnes dans un statut « d'unités à la marge ».
D'une part, les personnes n'ont pas toujours accès aux logements sociaux en raison des règles d'attribution très strictes (« j'ai rempli trois demandes dans différents

secteurs pour obtenir un logement à loyer modéré mais elles n'ont pas abouti ») mais qui plus est, lorsqu'elles satisfont aux conditions, les listes d'attentes sont tellement importantes qu'elles estiment souvent vain d'imaginer qu'un tel dispositif puisse répondre parfois à l'urgence de leurs besoins («j'ai du attendre deux ans et demi pour avoir un logement dans cette cité »).

D'autre part, on remarque dans le même temps que la faiblesse des moyens pécuniaires rend l'accès au logement problématique dans le sens où il conditionne l'acte individuel qu'est le choix d'un logement à la contrainte des lois du marché immobilier : « il y a une dizaine d'années, j'ai habité dans une maison de maître à Arlon. Le propriétaire n'en demandait que 13.000frs par mois ce qui n'était pas beaucoup ; en fait, il louait sa maison juste pour l'entretenir. Maintenant, il paraît que les loyers s'élèvent à plus ou moins 20.000frs ; moi, je ne pourrais pas payer ».
« Je ne sais pas comment les gens font pour payer des loyers aussi élevés. Ici j'ai eu de la chance avec mon ex beau-père qui m'a aidée à retaper un logement sinon je ne sais pas ce que j'aurais fait ; on aurait mangé des patates tous les jours ».

Prisonnière de la spirale du « trop ou pas assez » et de l'opinion que l'on se forge parfois de la monoparentalité («mon frère préfère louer à un couple plutôt qu'à une personne seule car il y a trop de risques ») ou des personnes plus fragiles (« certains propriétaires ne prennent pas des chômeurs »), les personnes sont souvent obligées de recourir à des locations qui ne répondent pas toujours aux standards actuels de salubrité ou de qualité ou de faire jouer la solidarité familiale au risque de perdre une dernière parcelle de leur autonomie.
« J'ai habité rue Basse à Virton dans un logement complètement délabré où il n'y avait même pas de chauffage et de commodité ».
« Je me suis fait expulsée de mon logement à Habay. Le propriétaire ne voulait pas effectuer des travaux alors que la maison était insalubre. On a même eu la mérule ».

Dans cette société de l'image et du paraître, l'habitat n'est plus seulement un moyen de se prémunir des intempéries et des dangers extérieurs.
Il est également un signe qui va permettre à tout un chacun de s'individualiser par rapport à une identité collective tout en imprimant toutefois au sein de chaque identité singulière une certaine référence collective dans la mesure où les espaces de vie ne sont jamais des lieux totalement neutres.
Et finalement, si être de tel village ou de tel quartier ouvre un fenêtre sur ce que l'on est, sur son identité personnelle, on comprend dès lors mieux les enjeux qui se jouent derrière la recherche d'un logement : « Je voudrais m'évader d'ici car les gosses dans les cités tournent mal ».

2.6.3/ Le rapport à la santé et à l'accès aux services

L'éloignement des institutions en milieu rural n'engendre aucune méconnaissance ou suspicion particulière à l'encontre des services proposés.
On constate au regard des témoignages récoltés, que les personnes n'hésitent pas à faire appel aux différentes institutions locales (FOREM, CPAS, Centre de guidance, Mutuelles, gestionnaires des HBM, etc) ou aux services de bénévoles (Croix Rouge ou initiatives privées) pour trouver des solutions à leurs problèmes familiaux et/ou professionnels. Elles ont de surcroît une juste appréciation des missions qui leurs sont dévolues :

« Lorsque mes parents ont divorcé, ma maman n'aurait pas pu me payer des études. J'ai alors suivi une formation dans la vente au CEFA à Virton. Quelques années plus tard, j'ai pris contact avec le FOREM pour faire une mise au point. Grâce à ce rendez-vous j'ai appris que je pouvais reprendre des cours d'esthéticienne à Namur ».
« J'ai fait appel à un avocat pro-déo pour qu'il règle les problèmes de pension alimentaire et pour qu'il fasse en sorte que mon enfant ne puisse plus porter le nom de son papa. De toute façon il ne s'est jamais beaucoup manifesté pour le petit. Je devais toujours insister pour qu'il vienne le voir ».
« A un moment donné, je n'avais plus rien. Mon ancien ami avait tout vendu pour se payer de la drogue. J'ai fais les démarches auprès du CPAS mais ils ne m'ont pas aidée car ils estimaient que j'avais assez de moyens avec les allocations de mutuelle. J'ai alors pris contact avec Solidarité Bouillon. J'ai obtenu pas mal de choses…frigo, table, essoreuse, sommiers de lits, etc. Pour les vêtements je m'en fous d'être à la mode ou pas, je m'habille à la croix rouge. Ce qui est important pour moi maintenant, c'est de récupérer mes enfants ».

« Moi personnellement, je trouve que la médecine est accessible. On n'a pas à se plaindre en Belgique quand je vois la situation aux USA…on est gâtés ; dans le pire des cas, il y a le CPAS. La vie est peut-être chère, mais des aides ici il y en a ».

L'analyse des usages quant aux pratiques sanitaires confirme également l'intérêt et le sens des responsabilités témoignés à l'encontre des questions de santé physique ou psychique qui peuvent de poser : « Lorsque je suis tombée en dépression, j'ai été trouver une psychologue du centre de guidance ».
Toutes les personnes interrogées ont par ailleurs un médecin traitant ou un pédiatre attitré et toutes les mamans ont eu un suivi médical régulier durant leur grossesse. La vaccination des enfants est quant à elle majoritairement assurée par les consultations de l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE).

Seul le volet prévention de la santé bucco-dentaire semble être négligé pour des motifs essentiellement économiques : « je déconne avec mes dents. J'ai peur du dentiste, j'ai eu de mauvaises expériences. En plus, le coût des soins est très élevé. Si vous avez de gros problèmes, vous êtes finalement obligé de faire un emprunt pour vous soigner ».
« Pour se faire soigner chez le dentiste, ça coûte cher. Finalement, on a intérêt de souscrire à une assurance complémentaire ».

Conclusions et propositions d'actions

-
- L'enquête globale ne révèle pas explicitement de problématique majeure au sein des trois territoires concernés.

La majorité des familles monoparentales sondées exercent une activité professionnelle (70%), à temps plein (66%) et dans le cadre d'un contrat de travail à durée indéterminée (84%). Moins d'une dizaine de dossiers pour chaque CPAS ont d'ailleurs été ouverts en demande du revenu d'insertion au cours de l'année écoulée. Ces deux particularités donnent l'image d'une population relativement peu encline à des risques de précarisation ou de marginalisation majeure.
On constate au regard des témoignages récoltés, que les personnes n'hésitent pas à faire appel aux différentes institutions locales (FOREM, CPAS, Centre de guidance, Mutuelles, gestionnaires des HBM, etc) ou aux services de bénévoles (Croix Rouge ou initiatives privées) pour trouver des solutions à leurs problèmes familiaux et/ou professionnels. Elles ont de surcroît une juste appréciation des missions qui leurs sont dévolues.

Toutes les personnes interrogées ont également un médecin traitant ou un pédiatre attitré et toutes les mamans ont eu un suivi médical régulier durant leur grossesse. La famille élargie continue d'apporter son soutien en cas de besoin (notamment pour la garde des enfants malades).

La mobilité est une tendance significative en milieu rural. Les déplacements se font pour les courses, le travail ou les loisirs et ne sont pas vécus sur un mode très contraignant. Ils paraissent, même, être considérés comme le prix à payer pour un certain choix de vie (nature, tranquillité).
La distance à certains services ne semble pas non plus poser de problèmes particuliers aux familles monoparentales dans la mesure où 96% d'entre elles ont intériorisé la nécessité d'une voiture.
Peu de personnes participent à des activités de loisirs et peu de demandes sont formulées en ce sens. Quand il y a des demandes, elles ont essentiellement trait à des activités extra-scolaires pour les enfants et les adolescents.

- Les situations de crise résultent non pas de la monoparentalité elle-même, mais bien de *l'accumulation d'une série d'embarras* : un isolement social combiné à des problèmes financiers (liés parfois au phénomène de surendettement), au non versement d'une pension alimentaire, à des difficultés de réinsertion sociale et ou professionnelle :

La faible densité de population concourt, en exacerbant l'interconnaissance entre les ruraux, à stigmatiser les personnes en situation « d'échec » et à favoriser une attitude d'auto-repli ou de mise à l'écart (réelle ou perçue) des personnes les plus fragilisées pour raison de différences à la « norme sociale » (monoparentalité versus famille cellulaire, inactivité versus activité). 66% des familles monoparentales sondées trouvent que l'on se sent parfois seul ou très seul même dans les petites communes rurales.

Le poids de la responsabilité face aux prises de décisions, les difficultés financières et le non paiement des pensions alimentaires représentent les trois problématiques les plus fréquemment évoquées par les familles monoparentales.

Les *relations parents/enfants sont également jugées difficiles* par les familles. Ces difficultés sont suffisamment importantes pour que l'on estime nécessaire d'avoir, à un moment donné, recours à des services extérieurs tels que les Centres de guidance, les PMS ou les psychologues indépendants. Ces difficultés sont à mettre en relation avec le niveau scolaire des parents et leur position sociale au sein de la société. Les données statistiques ont montré que moins on est formé (primaire et secondaire confondu) et plus la possibilité de rencontrer des difficultés éducationnelles avec ses enfants est présente.
A l'inverse, plus on est formé et moins on est susceptible de rencontrer ces mêmes difficultés.
Ces conflits familiaux ou cette rupture de liens entre générations amènent un nombre grandissant de jeunes à solliciter, auprès des CPAS locaux, le bénéfice du revenu d'insertion ou d'aides sociales ponctuelles (garanties locatives et avances sur allocations de chômage).

Le *manque de garderie* d'enfants est aussi bien souligné par les foyers monoparentaux, que par les institutions locales sondées (ALE et CPAS des trois communes).
60% des parents d'enfants de 0 à 3 ans rencontrent ou ont rencontré des problèmes de garde en raison du *coût* de prise en charge élevé ou *d'horaires inadaptés* au monde du travail ou de la formation.

Les foyers monoparentaux éprouvent beaucoup de *difficultés à articuler une vie active à une vie de famille et des loisirs*. Or cette problématique de gestion du temps est d'autant plus importante que l'analyse des données chiffrées également a montré que la plus grande présence ou disponibilité du parent joue un rôle primordial dans la prévention des conflits intergénérationnels.
La monoparentalité n'est pas (ou plus) marquée du sceau de la durabilité. L'analyse textuelle du témoignage de Jacqueline et de Pascal a montré combien l'arrivée dans la famille d'un nouveau compagnon peut engendrer des situations plus difficiles à gérer (redistribution des rôles de chacun) et complexifier l'enchevêtrement des différents temps : emploi - vie privée - loisirs.

Les familles monoparentales inactives ont souvent beaucoup de *difficultés à réintégrer le circuit du travail* en raison de la discontinuité de leur trajectoire professionnelle (chômage de longue durée, absence de qualification certifiée, travail non déclaré, etc) et de l'image dépréciée qu'elles ont de leurs propres potentialités.

La problématique du logement peut aussi être soulevée. L'absence de logements sociaux et le *coût* souvent prohibitif *des locations locales* (surtout sur la commune d'Etalle) contraignent les familles aux revenus modestes à émigrer vers d'autres communes ou à choisir des habitations qui ne répondent pas toujours aux standards actuels de commodité ou de salubrité.

Si le village a du sens dans la mesure où il permet de trouver ou de retrouver une meilleur qualité de vie (calme, nature et opportunité d'organiser un espace privatif), quelques nuances doivent néanmoins être apportées.
En effet, on remarque à la lumière des données récoltées que dans les 75% des sondés qui ont connaissance des activités festives organisées sur le territoire de leur commune, seul 8% adhérent aux comités des fêtes en tant que membre actif.
Les relations de voisinage se construisent sur un mode informel et dans des contextes bien déterminés (l'été et hors de sa résidence). En ce sens, la trop grande proximité est toujours vécue comme une contrainte.

- Réfléchir aux diverses actions à mener pour pallier aux difficultés précédemment évoquées, c'est peut-être « simplement » : remettre « l'imagination au pouvoir »…

  - Pour que le village ne soit plus qu'un espace de référence privé, propice parfois à l'isolement et à la solitude, il importe de *recréer du lien social* afin que les habitants puissent réapprendre à se connaître et retrouver le goût du vivre ensemble.
    Il suffit de penser au succès grandissant, en France, des journées de rencontre entre locataires ou habitants d'un même quartier.
    Encourager les associations locales à organiser des activités festives pourrait non seulement permettre de redynamiser les villages et recréer de la convivialité mais cela permettrait en outre aux associations de mieux se faire connaître, de favoriser les partenariats et les synergies et d'éviter les phénomènes de doublons.

  - Réfléchir, en partenariat avec tous les acteurs de la petite enfance, à l'opportunité de *mettre en place un système de halte-garderie* afin d'ajuster au mieux les demandes des familles (en terme de coût et d'adaptabilité des horaires) aux possibilités du service (prise en charge dans l'urgence).
    Une telle initiative permettrait de soulager les familles dès lors qu'elle élargirait la gamme des possibles en matière d'occupation du temps libre (activités de loisirs, formation, recherche d'un emploi, etc).

  - *Créer des groupes de paroles* de façon à ce que les personnes puissent mettre des mots sur leurs difficultés et progressivement retrouver une confiance en soi et en leurs potentialités.
    Pour ce faire, l'organisation d'activités récréatives souhaitées (cfr page n°9 du rapport) pourrait servir de fer de lance à de telles actions en stimulant l'émergence de besoins (d'expression, de rencontre et de partage) non clairement formulés.

- A côté de ses actions locales, il me semble par ailleurs opportun de *conscientiser les politiques*, à tous les niveaux de pouvoir, sur la question du

non paiement des pensions alimentaires, de l'absence de logements sociaux sur le territoire des trois communes, ainsi que sur l'augmentation sans cesse croissante des loyers du parc locatif d'Etalle.

BIBLIOGRAPHIE

LES OUVRAGES :

BLANCHET A., GOTMAN A., « *l'enquête et ses méthodes : l'entretien* », Sociologie 128, Nathan Université, Paris, 1992.

BODSON D et BODSON J-M., « *il y a une vie en dehors des villes* », La Lettre Volée, Bruxelles, 1999.

CROZIER M, FRIEDBERG, « *l'acteur et le système* », Seuil, 1977.

KAUFMANN J-C., « *l'entretien compréhensif* », Sociologie 128, Nathan Université, Paris, 1996.

SENCEBE Y., « *les lieux et les temps de l'appartenance. Mobilités et territoire : une analyse sociologique du pays Diois* », thèse de doctorat de sociologie présentée en 2001, sous la direction de M. Bernard Ganne, Directeur de recherches au CRNRS-Lyon II.

de SINGLY F., « *l'enquête et ses méthodes : le questionnaire* », Sociologie 128, Nathan Université, Paris, 1992.

LES PUBLICATIONS :

Fondation Roi Baudoin, « *Familles monoparentales ; quelles solutions ?* », synthèse du colloque qui s'est tenu à Bruxelles le 24/10/2000 (http ://www.kbs-frb.be).

HURET M.*, « Parents en solo, le bonheur autrement »,* L'Express du 23/02/04.

SENCEBE Y., synthèse de la conférence grand public à Arlon et de l'intervention auprès du GAL Cuestas de mars 2004 à Rossignol.

LES DOCUMENTS INTERNET :

L'e-ssentiel, publication électronique de la Caisse Nationale des Allocations Familiales, Direction des Statistiques, des Etudes et de la Recherche, http://www.caf.fr.

MARQUET J., sociologue et professeur à l'Unité d'anthropologie et de sociologie (UCL) et à l'Institut d'études de la famille et de la sexualité (UCL), « *les défis de la famille contemporaine* », http://www.ucl.ac.be.